

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 565 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

## L'HOMME AU CŒUR GREFFÉ EST MORT APRÈS DIX-HUIT JOURS DE SURVIE

### Son cœur de jeune fille ne serait pour rien dans les complications intervenues

LE CAP (AP). — M. Louis Washkansky, le premier homme au monde avec un cœur greffé, est mort hier matin à 5 h 45, à l'hôpital Groote Schuur du Cap, presque à la même heure où, il y a 18 jours, grâce à une opération exceptionnelle, l'équipe chirurgicale du professeur Chris Barnard avait fait rebattre dans la poitrine de cet homme de 53 ans, le cœur d'une jeune fille de 25 ans, morte des suites d'un accident d'automobile.

Au cours d'une conférence de presse donnée dans la journée, le professeur Barnard a déclaré qu'aucun fait clinique ne donnait à penser qu'un processus de rejet avait joué un rôle dans la mort de M. Louis Washkansky.

Il n'y a rien qui empêche de procéder à d'autres greffes du même genre, sur des personnes atteintes de maladies cardiaques, a-t-il dit.

« Dès que l'occasion se présentera, nous ferons la prochaine greffe cardiaque », a ajouté le professeur.

Le Dr Botha, un assistant du professeur Barnard, a également déclaré que, pour

festations de rejet se sont portées contre l'organisme et non contre le cœur, comme on l'appréhendait.

Rappelons que Louis Washkansky, qui se savait condamné, avait accepté la proposition du professeur Barnard de lui greffer un cœur en cas de mort accidentelle d'une personne dont les caractéristiques, du point de vue des formules sanguines et immunologiques, correspondraient le plus possible avec les siennes.

Cette occasion tragique se présenta dans la journée du 2 décembre lorsqu'une jeune fille de 25 ans, Mlle Denise-Anne Darvall, fut renversée au cours de l'après-midi par une voiture avec sa mère. Cette dernière mourut sur le coup. Quant à la future donneuse, son décès consécutif à des blessures au cerveau, devait être constaté neuf heures plus tard.

L'équipe du professeur Barnard, convoquée dans la soirée, anesthésiait M. Washkansky à 1 h 30 du matin, puis entreprenait de transplanter dans sa poitrine le cœur de la donneuse, dont le père avait donné son consentement.

Stimulé électriquement, pour lui redonner le mouvement, le cœur greffé recommença à pomper le sang de M. Washkansky en début de matinée. L'opération avait duré plus de cinq heures.

#### ESPÉRANCE

Immédiatement après l'opération, le patient manifesta des signes rapides de rétablissement et, le jour suivant, les médecins lui étaient l'appareil respiratoire. Ce même jour, il pouvait absorber du liquide et prononcer ses premiers mots. En privé, les médecins devaient reconnaître qu'ils étaient non seulement satisfaits de l'état de l'opéré, mais aussi légèrement surpris de la rapidité avec laquelle il recouvrait ses moyens.

Quatre jours après l'opération, M. Washkansky, dont le moral était excellent, fit preuve d'une forme d'humour un peu noir en déclarant à ses infirmières : « Je suis le nouveau Frankenstein. » Un autre jour,

il devait comparer le médecin qui venait de lui prélever du sang pour une analyse à « Dracula ».

(Lire la suite en dernière page)



La douleur toute simple de celle qui a tout perdu après avoir tant espéré : Mme Washkansky (Telephoto AP)

## Des hommes, des maris, des pères



Les traits tendus par la fatigue, le professeur Barnard quitte l'hôpital Groote Schuur. (Telephoto AP)

LE CAP (AP). — L'équipe chirurgicale de l'hôpital de Groote Schuur, au Cap, qui a pratiqué la première greffe d'un cœur sur l'homme, était dirigée par le professeur Christian Neethling Barnard.

Fils d'un pasteur de l'Eglise réformée hollandaise, né il y a 44 ans à West-Beaufort (Afrique du Sud), le professeur Barnard est diplômé de la faculté du Cap. Il a également fait des études aux Etats-Unis, notamment à l'Université de Minneapolis (Minnesota).

C'est un spécialiste de la chirurgie à cœur ouvert. Il est professeur associé de chirurgie à la faculté du Cap.

Grand, mince, séduisant, le professeur Barnard est un homme d'un jugement pénétrant, rapide. Il aime la perfection.

Il a une fille, Deidre, 17 ans, et un fils, Andrew, 16 ans. Deidre est une championne de ski nautique. Son père aime à piloter le canot qui sert à son entraînement.

La famille Barnard vit dans une maison située au bord du lac salé de Zeekovlei, à une vingtaine de kilomètres du Cap.

Ses principaux assistants étaient :  
• Le professeur Velva Schrire, directeur du service de cardiologie de l'hôpital de Groote Schuur. Agé de 50 ans, c'est l'homme qui a adressé M. Washkansky au professeur Barnard. Sommité en matière de cardiologie. Il est marié, père de quatre enfants — trois fils, une fille.  
• Le Dr Martinus C. Botha, chef du laboratoire d'hématologie de la faculté du Cap. Agé de 44 ans, c'est un spécialiste du cœur, qui a été responsable de l'étude de l'harmonisation des tissus, dans la greffe du cœur. C'est aussi un ami de longue date du professeur Barnard. Récemment, ils ont découvert qu'ils étaient cousins au deuxième degré.

• Le Dr Rodney O. Hewitson, spécialiste de chirurgie thoracique. C'est lui qui fut le chirurgien numéro deux de l'équipe du professeur Barnard. Celui-ci tient en haute estime l'opinion et le jugement du Dr Hewitson.

• Le Dr Marius Barnard, 40 ans, frère cadet du professeur Barnard. Il fut, pendant un temps, l'assistant du Dr Michel de Bakey, l'éminent cardiologue américain de Houston (Texas).

### Lire aujourd'hui

## Football : l'Italie favorite mais la Suisse a des atouts

(Lire page 18)

## Genève : une station-service soufflée par une explosion

## Valais : cambrioleur arrêté

## Le jeune Hans Koella a été reconnu coupable du meurtre de Julia Rizzi

(Lire en avant-dernière page)

Pages 2, 3, 6, 7, 14 : L'actualité régionale. Pages 12 et 13 : Nos « pages de Madame ». Pages 16 et 18 : Les sports. Page 21 : Le carnet du jour - Les programmes radio-TV - Les bourses.

## LES IDÉES ET LES FAITS MALHEUREUSE ALGÉRIE

Une semaine de la tentative révolutionnaire avortée d'Alger, on ne voit pas beaucoup plus clair dans la situation. Il est néanmoins possible de dégager quelques lignes générales qui tendent à démontrer que, cinq ans après la fin de l'ère colonisatrice de la France, l'Algérie est toujours en proie à de graves luttes intestines et qu'elle n'est nullement parvenue à établir un équilibre politique, comme elle n'a pas su opérer un redressement économique, malgré les sommes considérables que lui verse la France, et encore moins assurer à sa population un niveau de vie social décent.

C'est la troisième crise alarmante qui affecte ce pays naçgère si prospère, la première ayant abouti à l'éviction du G.P.R.A. dont les hommes ont tous été déçimés, emprisonnés ou exilés, la seconde ayant été constituée par l'élimination de Ben Bella, bénéficiaire du premier mouvement. Ces trois crises ont une constante : il s'est toujours agi de réduire à merci les « forces de l'intérieur » au profit d'éléments qui aspiraient au pouvoir ou qui le détenaient déjà, s'appuyant sur l'armée, seule puissance organisée et structurée du pays, tout le reste n'étant que verbiage.

Assurément, le général Zbiri, promoteur de la révolte qui éclata dans la Mitidja, était chef de l'état-major général de l'armée. Mais comme son complice présumé Bou Abid, acculé vraisemblablement au suicide — malgré les « pleurs officiels » qu'on versa sur sa dépouille — il avait conservé l'esprit maquisard. Tous deux avaient été les plus fermes soutiens de Boumedienne quand celui-ci renversa le sinistre Ben Bella, auteur de tant d'épurations inhumaines dirigées aussi bien contre ses compatriotes que contre les Européens. Tous deux avaient cru à la parole du maître actuel de l'Algérie quand celui-ci déclarait qu'il fallait en finir avec le pouvoir personnel et établir une autorité collégiale.

Tous deux enfin, et avec eux d'innombrables opposants au régime, continuaient à se réclamer de la « révolution pure et dure » et à souhaiter l'avènement d'un « socialisme authentique ». Or, ils durent promptement déchanter. A l'épreuve du pouvoir, Boumedienne se révéla être un dictateur aussi tyrannique que son prédécesseur. Pour parer à l'effroyable délabrement économique, qui a fait d'Oran par exemple une ville morte, il dut stopper la désastreuse expérience de l'autogestion. Et comme la misère des masses augmentait, à l'instar de tous ceux qui détiennent le pouvoir absolu, pour tromper la faim du peuple, il opéra un raidissement de la politique extérieure de l'Algérie, se traduisant par des prises de position ultra-nationalistes. Le conseil de la révolution qui eût dû l'entourer et dont Zbiri réclamait la convocation en vain, n'est plus qu'un appareil atrophié.

Les voies de la revendication « démocratique » étant ainsi bouchées, il ne restait plus qu'à tenter un nouveau coup d'Etat. Boumedienne l'a écrasé par la violence et de nouveaux massacres. Mais pour combien de temps ? Ne... ne verrions quant à nous aucun inconvénient à sa disparition, si l'Algérie une fois encore ne devait être en proie à de nouvelles convulsions. De quelque côté que l'on se tourne néanmoins : pouvoir personnel ou « socialisme » ou tous les deux ensemble, ce ne sont que sombres perspectives...

René BRAICHET

## SA DERNIÈRE NUIT

LE CAP (ATS-AFP). — Le femme de M. Washkansky et plusieurs membres de sa famille étaient au chevet de l'homme au cœur greffé lorsque le professeur Barnard et ses collègues luttèrent pour tenter de sauver la vie de leur malade, dans les premières heures de la matinée de jeudi.

Le professeur Barnard avait quitté l'hôpital dans la soirée de mercredi après avoir passé une heure auprès de M. Washkansky et était revenu à l'hôpital lorsque le premier communiqué officiel annonçait que l'état du malade était « critique ».

A 3 h 30, lorsqu'il apparut que la fin était proche sa femme et son fils revinrent à l'hôpital pour quelques instants.

Une troisième fois, Mme Washkansky revint à l'hôpital en début de matinée, accompagnée de son frère et de son beau-frère. Elle portait des lunettes noires et avait les traits extrêmement fatigués.

« Les médecins ont fait de leur mieux. Ils n'ont cessé d'essayer de le sauver. Personne n'aurait pu faire davantage », a déclaré une personne de la famille.



C'était le jour où tout allait bien. (Telephoto AP)

## Le raccordement du chef-lieu à la RN 5 : un magnifique cadeau de Noël

# NEUCHÂTEL RESTERA AU BORD DE SON LAC

(Lire page 11)



## Prisonniers de la neige

Les bœufs du Nouveau-Mexique sont isolés depuis qu'il a neigé durant tout un week-end dans cette région des Etats-Unis. Et comme ils ont pu, les soldats sont venus au secours des bêtes leur évitant ainsi de mourir de faim.

(Telephoto AP)

## ADIEU AU NOËL DE PAPA !

Cette joyeuse effervescence dans les rues de Neuchâtel et d'autres villes du canton et des cantons voisins hier soir, les magasins restant ouverts pour permettre à ceux qui travaillent toute la semaine de faire, comme les oisifs patentés, leurs choix et leurs achats en toute tranquillité ! Une sorte d'allégresse, comparable selon certains à celle de la fête des Vendanges (les débordements en moins) régnait dans les rues, dans les boutiques, les cafés et les restaurants.

Qui s'en plaindra vraiment ? Quelques démagogues acariâtres et bilieux ? Quelques puritains pisse-froid ? La joie de vivre d'un certain nombre de citoyens, aisés ou moins fortunés, n'est-ce pas, après tout, ce qui compte le plus au cœur de la longue nuit et des longues ténèbres de l'hiver ? Que les ouvriers et employés qui, pendant ces heures de travail supplémentaires reçoivent, en plus du plaisir de faire plaisir à d'autres salariés, un plus juste salaire de leur effort, cela ne devrait indisposer personne.

Ce qui importe aussi, c'est que tout ce bon peuple, somme toute, reste dans sa bonne ville pour y faire ses emplettes, au lieu d'aller dépenser ailleurs son bel argent. L'ingéniosité et le dévouement des commerçants de chaque cité voisine, plus ou moins amie ou rivale, feront le reste pour que chacun soit content de son sort.

Noël, maintenant, ce n'est plus le Noël de papa. Tout commence à bouger des jours et des semaines avant l'apothéose. Du plus petit au plus grand, du pauvre au riche, on a besoin de prolonger la jouissance, de goûter davantage les bienfaits de la galopante prospérité. Ce que nous voudrions simplement, nous tous qui ne sommes pas faits que de chair et de portefeuilles, c'est que ces dons inouïs du ciel soient répartis plus largement, plus équitablement. Et que le fait de les revendiquer ne devienne pas, entre les mains des spécialistes de la rouspétance pour le plaisir de rouspéter, un détestable instrument politique.

Un vaste mouvement de haut en bas, dans l'échelle des hiérarchies, des situations bien ou moins bien établies, des abondances et des pénuries, devrait s'amorcer ce Noël pour que les plus humbles, les muets, tous ceux qui par fierté, par humilité ou par dignité souffrent en silence obtiennent leur part du merveilleux gâteau de Noël. Alors, et alors seulement, ce sera vraiment la paix pour Dieu dans le ciel et pour les hommes sur la terre.

R.A.

### La population: des hauts et des bas

**SAINT-BLAISE**  
L'état récapitulatif de la population de Saint-Blaise en décembre 1967, démontre une diminution de 68 habitants, ce qui ne manquera pas de renforcer la thèse de ceux qui souhaitent voir s'implanter de nouveaux immeubles dans la région des Bourguillards. Mais de cela, nous reparlerons l'an prochain, lors de la campagne référendaire. Le total des habitants atteint 2499 unités contre 2567 à fin décembre 1966.

Les gens mariés sont au nombre de 1232; les veufs et divorcés 176 et les célibataires 1091. En ce qui concerne l'origine, les Neuchâtelois se répartissent en 386 hommes, 428 femmes, les Confédérés en 506 hommes et 548 femmes, tandis que pour les étrangers ces chiffres sont de 296 et 335.

Au point de vue confessionnel, on a recensé 1527 protestants, 914 catholiques romains, 5 israélites et 53 personnes de confessions diverses.

#### CRESSIER

Au 15 décembre 1967, la population de Cressier était de 1380 habitants, soit 75 de plus qu'en 1966. Il y a 649 mariés, 71 veufs ou divorcés, 660 célibataires. En ce qui concerne les confessions, les protestants sont au nombre de 568, les catholiques romains de 800; il y a 1 catholique chrétien et 11 personnes de confessions diverses.

gers 355. 78 étrangers sont au bénéfice d'un permis d'établissement et 277 d'une autorisation de séjour.

#### FENIN-VILARS-SAULES

Au 15 décembre 1967, la population de la Côte est composée des villages de Fenin, Vilars et Saules s'élevait à 272 habitants, soit 124 mariés, 24 veufs et divorcés et 124 célibataires, 247 sont protestants et 25 catholiques, 135 habitants sont du sexe masculin et 137 du sexe dit faible. Ces chiffres se décomposent de la manière suivante: pour le sexe masculin 88 Neuchâtelois, 46 des autres cantons et 1 étranger. Pour le sexe féminin, 89 Neuchâteloises, 42 des autres cantons et 6 étrangères soit au total 177 Neuchâtelois d'origine, 88 habitants des autres cantons et 7 étrangers.

## Le raccordement de Neuchâtel à la RN 5

### M. CARLOS GROSJEAN EN PARLE AU PUBLIC ET RÉPOND À SES QUESTIONS

**E**NTOURÉ de M. Pierre Meylan, président de la Ville, et de son «brain-trust» des ponts et chaussées, MM. Dupuis et Kipler, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean occupait hier soir la scène de la Salle des conférences. Par le biais d'une procédure peu habituelle et qui consistait à s'adresser aux habitants de Neuchâtel pour leur révéler l'option du raccordement en matière de travaux de la ville à la RN 5, M. Grosjean a tenu les plaques pendant plus de deux heures, répondant pour terminer aux questions posées par le public.

De cette pièce au rôle unique, ou presque, et difficile à tenir, l'homme, bien qu'un peu fatigué, s'en est merveilleusement sorti. L'essentiel de son exposé, on le retrouvera, dans ce numéro, à la lecture du compte rendu de la conférence de presse que M. Carlos Grosjean tenait le matin même à la salle du Conseil général. Il a notamment rappelé que ce serait un barbotage de couper la ville de son lac, à la façon d'une Promenade des Anglais. Il insistera également sur le fait que si la Confédération reste le maître de l'ouvrage, la ville aura encore à se prononcer sur l'option prise par l'Etat, un Etat décidé à trancher dans le vif, au mieux des intérêts de tous, et d'autant plus décidé à le faire que «pour des motifs souvent peu avouables, on avait voulu polémiquer quand ce ne serait pas, demain par exemple, aller jusqu'à politiser le problème».

#### ROUTE EN CORNICHE

En détaillant le tracé qu'il commentera

sur l'écran, M. Grosjean devait surtout insister sur les bretelles d'accès de la future route, sur les axes nord-sud qui permettent d'écouler le trafic urbain et assurent la liaison avec la RN 5, mais aussi sur l'opportunité de creuser un tunnel entre le stade de Cantonal et la Rotonde. Pourquoi? La principale raison ayant dicté ce choix était de ne pas couper le complexe universitaire par la route.

Enfin, il a précisé que la route en corniche n'était pas hypothétique: on la construira sans doute plus tard. Ce sera une «V1» au sens de la Corbusier, c'est-à-dire une autoroute. Elle permettrait alors de soulager la RN 1 et la RN 5 qui se sont sans aucun doute proches du point de saturation.

#### METROPOLIS?

On lui posera, bien sûr quelques questions. Ceux qui s'expriment le fissent sans jamais montrer les dents et pas une seule fois le lion n'avalerait le dompteur. L'un des interpellateurs précisa que si la solution retenue par le jury du concours de 1966 paraissait coûteuse à la ville, en raison des travaux d'urbanisme qu'elle entraînerait, cela pouvait être corrigé. En effet, de par les conditions du concours, le problème urbanistique était lié à la trace de la ville par la route. Cependant, pense l'interpellateur, il n'était pas impossible de faire plus économique.

Une autre question posa le principe d'une route aérienne, prenant pied sur les immeubles. M. Dupuis, ingénieur cantonal des ponts et chaussées, répondra que cette vue d'avenir avait été envisagée, mais

que si elle n'était pas inintéressante, elle semblait, par contre, difficile à réaliser et, en fin de compte, monotone pour certains usagers.

Cl.-P. Ch.

### DIESE

#### LAMBOING Assemblée communale

L'assemblée ordinaire de fin d'année a réuni une quarantaine de citoyens, sous la présidence de M. G. Bonjour.

Présenté au nom du Conseil communal par M. Jean Racine, secrétaire-caissier, le budget pour 1968 boucle avec un boni resté de 435 francs sur un total de 213,090 francs. La quotité d'impôt reste fixée à 2,2; la taxe immobilière à 1,5% et celle des chiens à 10 et 15 francs. Commenté chapitre après chapitre par le caissier avec le complément de quelques explications de M. le maire J. Perrenoud, ce budget est adopté à l'unanimité.

#### ELECTIONS

A la suite de la nomination de M. Marc Racine comme secrétaire-caissier communal, le poste de vice-président des assemblées est à pourvoir. Seul candidat présenté, M. Jean Racine est élu par acclamation.

#### BERGERIES

Les deux bergers actuels, MM. Gertsch et Kocher, sont confirmés dans leurs fonctions pour une année, aux mêmes conditions que précédemment.

#### DIVERS

L'Assemblée admet de justesse le principe d'une augmentation du salaire de l'employé communal permanent; cette augmentation sera ratifiée dans une prochaine séance.

Les électeurs donnent également leur accord de principe à l'achat d'une moto-pompe; le Conseil communal est chargé de poursuivre les pourparlers à cet effet, de même qu'il est autorisé à entamer l'étude d'un projet de bâtiment d'école et de salle de gymnastique.

En conclusion de cette séance rondement menée, le président des assemblées et le maire adressent à tous les citoyens et à leurs familles leurs remerciements et leurs vœux. M. Jean Racine, qui a tenu ce soir pour la dernière fois le procès-verbal, relève la bonne entente qui a régné au sein des autorités et de la population et dont il a bénéficié pendant ses 7 années de fonctions comme secrétaire communal. Il demande à tous de reporter sur son successeur la confiance et la compréhension qui lui ont été témoignées.

### Le Coudray-Montoux

Noël des isolés et des personnes âgées  
(c) Soixante-huit personnes avaient répondu à l'invitation que leur avait faite le cheur mixte paroissial de la Coudray samedi dernier l'après-midi. Elles applaudissent à un programme varié fait de récitation, de chants et de morceaux de musique présentés par des enfants. Le cheur mixte se produisit aussi dans trois chants. Un goûter copieux et fort apprécié fut servi. L'après-midi se termina par la présentation de clichés évoquant un voyage en Suisse et par la projection du film qui avait été fait lors de la sortie d'automne des personnes âgées.

**BOLE — Recensement**  
(c) Au 15 décembre 1967, la population de Bôle compte 1111 âmes, soit 7 de plus que par rapport à l'année précédente. Elle se décompose comme suit: Mariés, 553; veufs ou divorcés, 88; célibataires, 470; chefs de ménage, 395. Neuchâtelois masculins, 191; féminins, 244; total, 435. Confédérés masculins, 253; féminins, 280; total, 533. Etrangers masculins, 82; féminins, 71; total, 143.

59 étrangers sont au bénéfice du permis d'établissement. Religions: protestants, 823; catholique romains, 288.

**BOLE — Recensement**  
(c) Au 15 décembre 1967, la population de Bôle compte 1111 âmes, soit 7 de plus que par rapport à l'année précédente. Elle se décompose comme suit: Mariés, 553; veufs ou divorcés, 88; célibataires, 470; chefs de ménage, 395. Neuchâtelois masculins, 191; féminins, 244; total, 435. Confédérés masculins, 253; féminins, 280; total, 533. Etrangers masculins, 82; féminins, 71; total, 143.

59 étrangers sont au bénéfice du permis d'établissement. Religions: protestants, 823; catholique romains, 288.

**PESEUX**  
Concert sous le sapin  
(c) Mercredi soir, la fanfare «L'Echo du Vignoble» a donné un concert au pied du sapin dressé devant le temple de Pesieux, en présence d'un nombreux public, en particulier d'enfants qui attendaient l'arrivée du Père Noël et la distribution d'oranges. Malheureusement, ce concert a commencé dans la nuit. Un court-circuit ayant éteint le sapin et la réparation ne put se faire que peu avant la fin du concert.

**Bonne nouvelle pour le personnel communal**  
(c) Au cours de la rencontre de fin d'année que le Conseil communal de Pesieux organise pour son personnel, il a été annoncé que, dès le 1er janvier 1968, les traitements du personnel communal seraient augmentés de 4% pour compenser le renchérissement du coût de la vie.

### VIGNOLE - VIGNOLE

## Préoccupations de fin d'année à Corcelles-Cormondrèche Le service du feu, les déchets et la piscine

Le Conseil général a tenu jeudi sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Werner Soerenens, qui a rendu hommage à M. David Morand, qui fut très attaché à sa commune et à l'assemblée se leva pour honorer sa mémoire.

Contrairement à la tradition, le législatif n'a pas procédé à l'examen du budget 1968 qui sera présenté au mois de janvier prochain. Il a pris néanmoins des décisions qui revêtent une certaine urgence et dont l'importance est indéniable.

#### L'EXCELLENT TRAVAIL DES SAPEURS-POMPIERS

La commission du feu informe le Conseil général qu'à la suite de l'incendie du 23 novembre de la ferme de M. Samuel Staehli à Cormondrèche, elle a tenu une séance extraordinaire pour obtenir du commandant tous les renseignements nécessaires sur l'intervention du corps des sapeurs-pompiers. Elle a aussi examiné la question d'une rétribution équitable des hommes engagés. 81 officiers, sous-officiers et sapeurs de Corcelles-Cormondrèche ont accompli 1518 heures de service, lors de cet incendie. Nombre d'entre eux ont dû manquer leur travail pour assurer une intervention efficace qui dura plusieurs jours.

Quant au règlement actuel prévu en cas d'incendie, une solde de 3 fr. l'heure, ce qui apparaît insuffisant, ne serait-ce que pour compenser d'éventuelles pertes de salaire. Une adaptation aux conditions actuelles de la solde à verser au corps des sapeurs-pompiers en cas de sinistre, devient impérieuse. En attendant une refonte totale de l'actuel règlement qui s'avère également indispensable, le Conseil communal devrait pouvoir disposer d'un crédit de 4500 fr. pour porter ainsi de 3 à 6 fr. l'heure la solde des sapeurs-pompiers qui furent au service lors des deux incendies de novembre et décembre.

D'autres communes ont déjà procédé à une telle adaptation. Aussi le Conseil général unanime suit-il le Conseil communal. Il vote, en outre, la clause d'urgence de sorte que l'arrêté est ainsi soustrait à la clause référendaire. Les nouvelles soldes pourront être payées sans délai.

**CONTROLE DES HYDRANTS, INSUFFISANT ?**  
M. Claude Glauser (soc) interpelle sur le contrôle des hydrants. Le Conseil communal a été avisé ce printemps de certains défauts. Lors des deux derniers incendies, un hydrant n'avait pas d'eau, un puit était pollué. En 1964, déjà, rappelle l'interpellateur, le centrage défectueux d'une colonne mobile a été signalé, mais il n'a pas été corrigé.

C'est M. Daniel Freiburghaus, conseiller communal, responsable du service des eaux depuis 1966, qui répondra bien que le règlement communal prévoit que cette question ressortisse au dicastère de la police.

Lorsqu'il a repris le service des eaux, il a demandé les dossiers à son prédécesseur, mais il n'en a reçu aucun. Il a demandé en 1966, au commandant de l'état-major un rapport sur l'état des hydrants, mais il n'a reçu aucune réponse. Le Conseil communal n'a notamment jamais reçu un rapport de janvier 1967 sur ce sujet, auquel l'interpellant a fait allusion. Le Conseil communal n'est donc pas en cause.

Le Conseil communal précise encore que, lors de l'incendie de la maison familiale de M. Borel, ni la conduite, ni l'hydrant n'ont sauté au chemin des Nods, comme la presse l'a relevé alors à tort. C'est la colonne mobile qui a sauté lors du passage trop rapide d'une voiture, provoquant ainsi un puissant jet d'eau.

L'interpellant ne se déclare pas satisfait de sorte qu'il est possible que le Conseil général ait prochainement à recevoir le dossier. De toutes façons, il semble bien qu'une meilleure coordination devrait être établie entre l'état-major des sapeurs-pompiers, la commission du feu et le Conseil communal. Les responsabilités devraient être mieux définies et le règlement révisé comme l'a d'emblée déclaré le Conseil communal. Les mises au point qui devront être faites sont nécessaires. Le fait qu'elles n'aient pas été jusqu'ici n'a pas hypothéqué la défense contre l'incendie lors des derniers sinistres.

#### PARTICIPATION A L'USINE D'INCINERATION DE COTTENDART

Le projet de construction d'une usine d'incinération des ordures et déchets à Cottendart, pour le littoral neuchâtelois, a déjà suscité des controverses. L'endroit choisi est-il judicieux, le projet suffisamment étudié? Des oppositions se sont manifestées à Bôle et à Colombier.

Le Conseil général n'a pas à se prononcer sur ces questions. Le Conseil communal lui demande de pouvoir souscrire 38 actions de 1000 fr., au capital-actions d'un million de la future «Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets». L'ensemble du capital sera souscrit par toutes les communes intéressées.

Les ordures ménagères deviennent toujours plus volumineuses et envahissantes. La décharge publique du «Ruz-Châtré» et son prolongement dans le vallon du «Desert» semblait devoir suffire pour longtemps. Elle a dû être abandonnée il y a trois ans. Aujourd'hui, la carrière du Bois-rond, sur la route de Montmolin, reçoit les ordures de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux. Elle se remplira à un rythme toujours plus rapide.

L'incinération des ordures dans une usine spécialisée est la seule solution actuelle valable. Que l'usine soit érigée à Cottendart ou ailleurs, la commune se doit de s'y intéresser si elle ne veut pas, un jour, étouffer

sous ses ordures. Certes, nous sommes bien loin des héros de l'excellent écrivain neuchâtelois Auguste Bachelin, lord Weymis et sa fille Sarah qui caracolait autour de Cottendart en attendant Milord Maréchal et Jean-Jacques Rousseau.

Des conseillers soulevèrent la question des frais de transport et demandent des précisions sur les buts de la société et la participation des diverses communes. C'est à l'unanimité moins deux voix opposantes que l'arrêté est voté.

**OUI A LA PISCINE**  
Notre journal s'est fait l'écho hier de l'activité du comité d'initiative pour la création d'une piscine à la Côte neuchâteloise. Un excellent emplacement de 15,000 m<sup>2</sup> a été trouvé, à l'est de la buvette du Stand à Chamterrière. La piscine serait donc installée sur le territoire de la commune.

Les conditions de la mise à disposition de ce terrain devront être définies ultérieurement.

Pour l'heure, le Conseil général est appelé à donner son accord à la création d'une piscine sur cette parcelle. Cette décision est nécessaire pour obtenir des autorités cantonale et fédérale, l'autorisation de déboiser. Il est à noter que, dans une précédente séance, le Conseil général avait voté un crédit de 40,000 fr. pour l'acquisition de terrain à boiser, comme le veut la loi, en remplacement de la surface forestière destinée à la piscine.

Il est relevé que l'autorité fédérale est très restrictive dans ses autorisations. Cependant, il existe un mouvement général de la population de la Côte en faveur de la piscine. Elle est d'intérêt public. L'arrêté est accepté à l'unanimité moins une voix.

#### UN FONDS POUR LES COLONIES DE VACANCES

M. Louis Jacot-Colin, décédé récemment à l'hospice de la Côte, a légué une somme de 5000 fr. dans le but d'instituer un fonds de colonies de vacances en faveur des enfants de la commune. Son fils, M. Louis Jacot, avocat à Berne, a fait don à la commune d'une somme équivalente, de sorte que c'est un montant de 10,000 fr. que le Conseil général accepte avec reconnaissance. Un fonds spécial sera constitué, intitulé «Legs Louis Jacot-Colin en faveur des colonies de vacances». Les revenus du fonds, arrondis à 500 fr., seront utilisés en faveur des camps scolaires.

Le président Sörenens a clos cette dernière séance de l'année par quelques mots de circonstance en invitant chacun à la collation traditionnelle. Dans l'attente de la trempette inaugurale dans la piscine, le Conseil général et le Conseil communal se sont transportés, gelottant dans un froid polaire, à l'hôtel des Alpes à Cormondrèche, où ils furent réchauffés d'excellente façon.

## Les élections de 1968 préoccupent le Conseil général de Thielle-Wavre

**De notre correspondant:**  
A Thielle-Wavre, la deuxième assemblée générale de l'année s'est déroulée mercredi 20 décembre au collège de Wavre, sous la présidence de M. Max Reithlisberger. A l'ordre du jour: 1. Procès-verbal. 2. Budget 1968. 3. Rapport de la commission financière. 4. Elections communales en 1968. 5. Règlement communal. 6. Divers.

La séance commence par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Il est adopté à l'unanimité, sans objections. Le budget 1968, qui a été distribué avec le règlement communal dans tous les ménages est adopté de la même façon avec 97,600 fr. aux recettes et 84,290 fr. 65 aux dépenses laissant un bénéfice brut de 13,310 fr. 35. Aux charges, l'instruction publique demande à elle seule 34,650 fr., suivie des frais d'administration 14,670 fr. et des travaux publics 10,800 francs. Les impôts constituent la plus grande ressource des recettes: 80,150 francs.

M. Willy Plüss prit la parole comme membre de la commission financière et remercia le Conseil communal de la bonne gestion des fonds communaux, mais il fit remarquer qu'il serait judicieux de constituer quelques réserves afin de parer aux frais des grands travaux à venir.

Les élections communales de 1968 préoccupent les autorités étant donné qu'il faut

dra élire un Conseil général au printemps prochain et trouver environ une vingtaine de personnes susceptibles d'y siéger en tenant compte des places qui seraient peut-être à pourvoir en cours de législature. Si on sait que l'assemblée de mercredi soir comptait 18 présents dont tous les membres du Conseil communal, on se rend compte que la population devra sortir de son apathie si elle veut garder à sa commune son autonomie.

Le projet du règlement communal est adopté après quelques précisions demandées par M. Gustave Perregaux.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
S. A.  
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale: Marc Wolfarth  
Direction politique du journal: René Braichet  
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

### Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 7 décembre, Abrid, Patrick-Bernard, fils de Fernand-Germain, employé CFF à Pesieux, et de May-Yvonne, née Perriard. 9. Etter, Christian-André; fils de Claude-Roger, mécanicien à Boudry, et de Cécile-Catherine, née Milesi.

**DÉCÈS.** — 8 décembre, Clottu, Laure, née en 1893, ancienne vendeuse à Neuchâtel, célibataire; Martenet née Mettler, Ida-Sophie, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, épouse de Frédéric-Louis. 9. Boiché né Huelin, Virginia-Elisa, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Edmond-Lucien-Stéphane; Hurbin, John, né en 1910, administrateur à Neuchâtel, veuf de Marguerite, née Müller; Kosiol, née Backer, Irmgard-Ilse, née en 1901, ménagère à Berne, divorcée d'Erich. 10. Morard, David-Henri, né en 1918, monteur électricien à Corcelles, époux de Ruth, née Leuenberger.

Monsieur et Madame Abel BRUAT et Micheline ont la joie d'annoncer la naissance de

**Vincent**  
le 21 décembre 1967

Maternité Avenue Soguel 13a  
des Cadolles 2035 Corcelles

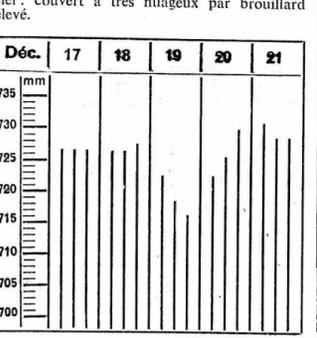
Monsieur et Madame Frédéric JEANRENAUD-MICHAUD ont la joie d'annoncer la naissance de

**Thierry**  
le 20 décembre 1967

Maternité Sous-les-Vignes 6  
Pourtalès 2072 Saint-Blaise

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 décembre 1967. Température: moyenne: -5,6; min.: -9,8; max.: -2,0. Baromètre: moyenne: 728,8. Vent dominant: direction: nord-est jusqu'à 11 h 15; sud jusqu'à 13 h; dès 13 h nord-est; dès 18 h 10, ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux par brouillard élové.



Niveau du lac du 21 décembre à 6 h 30: 428,62

Température de l'eau 6°, 21 décembre

**Prévisions du temps.** — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons; le ciel se couvrira à partir de l'ouest et quelques précipitations pourront se produire, dans le nord du pays, tout d'abord sous forme de neige et ensuite sous forme de pluie. La température sera comprise entre -2 et +3 degrés cet après-midi. La limite du zéro degré s'élèvera jusque vers 1500 mètres. Vent du nord-ouest, modéré en montagne.

Evolution pour samedi et dimanche: temps très nuageux au nord des Alpes, température en hausse, limite des chutes de neige vers 1200 à 1700 mètres.

### VAL-DE-RUZ

#### FONTAINEMELON

**Augmentation de la population**  
(c) Le recensement annuel de la population, à Fontainemelon, établi le 15 décembre dernier, a fait apparaître une augmentation de 46 habitants. Les 1381 habitants se répartissent, selon l'origine, en 478 Neuchâtelois, 665 Confédérés et 238 étrangers; selon l'état civil: 700 mariés, 82 veufs ou divorcés, 599 célibataires; selon la religion: 903 protestants, 474 catholiques romains, 2 catholiques chrétiens, 2 divers.

La doyenne de la commune est Mme Marguerite Bertschinger, née en 1878, tandis que le doyen est M. Ernest Bueche, né en 1886.

**Nouveau conseiller général**  
(c) En remplacement de M. Francis Blanchoud, qui a quitté la localité, le Conseil communal a élu membre du Conseil, général de Fontainemelon M. Gilbert Humbert-Droz, 3me suppléant de la liste radicale.

**Repose en paix.**  
Monsieur et Madame Charles Ollivier-Humbel, leurs enfants et petits-enfants, à Paris;

Monsieur et Madame Arthur Junod-Humbel, à Couvet;

Monsieur et Madame Claude Zanotti-Ollivier et leurs enfants, à Paris;

Monsieur et Madame Henri Petermann, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Lausanne;

les familles Michel à Berne, Mayor à Naples, Pilloud et Roulet à Yverdon, Graber à Fontainemelon, ont le chagrin de faire part du décès de

**Mademoiselle Renée HUMBEL**  
leur chère sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine, parente et amie, survenue à l'hôpital de Couvet le 21 décembre 1967.

Dieu lui-même a dit: je ne te délaisserai point, je ne t'abandonnerai point. Esaie 13: 5  
Sols sans crainte et sans peur car l'Eternel ton Dieu est avec toi. Jos.

L'incinération sans suite aura lieu le samedi 23 décembre à 10 heures. Culte à la chapelle du crématorium de Neuchâtel à 9 h 45.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, hôpital de Couvet, à 8 h 45.

Domicile de la famille: Saint-Pierre 11, 2108 Couvet.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame André Kistler et leurs fils François et Bertrand, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Olivier Jeanneret et leurs fils Vincent et Nicolas, à Genève;

Monsieur et Madame Jacques Genasca et leurs enfants Laurent et Marie, à Neuchâtel;

les descendants de Monsieur et Madame Edouard Wasserfallen-Ducommun;

les descendants de Monsieur et Madame William Jeanneret-Béguin, ont le chagrin d'annoncer la mort de leur mère, grand-mère, sœur, tante et parente,

**Madame Maurice JEANNERET**  
née Madeleine WASSERFALEN  
décédée le 19 décembre 1967, dans sa 73me année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Contemporains de 1894 sont informés du décès de leur cher collègue et ami,

**Monsieur René TSCHETTER**  
L'incinération aura lieu vendredi 22 décembre, à 11 heures, au crématorium de Neuchâtel.

Quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, car tu es avec moi. Ps. 23.

Monsieur Edouard Michel, à Cernier, et ses enfants;

Monsieur et Madame Jean-Claude Rod et leur fils Pascal, à Lausanne;

Monsieur et Madame Marcel Tschanz, à Dombresson;

Monsieur et Madame Henri Mœder, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et à Bâle;

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame Edouard MICHEL**  
née Laure BAERISWYL  
leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui, dans sa 69me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Cernier, le 20 décembre 1967.  
(Monts 7a)  
Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez-vous doucement et pensez combien j'ai souffert.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 22 décembre.  
Culte directement au temple de Dombresson, à 13 h 15.

Culte pour la famille, à 12 h 45.

Le comité de la V.P.O.D., section de Neuchâtel-Ville, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur cher et regretté collègue

**Monsieur Marc MAIRE**  
membre fondateur de la section.

**Confections florales**  
en toute circonstance  
**R. VERDON** et famille  
horticulteur-fleuriste  
Hall de la gare Neuchâtel  
Tél. (038) 5 84 00

VILLE DE NEUCHÂTEL

VIGNOBLE - VIGNOBLE

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

MES CAISSES DE BIÈRE ONT DÛ ÉTOUFFER LE BRUIT DE L'ACCROCHAGE...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. P.-F. Guye assisté de M. M. Vauthier qui assumait les fonctions de greffier.

de bière pour ses livraisons professionnelles. Il a donc pu ne pas entendre le léger bruit de froissement des tôles lors de son accrochage à la sortie du parc.

teste les faits. Il fait valoir que sa manœuvre n'avait rien d'impeccable et que l'agent lui cherche noise en déposant cette plainte.

SAINT-BLAISE - Veillées de Noël

(c) La fête de Noël a été préparée, à Saint-Blaise par diverses manifestations. Ce fut d'abord, la rencontre de décembre des Veillées féminines, où l'on apprécia vivement la visite d'un groupe de jeunes filles de Montmirail annonçant par leurs chants et leurs productions la venue de Noël.

La salle de Vigner recevait d'autre part ses invités, pour ce que l'on appelle le Noël des isolés, groupant une cinquantaine de personnes. Soirée agréablement par de la musique, des chants, des scènes mimées avec talent par de jeunes écoliers de Marin, avec message des pasteurs et de l'hôte du soir, le pasteur David Maoungou.

Enfin, dans une veillée de Noël offerte aux paroissiens, et précédant les fêtes habituelles des écoles du dimanche et du culte de jeunesse, l'on put voir et entendre, à côté du sâpin faisant office de figurant, le déroulement d'un nouveau « mystère ».

Le Conseil général de Cressier adopte le budget au cours d'une séance animée

De notre correspondant : Le Conseil général de Cressier a adopté samedi dernier le budget communal qui prévoit un déficit pour balance de 2950 francs. En voici les principaux postes :

Dans les revenus : intérêts actifs 35,000 fr.; immeubles productifs 6400 francs; impôts 418,600 fr.; taxes 51,960 fr.; recettes diverses 10,500 fr.; service des eaux 30,500 fr.; service de l'électricité 66,500 francs.

Pour la première fois, le diacêtre des forêts laisse entrevoir une perte d'exploitation de 6400 francs.

Les principales charges communales sont les suivantes : intérêts passifs 21,930 fr.; frais d'administration 99,300 fr.; immeubles administratifs 10,300 fr.; instruction publique 192,000 francs; cultes 4700 fr.; travaux publics 95,900 fr.; police 29,630 fr.; œuvres sociales 50,250 fr.; dépenses diverses 42,500 fr.; amortissements légaux 52,000 francs.

Il est prévu une attribution au fonds des drainages de 3000 fr. et une attribution au fonds d'épuration des eaux usées de 21,000 francs.

Le budget de l'instruction publique, par exemple, représente 31,78% du budget total, alors qu'en 1966 ce pourcentage s'élevait à 24,6%. Dans les conclusions du rapport à l'appui du budget, le Conseil communal rappelle aux conseillers généraux les projets actuellement à l'étude et qui verront leur réalisation en 1968 et 1969.

tation des intérêts passifs, d'une part, et des amortissements légaux d'autre part.

On peut donc s'attendre à ce que les recettes actuelles ne soient pas suffisantes. Des solutions, sinon nouvelles, du moins améliorées, devront sans doute être étudiées.

LE CAS DE LA RAFFINERIE

Deux conseillers généraux, MM. Werner Stern et André Ruedin demandent des explications au sujet de l'imposition Shell. Ce dernier rappelle qu'il avait été promis, dans le rapport que le Conseil communal avait présenté au Conseil général pour la vente des terrains à la raffinerie, une rentrée fiscale de 350,000 fr. par année.

L'interpellateur signale encore que l'Office économique neuchâtelois s'était occupé de la rédaction de ce rapport. Il constate aujourd'hui que les conseillers généraux ont été pris pour des enfants de chœur ! Il demande donc au Conseil communal des explications sur l'imposition de la raffinerie et si celui-ci peut, sous une forme ou sous une autre, trouver des moyens pour faire participer Shell aux investissements directs ou indirects qui ont dû être faits du fait de l'implantation de la raffinerie.

Le chef du diacêtre des finances, M. Jacques Ruedin, après avoir précisé qu'il n'était guère possible, en séance publique, d'entrer dans trop de détails et ceci en vertu des dispositions légales qui interdisent de citer certains chiffres, donna néanmoins des explications très complètes. M. Ruedin conclut

son exposé en déclarant que de l'avis du Conseil communal, en fonction des circonstances en 1967, et des éléments connus aujourd'hui, celui-ci peut être satisfait des décisions prises par l'Etat qui a mis la raffinerie au bénéfice de l'allégement fiscal prévu à l'article 18 de la loi sur les contributions directes du 9 juin 1964. Cette décision a été prise après avoir consulté les communes de Cressier et de Cornaux.

Si l'on veut établir une comparaison valable avec les chiffres cités dans le rapport de 1963, il faut attendre 1972. Quant aux autres moyens pour trouver des recettes provenant de la raffinerie, le Conseil communal rapportera ultérieurement.

M. André Ruedin ne se déclara satisfait que lorsque des renseignements complémentaires concernant l'imposition de Shell Switzerland lui furent fournis.

Le même conseiller général demanda, au chapitre des immeubles administratifs, que le préau sud du château soit aménagé et approprié. Au chapitre de l'instruction publique, il releva encore qu'un élève de Cressier qui se rend à l'école secondaire régionale coûte plus de 2000 fr. à la commune. Cela lui paraît abusif, voir luxueux.

Au chapitre des cultes, M. Stern demanda si la subvention de 4700 fr. qui était versée aux deux confessions ne pourrait pas être augmentée.

M. Jacques Ruedin lui répond que le Conseil communal étudiera sa proposition.

Finalement, le budget est accepté à l'unanimité.

Actuellement, la plus grande partie de l'ancien village, ainsi que les lignes électriques extérieures nord sont alimentées en énergie par deux câbles. Un de ces câbles en particulier, qui date de l'électrification de la ligne CFF en 1930, montre actuellement des signes certains de vieillissement et d'usure. Il devient donc absolument nécessaire de créer une nouvelle alimentation au centre de la localité. Le Conseil communal demande, à cet effet, un crédit de 30,000 francs.

Après ce, M. Emile Egger eut soutenu cette demande de crédit au nom de la commission des services industriels, le Conseil général la ratifia à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'HEURE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les quatre restaurateurs de Cressier ont adressé, le 16 août 1967, une requête au Conseil communal pour la modification de l'heure de fermeture des établissements publics. Ils demandent pour être mieux adaptés à la réalité et ceci surtout du fait du congé du samedi que les cafés et restaurants soient dorénavant fermés comme suit : du dimanche au jeudi à 23 h 30 et les vendredis et samedis à 0 h 30. Le Conseil général accepte cette demande et accorde le quart d'heure de tolérance qui était déjà en vigueur.

MOTION ACCEPTÉE

Le Conseil communal accepte une motion libérale qui demande des explications sur le déroulement du concours pour le centre scolaire et les moyens financiers envisagés par la commune pour la construction.

Dans les divers, M. J.-P. Aubry demanda - avec raison d'ailleurs - que l'on étudie un passage de sécurité pour piétons depuis le restaurant du Chasseur jusqu'à la nouvelle poste. Cet endroit est effectivement extrêmement dangereux, surtout pour les enfants.

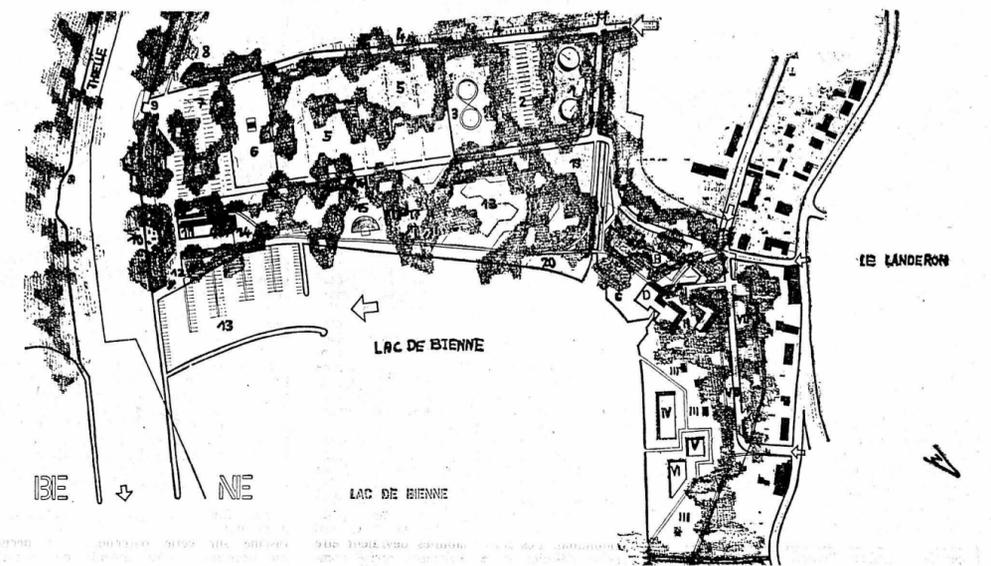
M. Francis Descombes rappela la motion radicale concernant la révision du tarif électrique.

M. Meyer souhaita avoir un local pour les séances de comité et commission et que la Salle des sociétés soit à la disposition de ces derniers.

Les conseillers communaux répondirent aux interpellateurs qui se déclarèrent satisfaits. Avant que le président ne lève la séance, MM. Ruedin et Egger interpellèrent le Conseil communal pour lui demander s'il n'interviendrait pas auprès de la direction des PTT afin que les communications téléphoniques ne soient pas coupées le 21 décembre comme cela est prévu.

Cette date est extrêmement désastreuse pour le commerce local. Le président de commune accepte d'intervenir.

Le Landeron: ce que deviendront les rives du lac



Rappelons encore que le Conseil général du Landeron a traité longuement le problème de l'aménagement des rives du lac. Nous avons publié un article à ce sujet dans la FAN du 19 décembre. Nous publions ici le plan de cet aménagement avec les emplacements détaillés de chaque poste.

(Avipress J.-P. Baillod)

ZONE SUD

- 1. Station d'épuration, étapes I et II; 2. Parking env. 260 places; 3. Manège existant - extension éventuelle du camping; 4. Parking env. 150 places; 5. Camping-caravaning de la Soc. de développement; 6. Tennis existant et stade futur; 7. Parking (à revoir selon vœu exprimé); 8. Promenade du bord de la Thielle; 9. Nouveau débarcadère; 10. Maisonnettes de pêcheurs; 11. Hangar à bateaux; 12. Place de mise à l'eau; 13. Port de petite batellerie; 14. Place du port; 15. Place principale - théâtre; 16. Gardien - magasin; 17. Equipement existant - douches; 18. Clairière Robinson; 19. Jeux; 20. Mini-golf.

ZONE CENTRE

- A. Parking du restaurant env. 100 places; B. Place d'eau; C. Jardin-terrasse - parc d'animaux; D. Restaurant de l'île.

ZONE NORD

- I. Place entrée de la piscine; II. Entrée-buvette-vestiaire - locaux-service de la piscine; III. Place-pelouse; IV. Bassin olympique; V. Bassin moyen; VI. Petit bassin; VII. Parking env. 175 places.

On commencera par la piscine

En mars 1947, par un acte notarié qui engageait solidairement ses membres, le comité des quatorze lançait l'initiative d'ouvrir un camping sur le territoire communal du Landeron au lieu dit les Pêches. Malgré un essor rapide de ce camp, ce groupement de personnes décidées rencontra nombre de difficultés. Contre vents et marées, ce comité poursuivit courageusement son effort. Les promesses faites au départ furent tenues. Au bout de peu d'années, l'on put passer à d'heureuses réalisations tandis que précédemment, la société dite d'embellissement devait se limiter à des propositions. Et, souvent, elle attendait en vain leur exécution.

Lundi 18 décembre, la Société de développement qui a repris par la suite l'acti-

vité déployée par le comité des quatorze, tenait son assemblée annuelle sous la présidence de M. Pierre-André L'Epée. Outre le rapport présidentiel, on entendit le compte rendu de M. Médard Frochoux, dévoué commissaire du camp faisant, entre autres, l'éloge des gardiens, M. et Mme Charles Stehlin. L'emplacement est très bien tenu et l'utilisation est tout à fait satisfaisante. Preuve en est qu'une taxe de 4869 fr. sur les nuitées a été payée à l'Office neuchâtelois du tourisme pour le dernier exercice. Les nuitées enregistrées durant la dernière saison sont estimées à 62,230.

POUR FINANCER LA PISCINE

Les comptes ayant été approuvés, l'on entendit encore un exposé très intéressant de M. Raymond Pizzera qui présenta son plan directeur pour l'aménagement du bord du lac (Réd.: voir FAN du 19 décembre). Puis sur la proposition du comité, l'assemblée prit, à l'unanimité, la décision de concentrer son effort sur la construction de la piscine. Les calculs faits permettent d'assurer une mise de fonds annuelle de 20,000 à 30,000 francs sur cette réalisation tant souhaitée. Ainsi, la construction pourra être assurée sans grever les finances communales. Sur cette déclaration réjouissante, il est permis d'accorder confiance au groupe de travail constitué. Désormais, il lui est possible d'agir pour améliorer l'équipement touristique et sportif de la localité, et cela à brève échéance.

Le Plateau de Diesse a un bel avenir touristique Nods inaugure officiellement sa patinoire

La jeune station de Nods-Chasseral a revêtu sa parure hivernale depuis quelques jours. La couche de neige fraîche est suffisante pour la pratique du ski et les installations de remontées mécaniques fonctionnent normalement.

Toutefois, jeudi après-midi, Nods pouvait inaugurer sa patinoire. C'est un événement non seulement pour les gens du village du pied du Chasseral, mais pour les nombreux visiteurs qui, les jours ouvrables,

comme en fin de semaine, se rendent à Nods pour y pratiquer qui le ski, la luge et maintenant le patin.

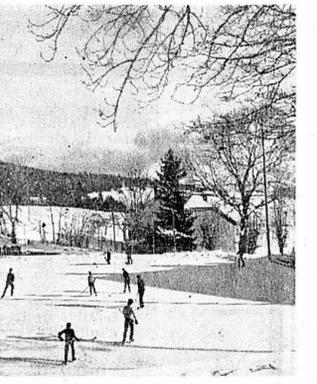
La piste éclairée permet de patiner chaque soir. Elle a une superficie de 1200 m carrés. Longue de 40 m, large de 30 m, elle sera transformable en tennis durant la belle saison.

Nods-Chasseral doit ce nouvel instrument du tourisme à l'initiative privée. En effet, M. Emile Lamber, après avoir ouvert un salon de thé il y a trois ans, installé un téléski il y a deux ans et l'année dernière construit une installation de remontée mécanique sur le flanc de Chasseral, a de grandes idées en tête. Pour le proche avenir, il prévoit la construction d'un motel ainsi que de différentes places de jeux, mini-golf, place de bocchia. Les enfants peuvent aussi tâter de l'équitation avec les deux ânes qui, sellés, permettent de belles promenades dans les environs. Une piscine est aussi prévue. Avec le succès que connaît la jeune station de Nods-Chasseral (il suffit de se rendre en fin de semaine dans ce village pour s'en rendre compte au nombre d'automobiles) il faudra s'attendre à une extension du lotissement autour du village. Si, déjà, de nombreux chalets ont poussé comme des champignons, on annonce qu'un hôtel et une cinquantaine de maisons de vacances sont prévus dans la région de la station du téléski. Il faut souhaiter que la commune prenne toutes dispositions utiles afin d'empêcher des constructions de cubes de béton et autres horreurs que l'on rencontre trop souvent.

Et lorsque les habitants de Lignières qui disposent d'un autodrome magnifique, d'une piscine olympique, de vastes terrains où l'on pourrait installer une place de camping et un manège, marcheront avec leur temps, nul doute que le Plateau de Diesse

fera parler de lui comme centre touristique tant d'été que d'hiver. Nombreuses sont les stations qui voudraient posséder géo-

graphiquement ce que Lignières - Nods-Chasseral possèdent naturellement. Ad. Gug.



Là, c'est au tour des apprentis hockeyeurs.

(Avipress - Gug.)

TOUR DE VILLE

Recherche de témoins

NOTRE JOURNAL a relaté, dans son édition de mercredi, l'accident survenu à M. Jean-Daniel Vaucher, qui avait été renversé mardi à 13 h 55 à l'avenue du Premier-Mars, alors qu'il traversait la chaussée sur le passage de sécurité à la hauteur de la rue Coulon. M. Vaucher, blessé, avait été conduit à l'hôpital de la Providence. La gendarmerie de Neuchâtel recherche les témoins éventuels de cet accident, ainsi que l'automobiliste qui a transporté le blessé. Téléphone 4 22 44.

Pour la seconde soirée « libre » les acheteurs étaient encore plus nombreux à faire des achats



(Avipress - J.-P. Baillod)

« On n'a jamais vu ça ! s'exclamaient hier soir un commerçant de la boucle. Un commerçant qui, partisan de l'ouverture tardive des magasins, a fréquenté de nombreux villes qui ont déjà à leur actif plusieurs années d'expérience de fermeture retardée. De fait, tous ceux qui se sont déplacés, en ville, hier soir ont pu s'en rendre compte. A 20 heures, toute la boucle était véritablement envahie de voitures. Un embouteillage magnifique. A remarquer pourtant, et c'était certes le thème de cette soirée, sans étonnement aucun. Le calme régnait. Les conducteurs attendaient sagement leur tour, ne forçant pas les priorités et se faisaient même des politesses pour occuper les quelques places « bleues » qui se libéraient.

Quant aux acheteurs, plus nombreux hier soir que le jeudi de la semaine dernière, ils brillaient également par ce calme qu'on ne peut observer les samedis après-midi par exemple. On sentait qu'ils avaient le temps, qu'ils n'avaient pas à préparer qui son prochain repas, qui son travail nocturne.

Bien sûr, si on se pressait plus, en ville hier soir, on le doit surtout à la proximité de Noël et de la fin de l'année. Il n'empêche que l'expérience que Neuchâtel vient de vivre semble concluante. Les commerçants, nous l'avons dit la semaine passée s'estiment en majorité satisfaits.

La fanfare de l'Armée du Salut a émaillé cette soirée de nombreux morceaux de musique. Particulièrement remarqué, le rituel « Voici Noël », de circonstance. Cette fanfare a trouvé l'aide en la personne de plusieurs petits groupes qui avec une batterie, un hélicon et un accordéon poussaient la chansonnette.

Les marchands de saucisses étaient de la kermesse, les marchands de sapins et d'épiépas ne savaient plus où donner de la tête.

Entre carrosseries...

HIER à 12 h 05, un automobiliste du Landeron, M. F.G. roulait en voiture en direction de la Coudre, sur l'avenue du Vignoble. Arrivé à la hauteur de Métaux Précieux il toucha la portière d'une voiture française stationnée à droite et qui s'ouvrait à ce moment. Dégâts aux deux véhicules.

Bt.

**FAV**  
**Réception centrale:**  
 Rue Saint-Maurice 4  
 Neuchâtel  
 Téléphone (038) 5 65 01  
 Compte de chèques postaux 20-178  
 Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.  
 Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délais de réception de la publicité:**  
**annonces**  
 Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**  
 Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**  
 Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tarifés dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)**  
 la veille avant 8 h 30  
 Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

**Tarif des abonnements SUISSE:**  
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 52.- 26.50 13.50 5.-  
**ETRANGER:**  
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 90.- 45.- 24.- 8.50

**Tarif de la publicité**  
 ANNONCES: 34 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 25 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50 — Réclames Fr. 1.15. — Mortuaires, naissances 50 c. — Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots. Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annances Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

**L'EXPRESS**

Nous cherchons à acheter ou à louer avec un droit d'exploitation payable au mètre cube enlevé, un terrain convenant pour l'extraction de

**GRAVIERS ET SABLES TOUT-VENANT**

Ces matériaux seraient utilisés pour nos chantiers de constructions routières et remblais de canalisations. Nous nous chargeons des sondages et analyses. Surface de 5000 à 20,000 mètres carrés, suivant possibilités d'exploitation en profondeur.

Destination d'emploi des matériaux: La Chau-de-Fonds - Le Locle - Neuchâtel

Faire offres, avec indication d'emplacement du terrain proposé, redevance au mètre cube, moyens d'accès, etc., sous chiffres P 20,938-16 à Publicitas, Neuchâtel, qui transmettra.

A remettre tout de suite  
**débit de boissons sans alcool avec restauration**  
 Nécessaire: 10,000 fr.; bail 5 ans, location mensuelle 100 fr.  
 Adresser offres écrites à F.O. 2749 au bureau du journal.

A louer à Chézard  
**PETIT 3 PIÈCES**  
 chauffage général. Convientrait à personne seule. Tél. 7 11 55.

**PENSIONS**  
 A louer à jeune fille, à partir de janvier, jolie chambre avec pension. Tél. (038) 5 90 50.

**DEMANDES À LOUER**

Entreprise internationale cherche, pour son chef de place,  
**APPARTEMENT**  
 de 4 pièces, à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P 4940 à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

**amourins neuchâtel** cherche

**appartements de 3 pièces**

Tél. (038) 5 64 64.

On cherche à Neuchâtel  
**appartement de 3 pièces**  
 Fr. 250.- à 300.- Garcia Fulgencio, ch. Adozz 38, 2017 Boudry.

On cherche à louer 2 pièces pour  
**BUREAU**  
 au centre ou à proximité immédiate. Faire offres à case postale 304, 2000 Neuchâtel.

On cherche à l'Université  
**MAGASIN avec VITRINE**  
 si possible au centre de la ville. Faire offres sous chiffres P 4918 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Ehudiant à l'Université  
**chambre**  
 pour début janvier. Tél. (032) 97 44 03.

A VENDRE

**ANCIENNE FERME**

à rénover, avec 95,000 m2 de terrain attenant, d'un seul mas, altitude 900 mètres, en surplomb du lac de Neuchâtel; vue imprenable, accès facile. Prix intéressant.

S'adresser: Etude R. MERMOUD, notaire, Grandson. Tél. (024) 2 34 78.

**A LOUER**

**A louer tout de suite belle boucherie-charcuterie**

parfaitement aménagée, dans quartier bien centré de Bienne; loyer avantageux et logement disponible immédiatement.

Grande Boucherie BIGLER S.A., Buren a/A. Tél. (032) 81 23 45.

A louer pour le 24 janvier ou date à convenir,  
**appartement**  
 de 3 pièces, à Cornaux; jouissance de tout le confort, loyer 315 fr. par mois. S'adresser à F. Clavel, ch. des Etroits 16, Cornaux.

**Gorgier Saint-Aubin**  
 A louer appartement d'une chambre, avec cuisine, salle de bains, balcon, tout confort, éventuellement meublé. Situation tranquille avec vue. Loyer 150 fr. + charges. Tél. 6 75 44.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Portescap Reno SA**  
 Service du Personnel  
 2300 La Chau-de-Fonds Suisse  
 165, rue Numa-Droz  
 Téléphone 039 34267

cherche, en raison de l'extension de son secrétariat général une

**SECRÉTAIRE**

de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances d'anglais et une certaine expérience. Age idéal: 23 à 30 ans.

Il s'agit d'une fonction requérant le sens de l'organisation et de l'ordre, qui conviendrait en particulier à une personne capable de prendre des initiatives, aimant les responsabilités et le travail indépendant (correspondance, procès-verbaux, gestion de certains dossiers, etc).

Date d'entrée à convenir, si possible le 1er février 1968.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo récente, à l'adresse indiquée ci-dessus.

**OMEGA**

Pour nos services commerciaux et administratifs, nous engageons

**STÉNOGRAPHES**

expérimentées, de langue maternelle française, aptes à effectuer également de la correspondance allemande ou anglaise de façon correcte d'après manuscrit, sténogramme ou appareil à dicter. Les titulaires seront en outre chargées de différents autres travaux de bureau ou de secrétariat.

Les intéressées sont invitées à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, en mentionnant la référence PAC.

**Schweiter**  
 Nous cherchons pour notre service d'exportation  
**secrétaire qualifiée**  
 de langue maternelle française ou avec de très bonnes notions de cette langue. La préférence sera donnée à une personne ayant le sens de l'initiative et, si possible, de l'expérience pratique. Nous offrons un travail varié et des conditions agréables. Nous attendons volontiers vos offres de service ou votre appel téléphonique.  
 Ateliers de constructions SCHWEITER S.A.  
 8810 Horgen (Zurich).  
 Tél. (051) 82 20 61.

Nous cherchons  
 pour début janvier ou date à convenir  
**SECRÉTAIRE**  
 si possible bilingue  
 Place stable et bien rétribuée. Conditions de travail agréables. Avantages sociaux actuels. Semaine de 5 jours.  
 Prière de faire offres écrites, ou de se présenter au chef du personnel.

**AU LOUVRE**  
 La Nouveauté SA  
 TÉL. 5 30 13 NEUCHÂTEL  
**TRANSAIR S.A.** Aéroport de Neuchâtel

cherche, pour entrée début janvier, pour son département de comptabilité:

**une employée de bureau**

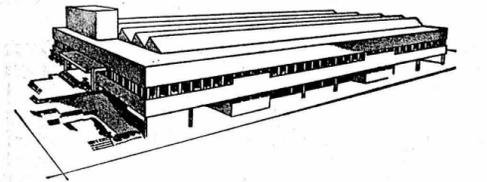
pour divers travaux de bureau et de comptabilité. Bonne sténodactylographe sachant correspondre en français, anglais et si possible italien;

**une mécanographe**

pour travaux de comptabilité,

**une sténodactylo**

pour son service de facturation. Ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours. Faire offres, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et copies de certificats, à TRANSAIR S.A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.



Nous cherchons quelques

**ouvrières pour des travaux de montage**

dans nos ateliers.  
 Dickson & Cie - DEKO - Rue du Tombet, 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 52 52.

Pour faire face au développement de son chiffre d'affaires, importante agence d'appareils électro-ménagers cherche  
**représentant**  
 pour visiter les revendeurs de Neuchâtel et du Jura bernois.  
 Nous demandons personne sérieuse, susceptible de travailler seule et douée d'initiative et d'entregent.  
 Nous offrons excellentes conditions, collaboration agréable, semaine de 5 jours, possibilité d'avancement.  
 Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, à APLIM S.A., importateur exclusif des appareils ménagers AEG, 11 bis, rue Caroline, Lausanne.

Maison de radio et de TV de la place, en pleine expansion, cherche pour entrée immédiate:  
**SECRÉTAIRE**  
 sténodactylo et travaux de bureau;  
**VENDEUSE**  
 pour magasin en plein centre.  
 Personnes de confiance, avec initiative, trouveront excellentes conditions de travail.  
 Faire offres détaillées, avec photographie, sous chiffres P 50,259 N à PUBLICITAS S.A., 2001 Neuchâtel.

**AMANN & Cie S.A.**  
 cherche pour son département Transports

**sténodactylo**

de langue maternelle française, consciencieuse, habile en sténographie, capable d'exécuter différents travaux de bureau dont des contrôles et des relevés où la précision est de rigueur.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae références, photo et prétentions de salaire, à la direction de AMANN & CIE S.A., importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.

**HARTMANN** cherche

**MONTEURS**

pour montage de stores et portes de garage. Des personnes qualifiées comme menuisiers, serruriers, etc., auront la préférence. Nous offrons à nos collaborateurs un bon salaire, une indemnité avantageuse pour auto et frais généraux, caisse de pension et maladie. Veuillez vous mettre en rapport avec nous téléphoniquement, nous vous ferons d'intéressantes propositions.

Adresser offres, ainsi que les détails sur votre activité passée à HARTMANN + CO S.A., CORCELLES Constructions métalliques - stores Tél. (038) 8 44 53.

Importante fabrique de meubles cherche, pour ses services externe et interne,

**vendeurs en meubles**

expérimentés, rattachés à ses succursales de Bienne et Lausanne, mais travaillant de manière indépendante.

Assortiment extrêmement varié, complet, de haute qualité, adapté au goût du jour.

Entrée en fonction à convenir. Situation d'avenir dans une entreprise dynamique, réorganisée sur des bases modernes.

En outre,

**chauffeur de camion**

consciencieux, pour transports et livraisons.

Bon salaire. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Prière d'adresser les offres à la direction des MEUBLES PERRENOUD S.A., 2053 Cernier (NE). Tél. (038) 7 13 41.

**Employé(e) de fabrication**

pour le calcul des salaires, fiches de paies et prix de revient est cherché (e). Place stable. Personne de confiance, même sans diplôme de commerce mais aimant les chiffres, peut se créer situation intéressante. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à WERMEILLE & Co S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 6 72 40.

**VOUMARD**

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**HORLOGERS COMPLETS**

appelés à coopérer au développement de la nouvelle usine.

Possibilités d'avancement en rapport avec les capacités dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique.

Ecrire, téléphoner ou se présenter à VOUMARD MONTRES S.A., 2068 Haute-rive. Tél. (038) 5 88 41, interne 97.

**AVIS OFFICIELS**

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

Levée des ordures ménagères et des déchets encombrants pendant les fêtes de fin d'année

**Ordures ménagères**

La levée du lundi 25 décembre 1967 ainsi que la levée du lundi 1er janvier 1968 sont supprimées

**Déchets encombrants**

Les déchets encombrants devant être ramassés le premier mardi du mois de janvier 1968 (matin et après-midi) seront enlevés

le jeudi 28 décembre 1967, après-midi

Direction des Travaux publics Service de la voirie

**IMMEUBLES**

A vendre à YVERDON près du centre

**IMMEUBLE LOCATIF**

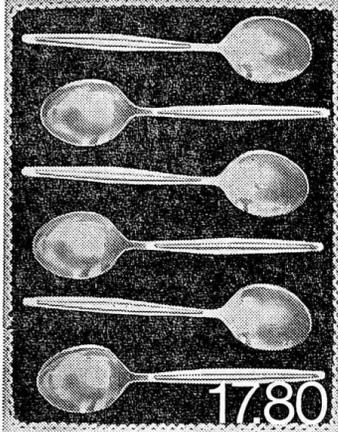
avec 2 ateliers et 4 appartements de 3 pièces et baign, 1 appartement de 5 pièces et baign, 3 chambres hautes. Chauffage général au mazout. Prix de vente: 300,000 francs. S'adresser à la Banque FIGUET & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

**RIVIERA NEUCHATELOISE**

A vendre terrain de 2200 m<sup>2</sup> environ, dans une situation dominante, avec vue imprenable. Quartier tranquille dans zone de villas. Services publics sur place. Prix demandé, environ 35 fr. le m<sup>2</sup>. Adresser offres écrites au bureau Erik HEYD, gérant de fortunes, 104, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel.

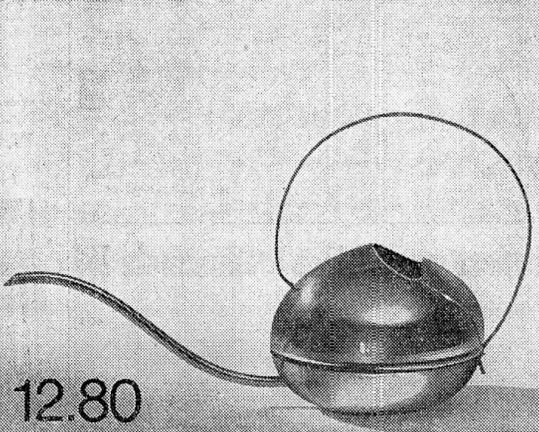


# Petits cadeaux en dernière minute

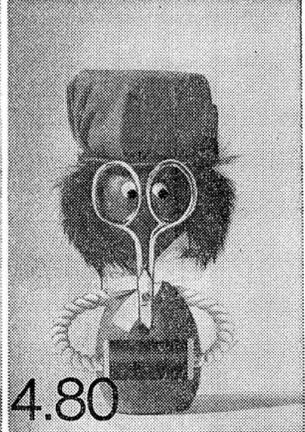


6.50

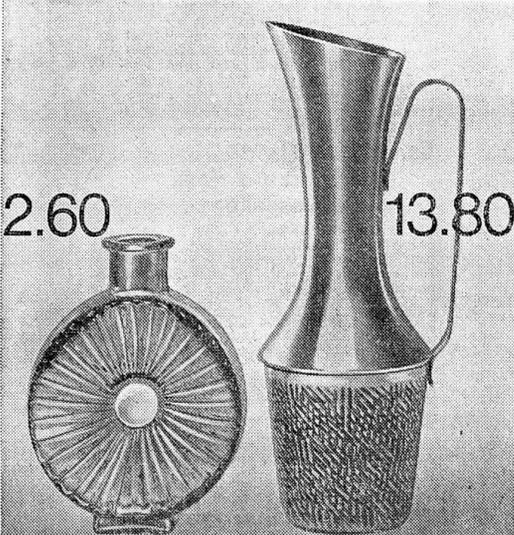
17.80



12.80

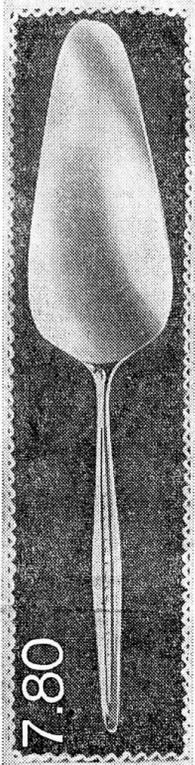


4.80



2.60

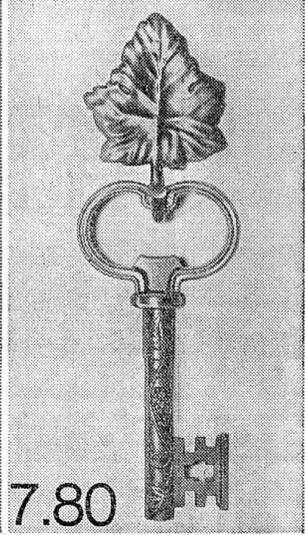
13.80



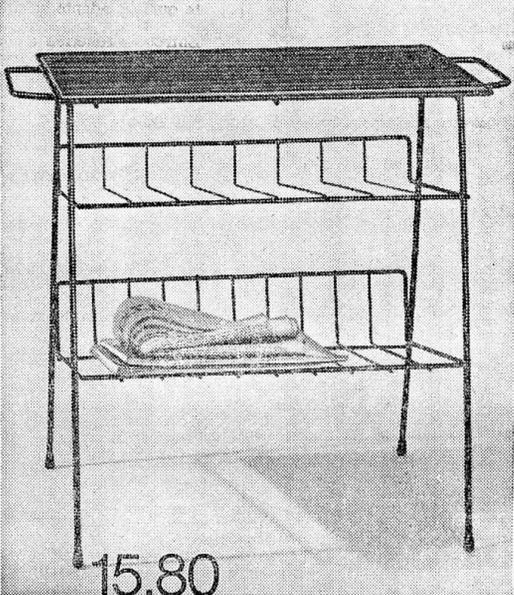
7.80



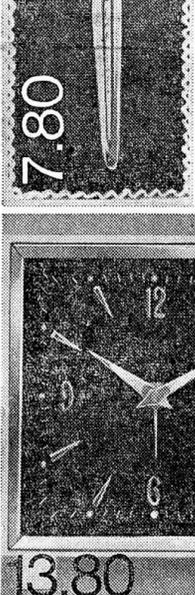
6 pièces  
8.80



7.80



15.80



13.80



4.30

11.50

Garniture de 6 cuillères à moka en acier chrome-nickel, manche doré  
**17.80**  
Sel et poivre garniture décorée en couleurs  
**6.50**

Arrosoir en cuivre poli  
**12.80**  
Nécessaire à coudre en teak, avec pelote, 13,5 cm  
**4.80**  
Vase «fantaisie finlandaise»  
12 cm  
**2.60**

Cruche en cuivre poignée en laiton, 21,5 cm  
**13.80**  
Truelle à gâteau en acier chrome-nickel, manche doré  
**7.80**  
«Cocktail» garniture de 6 verres  
**8.80**

Tire-bouchon forme clef, en vieux laiton  
**7.80**  
Pince «n'oubliez pas» en bois, recouverte de cuir  
**2.40**  
Porte-journaux laqué noir, plateau «palissandre»  
**15.80**

Réveil de style  
**13.80**  
Aide-mémoire en bois  
**4.30**  
Plat mural «Delfts» céramique hollandaise, 31 cm  
**11.50**



*La Treille*

Voire avantage  
la ristourne  
ou 5% rabais



*La Treille*

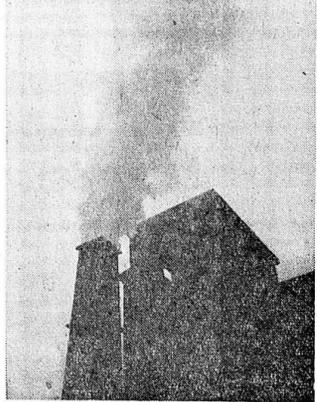
BIENNE - BIENNE - BIENNE

L'usine à gaz de Bienne, une des premières de Suisse, va disparaître

De notre correspondant :

Bienne compte parmi les villes suisses dont les autorités et la population, inspirées d'idées progressistes, furent les premières à reconnaître les avantages d'une usine à gaz pour les services publics comme pour le confort particulier et à en tirer les conséquences pratiques.

Le 16 décembre 1861, 18 ans après la mise en service de la première usine à gaz de Suisse, à Berne, l'assemblée communale de Bienne adopta une proposition du Conseil municipal au terme de laquelle la commune devait participer pour une moitié à la future société anonyme ayant pour objet la création et l'exploitation d'une usine à gaz.



L'usine à gaz de Bienne a fumé hier pour la dernière fois. (Avipress - Guggisberg)

L'entreprise fut constituée le 8 mars 1862, avec un capital action de 150,000 francs et pour une durée de 25 ans. Son premier président fut M. Edouard Marti,

Bel anniversaire

(c) En cette fin d'année, l'Association technique et scientifique de Bienne que préside M. Ernest Renz, directeur des services des eaux et du gaz de Bienne fête ses 75 ans d'existence. Fondée en 1892, soit une année après l'ouverture du Technicum de Bienne, cette société réunit aussi bien les employeurs que les employés et ses buts sont le développement technique de ses membres.

avocat et personnalité politique de premier plan, qui fut chargé d'acquiescer le terrain dit « Bielmatten », où se trouve encore aujourd'hui l'usine à gaz de Bienne, qui, jeudi 21 décembre, a été mise hors service.

SYMPATHIQUE MANIFESTATION

Jeudi, en fin de matinée, une centaine de personnes parmi lesquelles le personnel de l'usine à gaz, les conseillers municipaux Gurtner, Kern, Gyger, le chancelier Oberli, plusieurs conseillers de ville, des membres des commissions entouraient MM. Raoul Kohler, municipal et son directeur, M. E. Renz. Réunis devant le four qui était sous pression pour la dernière fois, M. Kohler prit congé de ses collaborateurs dont six seront mis au bénéfice de la retraite et annonça les nouvelles fonctions et mutations.

L'usine à gaz occupait jusqu'à ce jour une centaine de personnes qui, toutes, ont trouvé emploi soit dans l'industrie privée ou dans les différents départements de l'administration municipale.

M. Raoul Kohler profita de l'occasion qui lui était offerte pour remercier et féliciter ses nombreux collaborateurs pour tout

le travail qu'ils ont fourni dans la vieille usine. Il rappela également que c'est en juin 1964 que la Communauté du gaz du Mittelland a été fondée.

L'arrêt des usines locales et l'automatisation des installations d'alimentation et de distribution de la communauté conduiront à une rationalisation appréciable du Service du gaz.

M. Ernest Renz, directeur, rappela la belle histoire de l'usine plus que centenaire. M. Renz eut aussi d'agréables paroles de remerciements pour ses collaborateurs qui s'en vont comme pour ceux qui restent.

M. Fritz Jörin, contremaître, qui, durant plus de 40 ans, fut au service du gaz, rappela pour terminer quelques vieux souvenirs.

On assista ensuite à la dernière coulée du coke. Il y eut échange de fleurs puis les futurs retraités prirent place dans une calèche pour se rendre au Palais des congrès, où fut servi un généreux apéritif. Une page de l'histoire gazière, à Bienne, se tourne, une nouvelle s'ouvre.

Ad. GUGGISBERG

Un nouvel expert en gestion communale !

De notre correspondant :

Le Conseil municipal a reçu une longue lettre anonyme, datée du 16 décembre, d'un contribuable d'expression allemande qui veut bien lui donner des conseils sur la gestion des affaires communales. Il serait trop long de discuter ici tous les sujets qu'il soulève et comme nous ne pouvons lui écrire personnellement, nous voudrions au moins l'assurer de l'intérêt que nous avons pris à sa lettre, et lui répondre sur trois points qui ne nécessitent pas de longs développements. Les « questions » sont traduites en français dans un style voisin du sien.

Question No 1 : Vous maintenez toujours des lignes de trolleybus déficitaires, mais ficelez-les donc en l'air et augmentez les véhicules des lignes qui rapportent ! Réponse : Cela ne ferait pas l'économie de véhicules et de personnel, Monsieur, et sans doute n'habitez-vous pas dans un quartier desservi par une ligne déficitaire.

Question No 2 : Vos appareils automatiques dans les trolleybus, de la gignone ! Jusqu'ici pas un agent en moins !

Réponse : Pas un agent en moins ! En effet, Monsieur, pas un, mais 16 agents en moins pour la seule année 1967, ce n'est pas si mal.

Question No 3 : Pourquoi employez-vous aujourd'hui des équipes de trois à quatre hommes pour la voirie, quand un seul suffisait naguère ! Laissez donc les papiers dans les caniveaux et les fientes enlever que deux ou trois fois par semaine. Mais intervenez en masse lorsque c'est réellement nécessaire : pour l'eau, la neige et pour les éternelles croûtes de chiens éparpillées dans la ville de l'avenir.

Réponse : Si la ville de l'avenir licencie les ouvriers et laisse traîner les papiers dans les rues cinq jours sur sept — bel exemple pour la population ! — elle devra les nettoyer pour ôter la neige et les croûtes de chiens ou risquer de n'en pas trouver d'autres en cette période de plein emploi.

Est-ce, Monsieur, ce que vous désirez ? Nous attendons une autre lettre anonyme de votre part.

Ad. Gug.

FRIBOURG - FRIBOURG

Décisions du Conseil d'Etat

De notre correspondant :

Dans sa dernière séance, le Conseil a nommé M. Maurice Poffet, de Guin, à Frیبourg, secrétaire de la commission cantonale de recours en matière d'assurances sociales. Il accepte avec remerciements pour les services rendus la démission de M. Fernand Ducrest, officier de l'état civil du 18me arrondissement de la Sarine (Rosens), il supprime : — l'arrondissement de l'état civil de Rosens et le rattaché au 19me arrondissement de la Sarine (Favargny-le-Grand) ; — l'arrondissement de l'état-civil de Progens et le rattaché au 4me arrondissement de la Veveyse (Semsales).

Il arrête les dispositions d'exécution du décret du 22 septembre 1967 relatif à la fusion des communes de la Rougève et Semsales.

Il prend acte d'une restitution anonyme de 3200 francs.

Il reconnaît le caractère d'utilité publique à la section de Frیبourg de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Il convoque les assemblées électorales du canton de Frیبourg pour le 18 février, en vue d'un vote populaire concernant l'octroi d'une amnistie fiscale.

Il approuve :

— les statuts de la Société de développement de la Gruyère ;

— les statuts du Syndicat d'améliorations foncières de Châtel-Saint-Denis ;

— le règlement concernant le « Fonds Louis Guigoz, Vuadens », en faveur des apprentis ;

— le règlement de la commune de Galviz pour l'assurance-maladie obligatoire.

Il arrête les dispositions relatives à l'utilisation du Fonds des améliorations foncières et approuve le règlement d'exécution des articles 1 et 2 de la loi d'application du 15 novembre 1952, de la loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale.

Il rattache la commune de la Rougève à l'arrondissement de l'état civil de Semsales. Il détache la commune de Pont de l'arrondissement de l'état civil de Saint-Martin et la rattache à celui de Porsel.

Il autorise les communes de Bossonnens, Frیبourg, Gruyères, Marly-le-Grand, Marly-le-Petit, à procéder à des opérations immobilières ; celles de Bonnefontaine, Cressier, Enney, Ependes, Fuyens, Gillarens, Bellegarde, Lully, Marly-le-Petit, Vesin, Vuadens, ainsi que la paroisse de Bellegarde, à percevoir des impôts.

ROMONT — Budget fortement déficitaire

(c) Mercredi soir, le Conseil général de la ville de Romont a siégé sous la présidence de M. Gérard Clere, syndic. Le budget de la commune pour 1968 a été adopté. Il présente un important déficit de 290,775 francs. Les recettes sont évaluées à 1,437,145 francs, et les dépenses à 1,727,920 francs.

D'autre part, le conseil a donné son approbation à la construction d'un vaste H.L.M. de 48 appartements, à réaliser par une société coopérative à laquelle participe la commune. Cette dernière a mis le terrain nécessaire à disposition de la société.

Une ferme rasée par le feu en Singine

Pour des causes qui n'ont pas encore été établies, le feu s'est déclaré hier soir un peu avant 22 heures dans une ferme isolée, sur le territoire de la commune d'Alterswil, dans la direction de Bruenisried. L'immeuble, qui abritait une exploitation agricole de moyenne importance, était construit en grande partie en bois. Il était la propriété de M. Robert Bapst, qui l'habitait avec sa famille. L'immeuble a été complètement détruit, ainsi que les récoltes et le mobilier. Il semble qu'une bête ait péri dans les flammes.

LE PÂQUIER — Petit skieur blessé

(c) Hier, l'hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis, a accueilli le petit Michel-Charles Pasquier, âgé d'une dizaine d'années, domicilié au Pâquier (Gruyère). En faisant une chute lorsqu'il skiait près de l'école du Pâquier, le malheureux se fractura un fémur.

LURTIEN — Méfaits du verglas

(c) Hier matin, vers 9 h 50, une voiture qui circulait en direction de Buchslen est entrée en collision avec un véhicule qui circulait de cette dernière localité en direction d'Ulmiz, à Gempenach, à la croisée de la scierie, sur la route secondaire. Due au verglas, la collision a fait, pour quelque 3000 francs de dégâts.

DIESSE

Deux évasions

(c) Deux pensionnaires de la maison d'éducation de Diesse se sont évadés hier. Aux dernières nouvelles, ils n'étaient pas encore retrouvés, dans la soirée.

Si vous avez un avis urgent à nous transmettre...

Nous rappelons que les avis urgents (avis de naissances, avis tardifs, avis mortuaires) doivent être adressés comme suit :

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AVIS URGENT

à l'exclusion d'autres mentions telles que noms de personnes, direction, imprimerie, etc.

La publication d'annonces dont l'adresse n'est pas conforme à l'indication ci-dessus pourrait subir des retards dont nous ne saurions être rendus responsables.

Début d'incendie

(c) Hier à 10 h 40, un début d'incendie s'est déclaré à l'usine Favag, à Bienne. Au moment où les soldats du feu arrivèrent sur les lieux, le sinistre avait été maîtrisé par les membres du personnel.

Trois collisions

(c) Hier, à 8 h 30, une collision s'est produite entre deux automobiles à la route de Brugg ; à 9 h 20, un trolleybus accroche une automobile à la rue de la Gare ; dans les deux cas, seulement des dégâts matériels.

A 14 h 40, un cycliste est renversé par une automobile. Légèrement blessé, il fut transporté à la clinique des Tilleuls, à Bienne, pour subir un contrôle.

Les annales biennoises

(c) Ceux qui aiment Bienne et ses environs, auront l'occasion de se procurer les « Annales biennoises ». Ce fascicule qui parle de la cité contient douze études ou chroniques en français, douze en allemand, notamment sur le somptueux présent qu'a reçu la Bibliothèque de la ville, sur le palais des Congrès, sur l'Ecole cantonale d'administration, sur l'Exposition suisse de sculpture, sur le théâtre, les conférences, la musique, la vie religieuse et la vie à Bienne, il y a cinquante ans, et quelques remarquables photographies.

JURA - JURA

TRAMELAN — Rénovation de la maison de paroisse ?

(c) Lors d'une récente assemblée de paroisse, on a étudié l'éventuelle rénovation de la maison de paroisse. Une dalle à hauteur de la grande salle permettrait de récupérer un étage qui donnerait lieu à la construction de deux salles. Les combles seraient aménagés en salles de réunion. Une nouvelle assemblée de paroisse en janvier décidera de ces transformations.

Les vacances scolaires

(c) La commission d'école de Tramelan vient de fixer les dates des vacances 1968. Les examens de fin d'année auront lieu le 29 mars 1968. Février : semaine de sport ; printemps : du 1er au 20 avril ; été : du 1er juillet au 3 août ; automne : du 23 septembre au 12 octobre ; hiver : du 21 décembre au 4 janvier 1969.

ORVIN

Début d'incendie

(c) Hier soir à 18 h 10, les premiers secours de Bienne étaient alarmés à Orvin où un début d'incendie venait d'éclater. Il s'agissait d'un feu communiqué au coffrage d'une maison en construction transmis par un fourneau destiné à sécher les murs récemment construits. Les dégâts matériels sont peu importants.

VAUD - VAUD - VAUD

Sur l'autoroute Genève-Lausanne 20 collisions, 3 blessés

(sp) Hier entre 23 h 05 et 23 h 15, une série de collisions en chaîne et d'accidents impliquant une vingtaine de voitures se sont produites sur les deux chaussées de l'autoroute Lausanne-Genève, près du pont de la Versoix, entre les kilomètres 18 et 22, la neige qui s'était mise à tomber s'étant rapidement

transformée en glace à la suite de la baisse de la température. Tout ce que nous avons pu obtenir dans les dernières minutes précédant la sortie du journal, c'est que l'on compte trois blessés, dont on ignore l'état. Les dégâts seraient très importants.

PERROY

10,000 fr. et le coffre emportés par des voleurs

(sp) Durant la nuit, des voleurs sont entrés, en brisant une fenêtre, dans le bâtiment de la Cave vinicole de Perroy, et ont emporté un petit coffre-fort contenant près de 10,000 fr. en espèces, après l'avoir descellé.

GRANGES-MARNAND

Grave chute dans un escalier

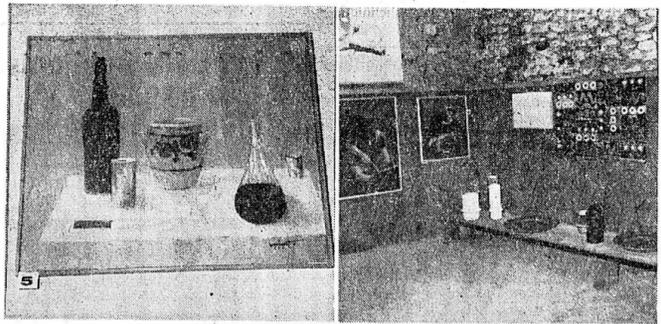
(sp) La petite Annelise Cachin, 4 ans, domiciliée à Granges-Marnand est tombée dans l'escalier de la maison paternelle et l'on craint une fracture du crâne. On l'a transportée à l'hôpital cantonal.

SAINTE-CROIX — Collision

(c) Hier, à 17 heures, deux voitures qui se croisaient, à la sortie de Mauborget, se sont heurtées en raison de la chaussée rendue glissante. Dégâts.

RÉGION DES LACS

Une nouvelle galerie d'art ouverte à Cerlier



De gauche à droite : une céramique de Devaud et une peinture de Schaller. A côté, une nature morte de Jaquet.

M. Peter-Rolf Hubacher vient d'ouvrir une galerie d'art à Cerlier, au numéro 10 de la Vieille-Ville, dans une ancienne demeure dont les assises datent du XIIIe siècle. Je tiens à faire remarquer que pour cette première exposition, pourtant organisée dans une localité allemande, M. Hubacher a fait appel à MM. Roland Schaller et Jaquet, deux peintres de Frیبourg et Devaud, un céramiste de Neuchâtel. Ce fait sera certainement très agréable aux visiteurs de Suisse romande.

J'ai déjà eu l'occasion d'apprécier le talent de Roland Schaller. On prend toujours le même plaisir à revoir ses huiles, composées dans un style ample, dépouillé et très personnel. Il sait nous dire, avec une émotion contenant toute la sollicitude qu'il voue aux humbles et aux déshérités, à ceux dont la vie est noyée dans la grisaille, les soucis et la monotonie. Ses couleurs ou dominent les gris et des rouges sans éclats sont d'une grande sobriété et cependant, son œuvre est toute frémissante de pitié et de tendresse.

L'envoi de M. Jaquet ne comporte que des huiles : des paysages, quelques nus et des natures mortes d'une fort belle venue. Il paraît cependant assez mal à l'aise dans les œuvres de petit format. Sa peinture

figurative comme celle de son camarade témoigne d'une vision claire et précise. Les sujets de ses natures mortes ont une présence et une densité indiscutable, sans que cela nuise à la cohésion de l'ensemble. Ces qualités se retrouvent dans ses nus, ses paysages, et deux bouquets de fleurs dont l'un composé de coquelicots est remarquable. C'est un artiste probe et sincère qui sait éviter les aventures hasardeuses.

Il faudrait encore signaler à l'attention des visiteurs de grands portefeuilles qui contiennent 6 sérigraphies en noir et blanc, dont trois sont signées de Schaller et les autres de Jaquet, où l'art des deux peintres a fait merveille.

Le céramiste Devaud, de Neuchâtel, présente des vases et des poteries aux proportions harmonieuses. On peut déceler dans quelques pièces une influence de l'art pré-colombien. Il faut reconnaître que Devaud atteint à la beauté sans jamais se départir d'une grande simplicité dans les lignes et les volumes ; la pièce maîtresse de sa collection est un très beau panneau mural, symphonie de gris, de bleu, de brun et de blanc qui par l'ordonnance habile de ses motifs, va bien au-delà d'un simple effet décoratif.

P. L.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Le « souper des pipes » Sans fumer... jusqu'au dessert !

(c) Une très ancienne coutume remontant probablement aux banquets des anciennes abbayes de tir, le « souper des pipes », se déroulera à l'hôtel de ville de Motiers. Cette agape, qui réunit les gouverneurs de la corporation des Six-Communes, a cette caractéristique que jusqu'au dessert, les participants n'ont pas le droit de fumer. A ce moment, ils allument, à l'invitation du président-gouverneur, les pipes de terre préparées à leur intention par le tenancier, marquées d'un millésime et parfois finement décorées.

Budget accepté à Saint-Sulpice

Le Conseil général de Saint-Sulpice s'est réuni et a notamment voté le budget qui prévoit un déficit de 22,000 francs. Il a également accepté le règlement du Syndicat pour l'épuration des eaux usées et a donné à ce syndicat l'autorisation de conclure un emprunt de 7,5 millions de francs.

REUCHENETTE — Noël des écoliers

(c) Hier en fin d'après-midi s'est déroulée à la Salle de gymnastique de Reuchenette, la fête de Noël des écoliers. Celle-ci est toujours très animée et donne l'occasion à différentes classes de se produire dans de belles réceptions, chants et saynètes.

Tirage de la loterie SEVA

Le tirage de la 174me tranche de la loterie « SEVA », qui a eu lieu hier soir, a donné les résultats suivants : Le gros lot de 250,000 francs échoit au billet portant le numéro 107345.

Le numéro 238988 gagne 50,000 fr. Le numéro 224677 gagne 20,000 fr. Les numéros suivants gagnent 1000 francs : 133647, 139316, 129604, 214965, 245589, 285435, 300494, 323788, 328148 et 328582.

Les numéros suivants gagnent 500 francs : 126816, 155261, 159481, 177787, 203990, 251831, 261694 ; 306309, 307800 et 308384.

Les numéros se terminant par 4509, 4669, 6753, 7536 et 9333 gagnent 100 fr. Les numéros se terminant par : 0400, 0642, 1708, 3293, 3822, 3950, 6531, 7568, 7923 et 9904 gagnent 30 francs.

Les numéros se terminant par : 055, 425, 478, 538, 648 gagnent 10 francs. Tous les numéros se terminant par : 3 et 5 gagnent 5 francs. (Sans garantie — seule la liste officielle du tirage fait foi)

Les flèches du pavillon militaire de l'Expo 64 se relèveront-elles ?

(c) Comme on le sait, les flèches du pavillon militaire de l'Expo 1964, à Lausanne, avaient été rachetées par une entreprise de transport de Payerne qui se proposait de les dresser au bord de la route Lausanne - Berne, entre Payerne et Corcelles. Mais à la suite de diverses circonstances, notamment d'oppositions, ces flèches gisaient toujours en bordure de la route cantonale en attendant qu'il soit statué sur leur sort. Or, on apprend que la commission cantonale de recours se rend à Payerne aujourd'hui (jeudi) afin d'examiner sur place le litige puis de décider si, oui ou non, les flèches pourront être dressées au bord de la route, à proximité d'une nouvelle station d'essence.

La foire de Noël

La foire de décembre s'est déroulée par un froid très vif. Elle n'a pas été très importante et les marchands forains n'ont fait que de petites affaires. Il y avait pourtant passablement de monde en ville, à cause de la proximité des fêtes de fin d'année. Le parc aux machines agricoles était assez réduit et ne recut que peu de visiteurs. Le marché aux fruits et légumes était un marché d'hiver, assez restreint. Les œufs du pays se vendaient 4 francs la douzaine.

Il n'y avait aucune tête de gros bétail sur le champ de foire. Sur la place de la Concorde, le marché au petit bétail était également moins important qu'à l'accoutumée et l'on n'a dénombré que 521 porcs, dont les prix sont restés sensiblement les mêmes qu'à la foire précédente. Les jeunes sujets, de six à huit semaines, valaient de 140 à 160 fr. la paire ; ceux de neuf à dix semaines, de 160 à 180 fr. la paire. Les jeunes porcs de trois mois se payaient de 90 à 105 fr. la pièce et ceux de quatre mois, de 105 à 125 fr. la pièce. Le porc gras était coté de 3 fr. 30 à 3 fr. 60 le kilo, poids vif, suivant la qualité.

YVERDON — Automobiliste blessé

(c) M. Roger Walther d'Yverdon, a été victime d'un accident de voiture, dans la région d'Essertines, alors qu'il sortait d'un chemin vicinal. Il souffre de fractures à une main, et il a été soigné à la clinique de la rue du Four, à Yverdon.

A l'hôpital

(c) Lors de sa dernière séance, le conseil d'administration de l'hôpital d'Yverdon a présenté le budget l'année 1968 qui prévoit un déficit de 183,600 fr., mais contenant des amortissements se chiffrent à 237,000 fr.

Il a été adopté à l'unanimité, de même que le crédit extraordinaire hors budget de 73,000 fr. pour l'achat de divers appareils pour les services médicaux et administratifs.

Passante blessée

(c) Hier à 12 h 15, à la rue de l'Ancien-Stand, Mme Giseppa Messina, habitant Yverdon, s'est élançée sur la chaussée au moment où arrivait une automobile. Elle a été transportée à l'hôpital, souffrant de blessures au front et à un genou.

CONCISE — Au Conseil communal

(c) Le Conseil communal de Concise a tenu sa dernière séance de l'année. Plusieurs objets de l'ordre du jour ont retenu l'attention des conseillers. La municipalité a soumis une demande d'aménagement du territoire de la Raissa pour la création d'une zone de construction avec les aménagements nécessaires (routes, égouts, station d'épuration, port, piscine, groupement de villas, îlots de verdure). La municipalité désire faire de cette région un lieu de villégiature. L'approbation unanime des conseillers a montré à quel point ce projet était intéressant. Par ailleurs, le budget pour 1968 a été présenté, il prévoit un déficit de 1700 fr., sur un montant de dépenses de 300,000 fr. environ. Le nouveau bureau du conseil a été constitué avec M. François DuPasquier comme président et M. Georges Dagon, comme premier vice-président.

Le dancing biennois « Domino » a fait peau neuve

Hier soir, la presse était conviée à la visite des nouvelles installations du dancing biennois « Domino ». Son directeur, M. Roh, accompagné d'architectes spécialisés vient de réaliser un véritable coup de baguette magique. Tout a littéralement changé et l'on ne reconnaît plus le « Domino » d'il y a onze ans. Le hall, le bar et la grande salle sont actuellement décorés tout de rouge et de noir, s'inspirant du style anglais. Les locaux sont chauds, sympathiques et confortables. Ils sont munis de toutes les installations nécessaires à l'éclairage d'un tel établissement et à la diffusion de la musique. Car il ne faut pas l'oublier, le « Domino » présente à longueur d'année des orchestres et attractions internationales. Quant à la piste de danse, toute de marbre, elle va réjouir plus d'un amateur.

**JOHNNIE WALKER**

Le whisky le plus vendu dans le monde entier

**AVIS URGENT**

à l'exclusion d'autres mentions telles que noms de personnes, direction, imprimerie, etc.

La publication d'annonces dont l'adresse n'est pas conforme à l'indication ci-dessus pourrait subir des retards dont nous ne saurions être rendus responsables.

Feuille d'avis de Neuchâtel

# LA CHAUX-DE-FONDS

# LE LOCLE - LE LOCLE

## Pour la première fois en tant que chef régulier Paul Klecki dirige à la Salle de musique l'Orchestre de la Suisse romande

De notre correspondant : Evidemment, pour ceux qui pensent que si le XIXe siècle fut en musique vaste et divers, il n'est pas le plus grand, eu égard au dix-huitième et au vingtième —

lequel a encore un bon tiers à parcourir —, le programme de l'OSR (Brahms et Mahler), était un peu inquiétant.

Pour beaucoup, qui connaissent peu Mahler, si peu joué chez nous, le goût de la nouveauté l'emporta, de même qu'un tout petit peu de honte à l'égard si peu entendu. Ils furent récompensés, car ceux qui filèrent à l'entracte ont indiscutablement manqué la plus belle partie de ce concert, le « concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77 » de Johannes Brahms ayant été mis en lever de rideau.

### UNE OEUVRE MONUMENTALE

Malgré un léger malaise au début, Henry Szeryng, ce violoniste incomparable joua cette œuvre monumentale de bout en bout, et avec une infatigable énergie. Aussi n'est-ce pas du tout pour cela que le grand artiste nous parut un peu mince, un peu faible, dans ses rapports avec l'orchestre et Klecki d'abord, en soi-même ensuite. Car nous sommes, en effet, persuadé qu'il l'a interprétée ici comme ailleurs, à Genève ou à Lausanne.

Tout est parfaitement dosé, posé, et enfin vécu. Équilibre et solidité, telle est la rare qualité d'un jeu rompu à toutes les difficultés, et dans les cadences hésitantes de traquenards, ou dans cette fusion dévorante avec l'orchestre qui caractérise Brahms, il s'est révélé égal à lui-même. C'est donc bien sa conception même de ce concerto qui est en jeu. Comme son maître Beethoven, Brahms n'a écrit qu'un

concerto pour violon et orchestre, et comme lui, bien que l'œuvre de son illustre devancier ait plus de souffle que la sienne, toutes deux sont loin de compter parmi les chefs-d'œuvre. Il nous paraît pourtant que dans l'interprétation de Klecki, il y avait une grandeur, un éclat que nous ne retrouvons pas au même degré dans le soliste.

### VÉRITABLE ENCHANTEMENT

Aussi quand vint Mahler, la « Symphonie No 1 en ré majeur », ce fut un véritable enchantement. Musique très près de la veine populaire, primesautière, extraordinairement extérieure, éclatante voire drôle, elle est d'une orchestration absolument magnifique, variée à souhait, bourrée d'images, de couleurs embouffées les unes dans les autres, sont un gros effort de composition et de logique même interne, mais toujours saisissante et agréables. Non pas une somme de pensées ou d'inventions profondes (sauf de nouveau en orchestration, qui est magistrale), mais bien une œuvre puissante par une certaine éloquence et le génie de l'improvisation. Il faut dire alors qu'ici encore Klecki se révéla un maître étonnamment sûr, qui avait déchanté ce Mahler de main main. D'une finesse, d'une élégance, d'une clarté extrêmes, jusqu'au fond de l'orchestre, il disait tout, mais dominait le tout, en puissance, en légèreté, en justesse de touches et de contrastes.

J.-M. N.

## Froid : l'eau manque déjà dans certaines fermes des montagnes

Le record n'est pas tombé. Mais on n'était pas loin du -37,4 enregistré à la Brévine, en fin de semaine, voici quinze jours. Jeudi matin à 6 h 30, le thermomètre marquait -33,5, à 8 h 30, on relevait -33,7, alors que sur le coup de midi, le mercure était « remonté » à -26. Hier soir, on relevait de 22 h 30, on notait -10.

Ce brusque retour des grands froids dans les montagnes pose des problèmes aux agriculteurs des fermes éloignées. L'eau manque déjà par endroits. Hier, au cours de la journée, des agriculteurs des Baillois, près de la Brévine ont dû se faire ravitailler par camion-citermes.

# La Chaux-de-Fonds sous l'avalanche des Noëls...

## Mais quel plaisir quand c'est pour le bon motif !

Hier, les élèves du Gymnase cantonal, et peut-être aussi quelques « grands » de l'école secondaire, s'en allaient dans tous les quartiers de la ville et même dans les alentours, voire jusqu'aux lointains Brenets porter à de bons vieillards essayés un panier copieusement garni et toute l'affection de la jeunesse pour ceux du « troisième âge ».

C'est cela, au vrai, qui fait le plus de bien aux solitaires : sentir un peu de sympathie humaine, timide, gauche tant qu'on voudra, mais qui couvre d'un baume céleste le cœur de nos grands-mères et grands-pères. Tradition vieille de plus de cinquante ans, préparée par la vente des « cilletts d'octobre » qui finance les achats.

### BUCHÉ, BUCHONS, BUCHEZ...

On se réveilla matin, en ce jeudi frivole, à 15 à la Chaux-de-Fonds, à 33 à la Brévine. Brühl Daniel Favre et ses techniciens partirent dès potron-minet de Lausanne, pour être à 9 h tapant dans la métropole de l'horlogerie : toujours rapport à cette sacrée Vue-des-Alpes, dont on ne sait jamais, dit-on... Or, voilà qu'on est fin nez : non pas du tout à cause de la Vue-des-Alpes la bien nommée, où l'on circulait comme sur un billard et accomplissait la distance en vingt minutes de Neuchâtel au Pod, où l'on atterrissait en douceur et sous le soleil éblouissant, mais bien pour de traître d'Yverdon, ou ce bétou de Boudry si large, si tentant, mais... L'on s'aperçut qu'outre la route virginale et sans ruse, l'on émergeait de la soupe aux pois pour entrer dans la merveille du ciel bleu, par la « route du Soleil », ainsi qu'on nomme la superbe artère et épino dorsale du pays néocomien.

Sitôt dans les couloirs extérieurs de l'hôtel Richemont, vaste immeuble commercial et industriel, face aux banques et grands magasins, le grand « boum » s'enflamma et, attisé par la bise et la chaleur du cœur chauxois, ne fit que croître et embellir. Tout d'abord, Jacques Frey l'animait, ce cheville ouvrière de toute l'affaire, qui avait tout monté avec son compère Favre, aussi bien la partie variétés que celle, si exquise, de la charité — puis les Psychédéliques (quoi ? mais oui...), orgue, avec Alain, batterie pour Philippe, basse pour Jimmy, les « Bimbobos », musique à la bouche, Daniel, naturellement. Et les enfants des écoles, bien sûr...

Et les paquets d'arriver, des buches, d'autres friandises, des vêtements en excellent état, des jouets, de l'argent. L'on sait en quoi consiste la « Bûche de la chaîne de Noël et du bonheur » : tous les boulangers, pâtisseries et confiseurs de Suisse romande ont accepté d'organiser une action

spéciale des buches, qu'ils vendent à un prix majoré de 50 c. et sur chacune d'elles remettent 1 fr. à la Chaîne du bonheur.

Soyez gourmands, puisque ainsi vous permettez à beaucoup d'éprouver la joie de Noël. Mais en outre à Morges, Carouge, Fribourg, Sierre, Delémont et la Chaux-de-Fonds, la radio planait sa tente et demandait un effort supplémentaire : l'on pouvait non seulement acheter la bûche, mais l'apporter au stand et doubler ainsi le bel et bon geste.

Ce fut une avalanche. Des enfants des écoles apportaient leur obole, rassemblés en classe, des bureaux, des fabricants : billets de cent, cinquante, vingt, dix, des pièces : au total plus de 2300 fr. Sur cette somme, mille furent remis au Mouvement de la jeunesse suisse romande pour allonger sa ligne de Nouvel-An : voilà qui va faire quelques vacances pour d'aucuns, des skis pour d'autres, des souliers... On en a bien besoin, ma foi. La marchandise est distribuée par les soins de la policlinique aux essayés :

Voyez-vous, il y a encore bien des misères de par la ville. Certes, ce n'est pas comme dix ans en arrière : c'est fou les progrès que l'on a faits, côté sécurité sociale. Les pouvoirs publics sont très attentifs à ce problème. Mais l'isolement, aucune loi ne peut y remédier. Les marchandises qu'on nous apportait ont permis d'exprimer la sympathie rayonnante du monde à près de trente personnes, et pas « à la retraite », je vous en prie, nous disait la directrice de l'institution.

Comme il y avait énormément de dons, on put aller au Home d'enfants, à l'Asile, aux Percé-Neige et surtout aux Ateliers A.S.I. (Association suisse des invalides). Allons, de la part de tous, merci, Chaux-de-Fonnières !

### A L'HOPITAL

C'était la dernière fois que le conseiller communal Petithuguenin présidait la traditionnelle fête de Noël, hier à 16 h. Président de la commission administrative et de celle de construction, il a été ces dernières années jour et nuit à la tâche, y laissant une partie de sa santé, ce qui a provoqué son départ prématuré pour juin prochain, ce que tous, unanimement, mais surtout ses proches collaborateurs, médecins, architectes, directeur, regrettent infiniment. Le labeur immense, probe, efficace et désintéressé accompli par ce magistrat demeurera dans toutes les mémoires, ce ne sont pas les malades, dont le sort malheureux a changé du tout au tout, qui nous contrediront.

Magnifique œuvre humaine, l'hôpital verra son comité de construction déposer son dernier rapport le 31 décembre 1967. En

partant, le conseiller Petithuguenin a eu, dit-il, la très grande joie de voir le peuple neuchâtelois approuver trois projets éminemment humanitaires : amélioration considérable de l'assurance maladie, aide cantonale aux établissements hospitaliers, rationalisation des établissements de rééducation de l'enfance et de la jeunesse.

Après quoi, dans le grand hall admirablement décoré de la vaste vue sur Bethléem et de toutes les guirlandes de Noël (jusque dans tous les corridors et les chambres), ce fut la fête bien-aimée, avec le pasteur Rosat et l'abbé Cattin, des musiciens chantant de ravissants chœurs de circonstance, des enfants, de jeunes instrumentistes.

Et maintenant qu'un Noël bien chauxo-fonnier a été célébré de toutes les manières, place au grandiose Noël à travers le monde !

LE CHAUXOIS

## Près de 400 habitants de plus à la Chaux-de-Fonds en 1967

En date du 15 décembre 1967, la ville de la Chaux-de-Fonds comptait 43,036 habitants, soit 393 de plus qu'un an auparavant. On y dénombrait 8443 étrangers, dont 5390 Italiens, 1172 Espagnols et 1162 Français.

### Priorité non accordée

Une automobiliste de la Chaux-de-Fonds, Mlle G. F., circulait hier à 12 h 45, au volant d'une automobile, rue Agassiz. A la hauteur de la rue du Tertre, la conductrice n'accorda pas la priorité à une voiture conduite par M. V. B., de la Chaux-de-Fonds également. Dégâts matériels.

### Route coupée

M. L. L., de la Chaux-de-Fonds, au volant d'une voiture, quittait son lieu de stationnement, hier à 9 h 15. Le conducteur ne prit pas toutes les précautions nécessaires, et son véhicule coupa la route à une automobile conduite par M. M. V., de la Chaux-de-Fonds également. Dégâts matériels.

### Collision en marche arrière

Hier, à 10 h 10, M. A. J., de la Chaux-de-Fonds, au volant d'un fourgon, voulut sortir d'une place de stationnement privée, en marche arrière, à la place de l'Hôtel-de-Ville. Au cours de cette manœuvre, il heurta un camion, arrêté sur le passage du Centre. Dégâts.

### FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Réception des annonces et des abonnements

## AU LOCLE

chez Mme S. FAVRE  
Rue D.-Jeanrichard 33  
Tél. (039) 5 32 66  
Discobar - Tabacs  
Journaux

## LE « PONT » ENTRE NOËL ET NOUVEL-AN : DÉJÀ UN AVANT-GOÛT DES VACANCES...

### Mais où sont les Noëls d'antan ?

(c) Après la fièvre que connurent ces derniers jours nos rues illuminées et les magasins regorgeant de marchandises et de clients, ce sera le calme de Noël.

Bientôt toutes les cloches de nos églises vont carillonner pour annoncer Noël et encore un peu plus tard elles sonneront pour accueillir l'an neuf.

Dans la grande hâte de la civilisation, ces fêtes nous offrent la chance d'un répit, d'une halte. Au Locle, comme ailleurs je suppose, les grandes usines ont organisé un véritable « pont » entre Noël et Nouvel-An. Le temps « perdu » a été refait de différentes façons. Ici on a travaillé quelques samedis matins, là on a préféré augmenter le temps journalier de travail de dix à douze minutes, ailleurs on a adopté des solutions mixtes. Ces vacances, car c'en est, permettent aux ouvriers étrangers de regagner leurs pays pour y passer les fêtes...

### L'OIE GRASSE A DÉTRÔNE LA... TAILLAULE !

Il est juste de reconnaître que le Loclois, c'est resté une tradition, aime à passer Noël dans le cadre de famille, autour d'un arbre de Noël. Il aime cette intimité qui n'est pas sans procurer de la joie. Il oublie pour un instant l'incessant tumulte de notre civilisation avec ses machines électroniques, ses étonnantes merveilles.

Sans doute les jouets que l'on étale au pied de l'arbre ont « marchés » avec le progrès. De mon temps

(il est vrai que ça remonte tout au début du siècle) une paire de patins à vis ou des « alifax », accompagnés d'une petite scie à découper nous faisaient sauter de joie.

Et je jalouxais un de mes petits amis de quatorze ans qui avait reçu une locomotive à vapeur. Le réveillon lui aussi s'est enrichi et il nous fait oublier, momentanément, la vraie signification de Noël.

Il est vrai que les cultes de minuit, protestant et catholique sont très fréquentés et ils nous donnent l'occasion de nous interroger, de penser à ceux que nous pouvons aimer et aider.

### UNE COUTUME QUI A DISPARU

La veille de Noël les familles étaient presque toutes visitées par les « dames de Noël ». Elles s'annonçaient au moyen de petites cloches. Elles étaient généralement bien accueillies, s'adressaient aux enfants plus crédules que ceux de nos jours. Des uns en avaient une peur « bleue » et promettaient tout ce que la « dame de Noël » lui demandait. Réchauffés d'un bon thé ou d'un verre de vin elles repartaient parfois riches de quelques pièces de monnaie.

On les retrouvait le soir de Sylvestre sur la place du Marché pour saluer l'an neuf et participer à l'embrassade générale dès le premier coup de minuit. Il y avait là toute grande foule.

La Musique militaire faisait vibrer ses cuivres. A part les malades et les handicapés tout le monde se rendait sur la place du Marché. La nouvelle année accueillie c'était la

ruée vers les cinémas et les restaurants où l'on dansait jusqu'au matin. Les plus endurants ne fermaient pas l'œil durant les trois jours de fête.

L'accordéon et le piano étaient roi. Tout ça a bien changé. Bien sûr on danse encore à Sylvestre et le jour de l'An mais la gastronomie est devenue un art qui est le propre des peuples civilisés. Lisez les pages d'annonces de votre journal et vous serez émerveillés de constater ce qu'on peut offrir comme menus de Noël et de Nouvel-An. Du canapé au foin de volaille vous passerez à ceux que nous pouvons aimer et aider.

Cette gastronomie a été portée à un haut degré de finesse. Mais à côté des grands restaurants aux menus riches et variés il existe encore une accueillante pinte où l'on sait trouver à côté d'une chère bien préparée une atmosphère plus intime et quelques bons amis.

Nous restaurants de campagne nous offrons encore des ressources intéressantes pour celui qui désire fêter les pieds sous la table, le renouvellement des ans. Et puis, c'est encore la majorité, les Loclois passeront fort calmement le soir de Sylvestre et le jour de l'An dans l'intimité de la famille où ils feront fête au menu mijoté avec amour par une maîtresse de maison, excellent « cordon bleu » ou par le chef de famille qui, lorsqu'il s'y met, pourrait rivaliser avec le meilleur des cuisiniers. Mais tout ça nous met l'eau à la bouche... C.

## FRANCE VOISINE

### Une entreprise de Morteau en faillite : 60 ouvriers au chômage

(c) Une soixantaine d'ouvriers horlogers de Morteau se sont inscrits en cette fin d'année au fonds de chômage. En effet, la société des montres Michel Amadry vient d'être déclarée en faillite. Elle employait, dans la ville du Haut-Doubs, quarante-huit personnes, dont huit administratifs, qui tous ont reçu dernièrement une lettre de préavis de licenciement.

La société Amadry, ancienne entreprise de Morteau, avait été reprise dernièrement, par de jeunes industriels. D'autre part, la société de montres Renov qui possède un atelier à Morteau et un autre à Besançon vient de décider de s'installer définitivement à Besançon en abandonnant l'établissement mortauais qui sera fermé.

Ainsi, une dizaine de personnes se trouveront également concernées par ce changement, ce qui porte à une soixantaine le nombre de chômeurs. Nous croyons savoir pourtant que parmi ces ouvriers désormais sans travail un certain nombre, pas plus d'une dizaine jusqu'à présent, aurait trouvé du travail en Suisse et notamment dans la ville frontalière du Locle.

## Une histoire de clef qui mène au tribunal de police du Locle

Le tribunal de police du district a tenu son audience hebdomadaire, hier après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Duval, qui assistait Mlle Danielle Tière, commis au greffe.

### MÊME PAS AVEC UNE FLEUR !

Se prétendant mandaté par Mlle L. M., des Tailières, J. T., de Lausanne, a tenté, le 13 octobre, d'entrer dans l'établissement du lieu qui était fermé au public. Le teneur L. (qui est plaignant avec sa femme) lui signifia qu'il n'avait rien à faire dans les locaux. T. se retira, mais revint en l'absence de L., entra dans la salle à manger et s'empara du trousseau de clefs, malgré la résistance de Mme L.

Au moyen de ces clefs, T. pénétra à nouveau le lendemain dans l'établissement. L'affaire est moins importante qu'elle ne paraît de prime abord.

Les époux L., plaignants, avaient consenti de mauvaise grâce à avancer un inventaire qui devait se faire avant leur départ à fin octobre. Le mandataire de la propriétaire, Mlle M., a pris les clefs pour se rendre dans la salle à manger de l'établissement tenu par les époux L. pour y terminer l'inventaire de remise, fort mal préparé. Il y a, c'est certain, violation de

domicile. T. ayant pris les clefs de son domicile. Il nie avoir porté la main sur la tenancière, ou même l'avoir simplement bousculée comme elle le prétend avec un certificat médical attestant que Dame L. toute « remuée » n'a pas pu travailler durant un certain laps de temps. La clôture des preuves étant faite, le tribunal ne retient pas les voies de fait mais seulement la violation de domicile. Pour cette infraction la loi (article 186 du C.P.S.) le tribunal condamne J. T. à une peine d'amende de 30 fr. et à payer 30 fr. de frais. Cette peine sera radiée du casier judiciaire de T. après un délai d'épreuve de 2 ans.

### PIÉTON ET AUTOMOBILISTE INCULPÉS

Le 14 mars, à 17 h 20, un automobiliste de Villers-Lac, B. Sch., venant de la rue des Envers à une vitesse non exagérée, circulait le long de la rue Jehandroz, pour reprendre la rue de France. Peu avant d'arriver à la hauteur du home Zenith, il vit un piéton sur sa droite prêt à traverser la route. Ce dernier regarda l'automobile, ce qui incita l'automobiliste à continuer sa route. H. F., le piéton inculpé, s'engagea sur la chaussée et fut atteint alors qu'il était au milieu de la route. Il eut la jambe fracturée à deux endroits et fut longtemps hospitalisé. La correction totale de l'automobiliste fut reconnue ainsi que la parfaite loyauté du piéton. Les deux portent une part de responsabilité dans ce stupide accident. Quel sera l'avis du tribunal ? On le saura dans huit jours car le président entend se pencher de plus près sur les dossiers.

### ÉPILOGUE D'UN ACCIDENT

Le 23 octobre, un cycliste motorisé, M., circulait sur la route cantonale du Col-des-Roches avec l'intention de se rendre à l'usine de mécanique Aciera, soit à gauche par rapport à son sens de marche. Donc, de l'extrême-droite de la route, M. entreprit de gagner la gauche, mais il n'annonça pas cette délicate manœuvre en tendant le bras, comme la loi le commande. Il eut la malchance, au moment où il se trouvait à l'extrême-droite de la route, d'être violemment heurté par l'avant d'une automobile pilotée par M. R., de Morteau.

Ce dernier roulait sur la piste centrale du fait qu'il venait de dépasser une voiture inconnue des enquêteurs. Sous l'effet du choc, M. fut projeté sur le capot de l'automobile pour retomber ensuite sur le bord gauche de la chaussée, environ 13 m 50 plus loin. Trois chefs d'accusation sont retenus contre R. : excès de vitesse, non observation des signaux et manque de maîtrise. Après le débat et étant donné les infractions retenues contre le cyclomotoriste, R. M., qui a coupé la circulation et qui a, du reste, payé l'amende sans faire opposition, le tribunal inflige à l'automobiliste R. une amende de 30 fr., assortie de 30 fr. de frais.

### COLLISION

Le 8 août 1967, P.-J. B., du Locle, circulait le long de la rue de France à 50 km à l'heure. Parvenu à l'intersection des rues Albert-Piguet - France, il entra en collision avec une autre automobile chauxo-fonnrière conduite par L. P. Ce dernier venait de quitter une place de stationnement et après avoir roulé une cinquantaine de mètres, s'est dirigé à gauche pour s'engager dans la rue Albert-Piguet. Les deux conducteurs ont été blessés. L'un reproche à P. de ne pas avoir accordé la priorité à B. qui y avait droit étant en circulation. L'autre pense que B. aurait dû se méfier, le clignoteur de P. étant mis. L'écheveau étant passablement embrouillé, le juge ne prononcera son jugement que dans huit jours. C.

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

### ● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Ritz : « Quatre bassets pour un Danois » Walt Disney, 20 h 30 (enfants admis en matinées) ; Corso : « Les fêtes galantes », René Clair, 20 h 30 ; Palace : 15 h et 17 h 30 : nouvelle version de « La route vers l'or » de Charlie Chaplin ; 20 h 30 : « Le jour se lève » de Carne ; Scala : « Mary Poppins » de Walt Disney, 15 h et 20 h 30 ; Eden : « Vera-Cruz », 20 h 30.

PHARMACIE D'OFFICE. — Coop Neuve 9 ; Bourquin, L.-Robert 39. Dès 22 h, No 11.

MÉDECIN D'OFFICE. — 2 10 17.

MAIN TENDUE. — 3 11 44.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE ANIMAUX : 3 22 29.

EXPOSITIONS. — Galerie du Manoir : dessins d'Hubert Queloz, Egypte, Provence, Jura. Bibliothèque de la ville : exposition documentaire « La Chaux-de-Fonds 1917 ». Musée des beaux-arts, d'horlogerie, d'histoire naturelle : aux heures habituelles.

VARIÉTÉS. — Cabaret 55 : orchestre Madison, danses espagnole et turque, les reines internationales du strip-tease.

DIVERS. — Temple indépendant 9 h 45 : « Noël de toutes les couleurs » production mondiale en direct de la Radio romande.

Patinatoire des Mélézes, 20 h 30 : Fête de Noël du club des patineurs.

### ● AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux : 20 h 30 : Les misérables ; Casino : 20 h 30 : La Bible.

PHARMACIE D'OFFICE. — Mariotti.

PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

## Téléphonez-nous !

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discretion assurée.

Tél. jour et nuit : (038) 5 65 02 (sauf du samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures).

## FAN

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » et l'« EXPRESS » ne paraîtront pas le 25 décembre, jour de Noël. En revanche, ils sortiront de presse le mardi 26 décembre.

Nos bureaux resteront fermés le 25 décembre. Les annonces destinées au numéro du mardi 26 décembre devront nous être remises jusqu'au vendredi 22 décembre, à 10 heures.

Dans la nuit du lundi 25 décembre au mardi 26 décembre, les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans la boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 23 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le lundi dès 20 heures.

Administration de la « Feuille d'avis » et de l'« Express »

## L'EXPRESS

## « Dumbo et le Mystère de Noël »



UN NOUVEAU VOL SUPER-SONIQUE, PUIS DUMBO AMÈNE EN REMORQUE UNE ESCOUADE D'AIDES POUR LE PÈRE NOËL... LES SEPT PETITS NAINS !

PARÉ POUR LE SAUT, LES NAINS !

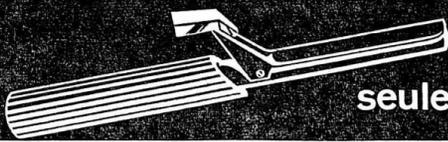
LA SECONDE SUIVANTE...

© 1967 Walt Disney Productions World Rights Reserved

distribué par opera mundi

A SUIVRE

# Fer à coiffer Solis



seulement Fr. 33.-



L'annonce  
reflet vivant du marché

## Equipements chasse-neige Aebi

Petit chasse-neige monoaxe, à lame, pour places de stationnement et préaux (notre illustration)

Petit chasse-neige monoaxe, à turbine, pour ouvrir les chemins

Chasse-neige monoaxe, à lame, pour les quartiers d'habitation

Chasse-neige monoaxe, à turbine, pour débarasser les remparts de neige

Chasse-neige hydraulique, à lame, monté sur Transporter Aebi (véhicule tous terrains à commande sur les 4 roues, à emploi multiple, pour les services publics)



Demandez notre prospectus spécial et la liste de références concernant nos équipements de chasse-neige

Aebi & Co SA, Fabrique de machines  
3400 Burgdorf  
Téléphone 034/23301

## La fondue crée la bonne humeur!



PRIX CHOC  
APRÈS TRANSFERT



CUISINIÈRE À GAZ  
pour gaz de ville ou en bouteille, 3 feux, four vitré, émailage blanc très soigné, garantie 1 an :

198.-

AUX ARTS MÉNAGERS s.a.

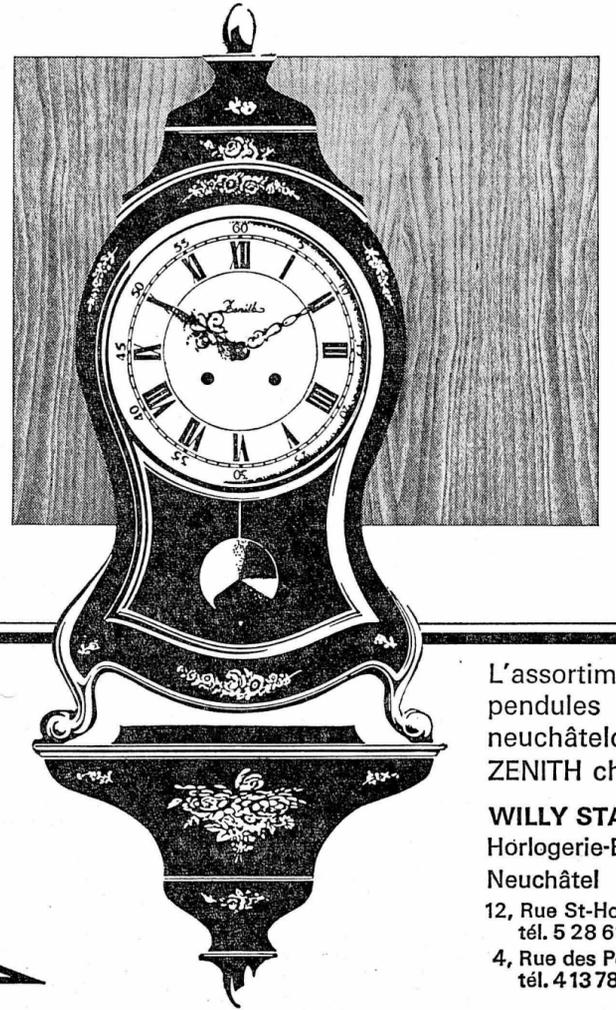
nouvelle adresse : Fausses-Brayes  
(à deux pas des Terreaux,  
derrière les Caves du Palais)  
5 étages d'exposition  
Nouveau tél. : 5 76 44

Les messieurs sont toujours bien conseillés à la

Parfumerie - Boutique - Cadeaux



Temple-Neuf 1 Neuchâtel Tél. 5 71 71 Concert 6



L'assortiment des pendules neuchâteloises ZENITH chez :

WILLY STAUFFER  
Horlogerie-Bijouterie  
Neuchâtel  
12, Rue St-Honoré  
tél. 5 28 69  
4, Rue des Poteaux  
tél. 4 13 78

...une vraie valeur:

# ZENITH

## Dans chaque intérieur un authentique TAPIS D'ORIENT

Achats et importations directs, d'où prix intéressants - Comparez!

Important: chaque TAPIS D'ORIENT avec certificat de garantie - un placement sûr et recherché!

### Fr. 35.- à Fr. 100.-

Kemereh-Baby	35.-
Tebriz-Baby	39.-
Hamadan-Puchtl	49.-
Karadja-Puchtl	49.-
Anatoj-Jastik	dès 69.-
Karadja-carpette	95.-
Afghan-Baby	98.-

Livraison franco domicile ou rabais à l'emporter! Sur demande: paiement comptant à 90 jours ou facilités de paiement sans risque.

### Fr. 100.- à 500.-

Karadja-Canapé	env. 60x150	110.-
Hamadan-descente	env. 70x130	140.-
Shasavan-carpette	env. 70x130	150.-
Hamadan-Mossul	env. 100x200	175.-
Beloutch	env. 80x130	180.-
Bachtjar-Faridan	env. 100x150	180.-
Shasavan-Zaronim	env. 100x150	230.-
Karadja-Zaronim	env. 100x150	250.-
Afghan	env. 100x150	290.-
Karadja-passage	env. 70x240	295.-
Ferdows	env. 190x280	350.-

### Fr. 500.- à 1000.-

Berbère vérit.	env. 200x300	590.-
Mehrovan	env. 200x300	690.-
Bachtjar-Horey	env. 200x300	690.-
Luri	env. 150x230	750.-
Afghan	env. 170x240	790.-
Berbère vérit.	env. 230x320	790.-
Illiat	env. 200x300	850.-
Khar	env. 140x270	850.-
Bollou	env. 170x260	850.-
Mehrovan	env. 230x320	880.-
Seraband	env. 200x300	980.-

### Plus de Fr. 2000.-

Kirman	Bachtjar-Samani
Keshan	Tapis de soie
Bochara	Ispahan
Afghan anc.	Ghoum
Tebriz	Sarouk
Chine	

Essence gratuite/Billet CFF, Taxi en ville pour tout achat dès Fr. 500.-. Profitez-en!

### Fr. 1000.- à 1500.-

Schiraz	env. 200x300	1080.-
Heriz-Médaille	env. 200x300	1080.-
Haut-Atlas	env. 200x300	1080.-
Moyen-Atlas	env. 200x300	1080.-
Afghan	env. 200x300	1180.-
Sarab	env. 210x320	1290.-

### Fr. 1500.- à 2000.-

Sharabian	env. 230x340	1850.-
Ahar	env. 260x360	1950.-
Heriz	env. 260x340	1950.-
Gold-Afghan	env. 190x280	1950.-
Karadja	env. 230x320	1950.-
MIR	env. 200x300	1980.-

la maison d'ameublements et de tapis à l'avant-garde

# Pfister ameublements sa



## BIENNE, Place du Marché-Neuf

Le «Centre du meuble et du tapis» du Jura et du Seeland Exposition sur 8 étages

devant l'immeuble et environs - Lundi matin fermé - Tél. 032/3 68 62

Essence gratuite/billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-



## NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Tél. 038/5 79 14 à proximité immédiate

Ouvert tous les jours de 8.00 à 12.00 h et de 13.30 à 18.30 h, samedi ouvert sans interruption

jusqu'à 17.00 h - Voyages gratuits à la fabrique-exposition à SUHR p/Aarau

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

## LA PRISONNIÈRE DU «CHATAM»

par ILONA BALASSA

12

Holt resta sur le pont. Il entendit le grésillement du télégraphe qui donnait l'ordre au grand bateau de s'arrêter. Un navire se dirigeant vers le sud croisa le «Calcutta». Puis les moteurs se remirent en marche, le pont trembla et le bâtiment continua sa route le long de la côte ensoleillée. A plusieurs reprises, le paquebot s'immobilisa pour laisser le passage à un bateau-réservoir d'essence, qui avait la priorité dans le canal.

On arrivait en vue du km 136. L'eau ressemblait à une masse de plomb. Dans la vapeur collante de ce jour torride, Holt avait l'impression de dangers latents qui jailliraient brusquement de la poussière brûlante du désert.

Il distingua les deux grandes tentes des Bédouines et la sienne plus petite. Sur la rive une silhouette en burnous blanc agita un voile vert. C'était Ayscha qui le saluait. Pendant quelques secondes Holt ferma les yeux. Une forme blonde remplaça la forme noire... il vit étinceler au soleil les cheveux dorés d'Ilse... Il rêva ainsi longtemps à la jeune fille.

Les tentes n'étaient plus que de minuscules points qui finirent par disparaître.

A la gare de Ganefa, des banderoles de couleurs s'agitaient dans le vent. Le «Calcutta» pénétra ensuite dans le lac. Le télégraphe des machines sonnait sur le pont, les hélices tournaient plus vite. L'ingénieur gagna sa cabine.

Il remonta sur le pont dans la soirée pour respirer un peu d'air frais.

X X X

Les projecteurs du bateau éclairaient les deux côtés du rivage, parfois, ils effleuraient une bouée flottante et revenaient illuminer les talus en bordure du désert. On avait quitté le lac Timsah et on arrivait dans le voisinage du célèbre seuil d'El Gisar qui avait causé tant d'ennuis lors de la construction du canal.

L'ingénieur s'assit sur un câble roulé entre deux canots. Des lumières rouges clignotaient; le sémaphore de la station de signal. Derrière elle, la tache laiteuse des dunes du désert éclairées par la lune. Deux bateaux étaient à l'ancre, ils dirigeaient sur le paquebot leurs gros yeux rouges et verts.

Holt pensait à Ilse. Il entendait sa voix claire dans la douce et faible mélodie du vent à travers les mâts. Il rêvait qu'il tenait la jeune fille dans ses bras.

Mais un timbre profond déchira sa songerie.

— Je vous ai prié de venir ici afin de vous parler sans risquer d'être entendu. Dans une cabine, on ne sait jamais, les parois ont souvent des oreilles.

Holt allait signaler sa présence, car il lui était désagréable d'être le témoin d'un entretien secret entre des inconnus quand un nom le figea sur place.

— J'ai vu Rafaeli, il y a quelques jours. Il va réaliser une affaire comme on n'en voit pas deux dans un siècle.

— Je pensais bien qu'il s'agissait d'une chose importante pour que vous m'ayez attendu deux jours entiers dans ce sale Suez, répondit le deuxième homme.

— Une chose importante! C'est la plus grosse affaire qui me soit jamais tombée sous la main. Je vais vous donner un conseil. Vendez vos actions du canal.

— Vendre mes actions et pourquoi?

— Oui, vendez-les maintenant à un prix élevé, reprit la voix profonde et dans un bref délai, vos actions seront de nouveau sur le marché avec beaucoup d'autres à un prix dérisoire. Je vous le dis, vous les rachèterez alors pour un morceau de pain. N'hésitez pas à les racheter, quels que soient les bruits qui courent sur le canal... Comprenez-vous? Ce sera le plus grand bluff du siècle. Il y aura une panique comme on en n'a encore jamais vue!

L'auditeur laissa échapper un sifflement étonné.

— Les choses se passeront-elles comme vous le prétendez?

— Je vous le jure devant Allah! reprit le premier interlocuteur. Je tiens la chose de Rafaeli. Vous avez bien saisi, l'important est d'acheter les premiers. Moi, je mettrai tout ce que je possède dans l'affaire, mais j'aimerais gagner davantage. Je sais que, dans le pays du Nil, c'est vous qui faites les plus grosses opérations de bourse, c'est pourquoi j'ai voulu vous attendre.

— Vous avez eu raison, je vous ferai participer au gain comme d'habitude. Espérons que personne ne nous soufflera sous le nez le plat que nous voulons déguster. Pourtant, je ne vois pas ce qui pourrait déclencher une crise.

— Une crise? Vous n'avez pas compris, dit en riant l'homme à la voix de basse taille. Il n'y aura plus de canal de Suez, au moins pendant quelque temps...

Holt n'entendit pas la suite de la conversation. La sirène du «Calcutta» lançait son signal pour avertir un bateau qui venait en sens contraire. Lorsque les appels se turent les deux hommes s'étaient éloignés.

L'ingénieur réfléchit. Qu'est-ce que cela signifiait? L'inconnu avait prononcé le nom de Rafaeli. Et puis, il lui sembla qu'une épée lui traversait le cœur. Ilse était la secrétaire du Levantin. Ilse était mêlée à une affaire louche. Elle jouissait de la pleine confiance de son patron. Si celui-ci préparait un coup tordu, Ilse ne pouvait l'ignorer.

A l'avant on lançait dans l'eau une bouée lumineuse. La cloche du mât sonna douze coups. Minuit.

Ilse, Ilse, que sait-elle exactement? se demandait Holt.

X X X

Lorsque l'ingénieur pénétra dans le bureau de la maison Rafaeli et Abela au Caire, il crut lire de l'effroi dans les yeux d'Ilse.

— Il n'arrive pas au bon moment, dit-il.

Il prit la main glacée et tremblante de la jeune fille dans la sienne.

— Au contraire, mon patron t'attend.

Elle retira sa main. Elle voulut ajouter quelque chose, mais aucun mot ne sortit de sa gorge serrée. Elle aurait voulu lui confier ses craintes. Elle s'était promis de le faire dès qu'elle

le reverrait, mais, maintenant, qu'il se tenait devant elle, elle n'en avait pas le courage.

Rafaeli, Zafya, Elliot Holt, ils jouaient tous un rôle dans cette machination redoutable et mystérieuse. Interroger son ami ne servirait à rien.

— J'aimerais te parler, chuchota-t-il. Ce soir, dans un lieu où nous ne serons pas surveillés. Dans le jardin du Musée égyptien au bord du Nil. Viendras-tu?

La jeune fille hésita une seconde.

— Je ne sais pas si je pourrai me libérer, j'essaierai en tout cas.

— Il faut absolument que tu viennes, insista-t-il. C'est très important pour toi et pour moi. Entre par la porte de derrière. Je ne veux pas qu'on te voie. Cela aussi est très important, répéta-t-il.

Il n'avaient pas remarqué que Rafaeli avait doucement ouvert la porte et entendu les dernières phrases. Il s'avancait maintenant à pas bruyants vers l'ingénieur. Ilse pencha son visage rougissant sur la table de travail.

— Je suis enchanté de votre venue, dit le Levantin à qui le trouble de sa secrétaire n'avait pas échappé. Les plans sont donc achevés. Vous travaillez vite et bien. Puis-je vous prier de me suivre dans mon cabinet?

Avec clarté et précision, Holt fit son rapport que Rafaeli écouta avec la plus grande attention.

— Vous pensez qu'on éviterait une catastrophe en renforçant la digue à l'endroit que vous m'indiquez?

— Certainement, en tout temps on peut remédier à l'affaiblissement.

— Avez-vous apporté les plans?

— Les voici.

Holt hésita un instant, puis posa ses dessins sur la table du Levantin.

— J'aimerais vous poser une question, dit-il en plongeant son regard dans celui de son patron. Cette nuit, sur le «Calcutta», j'ai surpris la conversation de deux hommes. L'un d'eux semblait prévoir une panique chez les actionnaires du canal. Cela m'a donné à réfléchir.

(A suivre.)

# SKIEURS VENEZ VOIR LES DERNIERS MODÈLES DE SKIS

Toutes les grandes marques – Un choix exceptionnel – Des qualités éprouvées  
Nos spécialistes se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller

**amourins**  
neuchâtel

Skis en frêne, hickory, fibre de verre ou métal

Grand choix de fixations de sécurité

Sacs de ski, gants, bâtons, chaussures

Toutes réparations de skis



# Le Jura neuchâtelois

## Paradis des sports d'hiver

### Etat de la neige

**Vue-des-Alpes**  
bonne - poudreuse

**Tête-de-Ran**  
pistes bonnes 30-40 cm

**Les Bugnenets**  
poudreuse 40 cm

**Chasseron**  
pistes bonnes 30 cm

**Chasseral**  
poudreuse 30 cm



Le Jura est-il plus accueillant au printemps, en été, en automne ou en hiver? Cette question reste sans réponse: la région est belle, quoique différente, tout au long de l'année.

En hiver, alors que tous les sommets sont recouverts d'une épaisse couche de neige, les skieurs estiment qu'il s'agit de la plus belle région du monde. Partout, les possibilités de skier sont vastes, les remontées mécaniques

s'offrent aux débutants comme aux champions, les pistes sont larges, bien entretenues, praticables pendant de longs mois.

Le ski dans le Jura: une possibilité qu'ont découverte des milliers de fervents des sports d'hiver. Qu'il s'agisse de Chasseral, de Tête-de-Ran, de la Vue-des-Alpes ou du Chasseron, les sommets vous attendent, sommets souvent ensoleillés, véritables paradis blancs.

**KERNEN**  
LE CRÊT-DU-LOCLE

Voyez notre exposition permanente

Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos

**SKIS POUR ADULTES**

frêne contreplaqué semelle, arêtes acier à partir de Fr. 50.- la paire

En fiberglass jusqu'à Fr. 640.-

Haute qualité à prix populaires  
Facilité de paiement

Skis Authier - Attenhofer - Fischer - Rossignol - Kernen. **Grand choix**

### BON ET BON MARCHÉ

Tout pour le SKIEUR

Vestes divers coloris  
Pantalons fuseaux etc.

Chemises de sport  
Sous-vêtements pour dames, messieurs et enfants. Stand 6

LA CHAUX-DE-FONDS à 30 mètres de la place du Marché

**LYSAK**

### RESTAURANT DU GRAND-SOMMARTEL

Tél. (039) 5 17 27

« Dans un cadre idéal »

Restauration chaude et froide.

Assiettes skieurs.

Salle pour sociétés.

### ROGER SPORT et MODE

rue du Temple - LE LOCLE

Tous les articles pour skieurs et enfants.

En exclusivité: « Le fameux ski qui siffle! »

« **ATTENHOFER** »

### RESTAURANT de la COMBE-JEANERET

Tél. (039) 5 14 71 à 300 m du télési.

- Sa bonne cuisine
- Sa spécialité: fondue neuchâteloise
- Sa bonne cave.

Salle pour familles et sociétés.  
Babe Jaggi

### SKI-BOB ALLEGRO SWOBODA

Élégant, rapide, de haute qualité, très maniable, facilement démontable; avec patinettes et fixations, Fr. 365.-

Demandez le prospectus à votre magasin de sport ou aux Etablissements ALLEGRO, A. Grandjean S.A., 2002 Neuchâtel



### TÉLÉSKI LE LOCLE-SOMMARTEL

(altitude 1300 m) - 800 personnes à l'heure

Ses pistes: « Randonnée blanche » (rouge et bleue) Standard (noire)

Abonnement journalier: Fr. 8.-  
Tél. (039) 5 68 88 - 5 44 65

SKIS MÉTALLIQUES ET FIBERGLASS AUTHIER AUTHIER MÉTAL - MGS

ATTENHOFER MÉTALLIQUES A 15 ET JET. Butées de sécurité Allais + Tendeurs Lift.

Butées antichocs Salomon, déclenchement souple.

SKIS POUR ENFANTS avec arêtes dès 25 fr. 50

**A. & W. KAUFMANN & FILS**

Marché 8-10, tél. (039) 3 10 56

LA CHAUX-DE-FONDS

# SKIS

chez le spécialiste

**CUCHE Sport**  
Dombresson

**DUCSPORT**  
MUN

Habile le Sportif le Skieur le Cavalier et sa monture

Spécialiste du vêtement de cuir

Av. Léopold-Robert 37

Tél. (039) 2 20 90

LA CHAUX-DE-FONDS

**HOSTELLERIE DE TÊTE-DE-RAN**  
LES HAUTS-GENEVEYS  
**C.G. MUCHELLEST**  
TEL. 038 72323 - 71233  
JURA NEUCHÂTELOIS SUISSE

SKIS CHAUSSURES SKI-BOB et accessoires chez le spécialiste:

**DESPLAND SPORT**

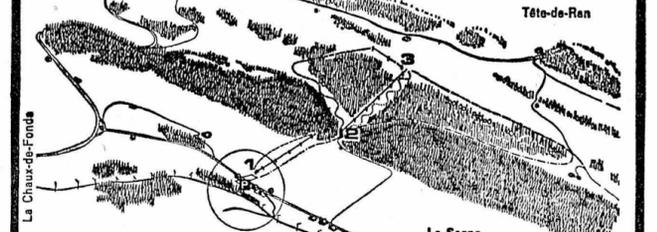
2022 BEVAIX

Tél. (038) 6 62 46

### SKIEURS! VOTRE PARADIS

à 5 km de La Chaux-de-Fonds à 20 km de Neuchâtel

LA CORBATIÈRE



FONCTIONNE TOUS LES JOURS sauf mardi et vendredi  
Samedi et dimanche dès 9 h. 30 ☎ (039) 2 33 63 Lundi, mercredi et jeudi dès 12 h. 30

**OFFRES D'EMPLOIS**

Compagnie américaine cherche

**REPRÉSENTANT**

possédant voiture, pour étude de marché. Possibilité de gain illimité.

Se présenter au Cercle Libéral samedi 23 décembre, de 14 h à 17 h 30, demander M. Bernard.

**DRAIZE S. A.**

Fabrique de remorques, ateliers de mécanique et serrurerie cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

- 2 manœuvres
- 2 mécaniciens-tourneurs
- 2 serruriers

Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Adressez offres ou se présenter au bureau du personnel, rue des Draizes 51, 2006 Neuchâtel. Téléphone 8 24 15.

Nous engageons

pour janvier 1968  
ou date à convenir

**1<sup>er</sup> VENDEUR (euse)**

pour notre rayon

**ARTICLES MESSIEURS**

Place stable et bien rémunérée. Conditions de travail agréables. Avantages sociaux actuels. Semaine de 5 jours.

Prière de faire offres écrites ou se présenter au chef du personnel

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

**Suchard**

Par suite d'agrandissement de notre fabrique, nous engageons

**un mécanicien d'entretien**

de nationalité suisse, en possession du certificat fédéral de capacité, connaissant bien son métier et s'intéressant à du travail varié.

Adressez offres écrites à CHOCOLAT SUCHARD S. A., 2003 Neuchâtel.

**dactylo habile**

Afin de compléter son équipe l'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. engage tout de suite ou pour date à convenir

**pour la composition sur perforateurs TTS, des livres et journaux. Formation dans l'entreprise. Salaire très intéressant pour dactylo capable et habile.**

Possibilités de travailler en poste complet (8 h) ou en demi-service (4 h) ou selon convenance à fixer.

Veillez téléphoner pour fixer rendez-vous ou écrire au chef technique. Tél. 5 65 01 (int. 253).

**une secrétaire qualifiée**

Importante entreprise des Montagnes neuchâtelaises cherche

**une secrétaire qualifiée**

possédant si possible quelque expérience des travaux d'un secrétariat de direction.

Age minimum : 25 ans.

Langue maternelle française, parfaites connaissances de l'anglais, connaissances d'allemand souhaitées.

Après une période de mise au courant, cette collaboratrice se verra confier la rédaction de certains procès-verbaux, la responsabilité du dossier général des brevets, ainsi que la correspondance d'une manière indépendante.

Elle devra faire preuve d'initiative, d'ordre et de discrétion.

Entrée en fonction le plus rapidement possible.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'une photo et d'un curriculum vitae complet, sous chiffres 55169 N à Publicitas S. A., 2300 la Chauve-de-Fonds.



Nous recherchons pour seconder la titulaire des nettoyages de nos bureaux, une

**femme de nettoyages**

disposée à travailler chaque jour dès 17 h 30, pour 2 heures environ. Les intéressées sont priées de téléphoner ou de se présenter à notre Service du personnel, tél. (038) 5 78 01,

FABRIQUES DE TABAC REUNIES S. A. 2003 NEUCHÂTEL

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel-Ville

cherche, pour fin janvier / février,

**employée de bureau**

Travail à la demi-journée. Connaissance de l'horlogerie ainsi que une ou deux langues étrangères désirées.

Adressez offres écrites sous chiffres EP 2763 au bureau du journal.

Entreprise industrielle de Neuchâtel, de moyenne importance, engage, pour date à convenir,

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand. Travail autonome, intéressant et varié pour personne très au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités.

Place stable, bien rémunérée, ambiance agréable.

Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres CG 2691 au bureau du journal.

On cherche pour laiterie

**jeune vendeuse**

ou aide-vendeuse, de confiance. Semaine de 5 jours. Entrée début janvier.

Téléphone (038) 5 26 36.

BAR A CAFÉ cherche

**sommelière**

Bons gains assurés; entrée à convenir.

Tél. (038) 7 11 50.

RESTAURANT SAINT-HONORÉ, Neuchâtel

cherche

**un garçon de cuisine**

éventuellement un EXTRA pour entrée immédiate.

Tél. 5 95 95.



La direction d'arrondissement des téléphones 2001 Neuchâtel

cherche pour Neuchâtel

**des monteurs de lignes souterraines**

(maçons, serruriers, monteurs sanitaires, etc.)

Nationalité suisse, école de recrues accomplie. Bons salaires dès le début. Offres de service manuscrites.

Renseignements au No (038) 2 13 27.

La maternité de Pourtalès cherche

**quelques étudiantes**

pour travaux ménagers faciles, pendant les fêtes de fin d'année. Tél. (038) 5 11 73.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande EXTRA pour Sylvestre et le Nouvel-An. Hôtel de la Gare, Cortaillod. Tél. (038) 6 41 26.

**Chef d'équipe**

pour pose de clôtures grillage, métal et bois, est cherché pour la saison 1968. Travail assuré, bonnes conditions. Eventuellement maçon ou serrurier connaissant le bâtiment seraient formés. Faire offres détaillées sous chiffres AL 2759 au bureau du journal.

**Secrétaire marché suisse**

Importante fabrique d'horlogerie cherche personne capable pour le secrétariat du marché suisse. La personne en question aura la responsabilité de l'acheminement des commandes à la clientèle suisse, et la responsabilité de la facturation. Il s'agit d'un poste très intéressant pour secrétaire faisant preuve d'initiative et de qualités d'organisation. Langues désirées : français et allemand.

Prière de faire offres sous chiffres AK 2752 au bureau du journal.

**SECURITAS S.A.**

engage, pour les cantons de Vaud - Neuchâtel - Genève,

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré, à Securitas, rue du Tunnel 1, 1000 Lausanne

Garage de la Place-d'Armes, Fleurier, cherche

**mécanicien sur autos**

capable de travailler seul, connaissant les voitures françaises. Bon salaire assuré à mécanicien très capable.

Tél. 9 11 72.

**SOMMELIÈRE**

est demandée pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Deux jours de congé par semaine et deux dimanches par mois.

Bons gains. Vie de famille assurée.

Tél. (038) 6 41 26.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Atelier de réglages

**ROBERTO VALTULINI**  
6883 NOVAZZANO  
Tél. (091) 4 11 50

**cherche travail**

Virolages. Ancre - Ancre à goupilles Roskopf. Cal. 12" - 13" - 10 1/2" - 8 3/4" - 6 3/4".

**Gouvernante de maison**

55 ans, dévouée, capable, cherche emploi chez personne seule, à Neuchâtel ou aux environs. Bonnes références.

Adressez offres écrites à CN 2761 au bureau du journal.

Jeune fille désire exercer une activité intéressante comme

**ménagère**

(une perle) dans ménage soigné sans maîtresse de maison. Dotée de sentiments maternels, elle s'occuperait volontiers de 1 ou 2 enfants, de la maison et du jardin. Faire offres détaillées sous chiffres OFA 713 Sch. Orell Füssli-Annonces, 8201 Schaffhouse.

**Manœuvre**

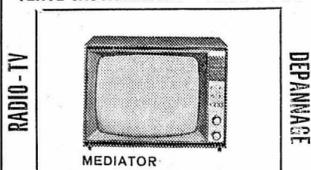
italien, avec autorisation de travail dans l'alimentation, cherche place. Libre tout de suite. Parle le français et l'italien. Tél. 5 86 79.

**A VENDRE**

A vendre une nichée de magnifiques fox-terriers à poil lisse, avec pedigree. S'adresser à : Mme Borgognon, 1564 Dombidier. Tél. (037) 75 13 58.

A vendre de Poméranie, blanches, de 3 mois. Tél. (038) 7 76 16.

VENTE-INSTALLATION - TÉL. 7 04 30



P. GAFFNER LES HAUTS-GENEVEYS

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL**

4, rue Saint-Maurice  
Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition :

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

**PIANO - & FLÜGEL-HALLE / BERNE**  
Sprünglistr. 2. Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82

Petits Pianos neufs à partir de Frs. 1900 - location-achat Frs. 29 - p. mois.

Petits Pianos à queues à partir de Frs. 4900 - location-achat Frs. 85 - p. mois.

Toujours div. Occ. Bechstein, Steinway, Schmeil, Fleiter, Burger & J. etc. à partir de Frs. 950 - location-achat - les montants payés en 11 années seront déduits du prix de vente à l'achat. (Facil. de paiement). A l'achat transp. gratuit. Plus de 100 inst. en choix.

Lors de vos achats de cartes de vœux à

**l'Imprimerie Centrale S.A.**

4, rue Saint-Maurice

demandez la

carte inédite «Création ICN»

Machines mécaniques Coffres - forts

Achat - Vente - Echange - Expertise R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67, la Chauve-de-Fonds.

**BLAUPUNKT Autoradio**

Modèles à partir de 154 fr. Montage immédiat par **TELEMO S.A.** Tél. 3 11 50, SAINT-BLAISE

Connaissez-vous

**LE GRAND MARCHÉ AUX LAPINS**

Vonlanthen, Neuchâtel ?

Lapin frais du pays à 8 fr. 50 le kg. à la HALLE AUX VIANDES

**DEMANDES A ACHETER**

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

**CHIFFONS**

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

**VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES**

A vendre 2 CV expertisée, parfait état de marche. Bas prix. Tél. 5 65 75.



Pour une neuve ou d'occasion chez l'agent officiel

**GARAGE HIRONDELLE**

Pierre Senn Pierre-à-Mazel 25 Neuchâtel Tél. 5 94 12

VW TL modèle 1966 couleur blanche

VW Ghia Karmann modèle 1966 couleur blanche

VW Ghia Karmann modèle 1964 couleur blanche

VW modèle 1965 couleur grise

VW Combi 1967 couleur bleue

VW Combi 1965 couleur grise

VW Camionnette modèle 1962 couleur bleue

VW Camionnette modèle 1965 couleur grise

Garantie Echange - Crédit

**Lancia Fulvia**

1967, bleu marine, 21,000 km. S'adresser, entre 18 h 30 et 19 h 30, à Christiane André, Mail 50.

A vendre

**Austin Healey Sprite 1958**

en très bon état, complètement révisée, peinture neuve, radio, pneus neufs, expertisée, 9500 fr. Adressez offres à Hans Mühlbach, Battieux 11a, Colombier.

A vendre Porsche 1600 Super, moteur neuf. Tél. (038) 5 20 83.

Pour cause de double emploi, à vendre Ford Corsair 1965, 60,000 km, expertisée. Etat impeccable. Tél. 7 15 62.

Le rêve blanc de dames élégantes

**CABRIOLET SPORTIF**

Ford Capri 1963, 63,000 km. Moteur en parfait état avec garantie. Carrosserie blanche et intérieur rouge comme neuf. Peinture neuve. Prix intéressant. Tél. (038) 7 88 88.

A VENDRE

**Véhicule International Scout**

avec cabine, comme neuf, prix intéressant.

S'adresser : GARAGE MÉTROPOLE S. A., agence JEEP, tél. (039) 2 95 95.

A VENDRE

**JEEP WAGONEER**

1966 6 cyl. 19 CV

5 portes - 4 roues motrices

S'adresser :

GARAGE MÉTROPOLE S. A., agence JEEP, tél. (039) 2 95 95.

**M. G. B. 1800**

1965, cabriolet avec hard-top et overdrive. 4 pneus à clous. Etat impeccable. Prix très intéressant. FACILITÉS DE PAIEMENT GARAGE HUBERT PATTHEY 1, Pierre-à-Mazel Neuchâtel. Tél. (038) 5 30 16.



**OCCASIONS**

**PEUGEOT**

PEUGEOT 204 BREAK 1966 6 CV, per-venche, 5 portes, intérieur simili.

PEUGEOT 204 1967 6 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili, 4 portes.

PEUGEOT 404 COMMERCIALE 1964 8 CV, grise, 5 portes, simili.

PEUGEOT 404 FAMILIALE 1963 9 CV, turquoise, 7 places, 5 portes, drap.

PEUGEOT 404 INJECTION 1965, 9 CV, ciel, intérieur drap, moteur 96 CV.

PEUGEOT 404 1965 9 CV, grise, toit ouvrant, intérieur simili, accessoires.

PEUGEOT 404 1966 9 CV, grise, toit ouvrant, intérieur drap.

PEUGEOT 404 INJECTION 1966 9 CV, beige, toit ouvrant, intérieur simili, attelage pour remorque.

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

**GARAGE DU LITTORAL**



SEGESSEMANN et Fils

Pierre-à-Mazel 51 Neuchâtel 5 99 91

**Prof. médicales auxiliaires.**

Emile Châtel mécanicien-dentiste PESEUX ABSENT jusqu'au 15 janvier.

**Prof. médicales**

DOCTEUR AYUSO PESEUX ABSENT du 24 décembre au 27 décembre y compris

Docteur Quinche ABSENT du 22 décembre au 8 janvier

Docteur W. Fischer médecin-dentiste ABSENT jusqu'au 3 janvier

L'annonce reflet vivant du marché

**COMMERCES**

A remettre, au centre de Neuchâtel, à cuisinier,

**CAFÉ-RESTAURANT**

Cachet agréable. Chiffre d'affaires important. Faire offres à case postale 304, 2000 Neuchâtel.

**REMERCIEMENTS**

Rina et la famille de Monsieur John HURBIN très touchées des témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur très vive reconnaissance et leurs remerciements à tous ceux qui ont pris part à leur épreuve par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages. Neuchâtel, décembre 1967.

Madame et Monsieur Claude COLIN-BANDELIER et leurs enfants, sœur Marguerite BANDELIER, profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements. Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort. Pesieux et Payerne, décembre 1967.

**APPRENTISSAGES**

Nous recherchons, pour le printemps 1968,

**apprenti magasinier-vendeur**

pour notre département «pièces de rechange». Faire offres écrites ou se présenter au Grand Garage Robert, quai de Champ-Bougin 34-36, Neuchâtel.

# LE RACCORDEMENT DE LA VILLE À LA RN 5 :

Un magnifique cadeau de Noël pour toute la population du chef-lieu

# NEUCHÂTEL RESTERA AU BORD DE SON LAC

Journée-marathon que celle d'hier pour le conseiller d'Etat Carlos Grosjean. A quatre reprises, commençant par les conseillers généraux qui suivront, par la suite, la presse et les ingénieurs et architectes, pour enfin terminer par un exposé destiné à tous les habitants de la ville, le chef du département des travaux publics a levé chaque fois le voile sur le projet de raccordement de Neuchâtel à la RN 5.

Que vaut le projet, ou plutôt l'option du Conseil d'Etat ? Trop d'avis étaient en cause, trop d'intérêts aussi, pour que l'on puisse se prononcer d'emblée. Il apparaît cependant que la solution choisie a le grand mérite de ne pas couper la ville des rives de son lac. Ainsi, d'un projet qui il y a quatre ans faisait majorité au Conseil général, on en est venu à un autre qui, celui-là, donne raison aux minoritaires.

## ● Journée historique

A 10 h 30, M. Carlos Grosjean, que vient de saluer M. Meylan, président de la Ville, ouvre cette conférence historique. Le Conseil communal in corpore est là, ainsi que MM. Rey inspecteur du service fédéral des digues et des routes ; Dupuis, ingénieur cantonal des ponts et chaussées, et Kipfer, ingénieur cantonal adjoint. En guise d'introduction — elle sera d'ailleurs très longue et très complète — le conseiller d'Etat rappellera que le Conseil général de Neuchâtel sera saisi d'un rapport d'information dès que le projet du gouvernement aura été étudié en détail par l'autorité exécutive de la ville.

A l'origine, le Conseil d'Etat avait l'intention de présenter son projet sans le moindre commentaire. Pourtant, bien des choses, trop même, ont été dites, qu'elles soient intelligentes et pensées, ou non. Il faut donc reprendre le problème à la base. Et le faire d'autant plus que la question est devenue passionnelle, subjective. Un exemple : si des journalistes ont fait des synthèses posées, d'autres ont lancé des polémiques qui, à la longue, n'ont contribué qu'à troubler les esprits.

Comment a travaillé le Conseil d'Etat ? Déjà, il a voulu examiner tous les projets qui lui étaient soumis, « des plus brillants aux plus farfelus ». La base de l'étude, son leitmotiv, ce furent les desiderata du Conseil communal. On a parallèlement établi un cahier des charges, c'est-à-dire consigné les données fondamentales des cas d'espèces en même temps que, par des visites à l'étranger, on se renseignait sur la solution apportée à des cas approchant de très près celui de la traversée de Neuchâtel. Enfin, le projet-type a été soumis à des experts : ils l'ont accueilli favorablement.

Bref, le Conseil d'Etat pouvait enfin sortir de sa tour d'ivoire, projets en main. Mais pourquoi cette attitude de reclus ? Tout simplement, expliquera M. Grosjean, parce qu'à la suite de toutes sortes de pressions et de sollicitations, dont certaines prétendaient impudiquement agir en raison de l'intérêt démocratique, le gouvernement a dû s'isoler un peu à la manière d'un tribunal qui se retire pour délibérer en secret mais avec sérénité.

## ● Surtout un trafic local

Des précisions, maintenant. Quel est le maître de l'ouvrage ? La Confédération. C'est elle qui finance 68% du coût total sans pourtant jamais imposer sa solution, ni dicter sa loi. Pourtant, elle devrait bien être contrainte à trancher si dans dix ans par exemple, le projet n'était pas encore sorti de sa « pétaudière »...

Ceci dit, à quels impératifs de trafic l'agglomération neuchâteloise devra-t-elle répondre dans le quart de siècle à venir ? Pour l'instant, c'est le trafic local qui reste le plus dense :

le pouvait-il avec cet ordre d'urgence impératif et surtout, des finances qui ne sont ni celles de Genève et encore bien moins celles de Zurich ?

## ● La solution !

Et voilà ! M. Grosjean emprunte maintenant, en la détaillant sur la carte ou sur des photos-montages réalisées fort à-propos, la nouvelle RN 5 qui part du Pavillon, à la hauteur duquel elle quitte la route des Falaises, passe en souterrain du stade de Cantonal à la Rotonde, emprunte ensuite le tracé actuel quelque peu modifié et dénivelé pour aboutir au vaste échangeur de circulation de Champ-Bougin.

En résumé, c'est là un projet intéressant dans la mesure où tout en résolvant le problème du trafic urbain, il n'implique pas de dépenses d'urbanisme que la Ville devrait assumer au fur et à mesure de la progression des travaux routiers proprement dits. Que

coûtera-t-il ? Quelque trente millions de francs auxquels il faudra ajouter le devis de l'échangeur de circulation et le prix des impondérables, c'est-à-dire des difficultés rencontrées de par la nature du sous-sol.

Pour M. Rey, représentant du département fédéral de l'intérieur, il s'agit là d'une solution réaliste.

— Est-elle parfaite ? se demandera encore, en guise de conclusion, M. Carlos Grosjean. Il serait prétentieux de le prétendre. Il ne faut voir là qu'une voie-express qui permettra de résoudre au mieux, et au plus pressé, les problèmes qui se posent non seulement à la ville, mais à tous.

A première vue, tout est clair et net comme l'aura été l'exposé du conseiller d'Etat et de ses adjoints dont la tâche ne fut pas aisée, on s'en doute. Allez donc faire passer une route du XXe siècle dans une ville du XIXe, quand ce n'est pas pis !

Cl.-P. Ch.

63,9% des véhicules empruntant la RN 5 actuelle se déplacent à l'intérieur de la ville. Le trafic de transit, lui, ne représente que 9,1%, poursuit M. Kipfer en détaillant des graphiques. Enfin, le trafic à destination de Neuchâtel ou en partant, peut se chiffrer à 27 véhicules sur 100.

## ● Une voie-express

En 1990, en fonction d'un accroissement de la motorisation et de la poussée démographique, le trafic d'origine et de destination aura doublé. Même chose, quand ce ne sera pas triplé, pour celui des quartiers extérieurs à destination, ou au retour, du centre de la ville. En une journée, tout compris, on peut ainsi estimer que se seront près de 50.000 véhicules qui se déplaceront dans le centre de Neuchâtel.

— En résumé, enchaine M. Carlos Grosjean, on voit bien que la solution d'une route au nord, la voie en corniche, ne résoudrait nullement le problème posé par la circulation locale.

Elle serait à moitié vide, cette route du nord, et le problème ne serait pas pour autant tranché en ville. L'orateur rappelle alors la règle des « 7 V », de Le Corbusier. « V 1 », c'est l'auto-route, la liaison rapide entre grandes villes. C'est Rome - Naples avec ses points de contact tous les 10 à 20 kilomètres. Par contre, « V 2 », voie-express, dessert, à une vitesse moins grande mais avec les mêmes carrefours dénivelés, les agglomérations. C'est ce qui devrait se faire à Neuchâtel, du moins dans l'optique du Conseil d'Etat.

## ● Où construire ?

Bon. Le type de route étant défini, où la construire dès lors ? L'évitement par le nord a le mérite de ne pas couper la ville de son lac, mais ne résout pas le problème du trafic local. Quant à la route au centre, elle apporte une solution à cette question mais coupe la ville en deux. D'autre part, la route à niveau, au bord du lac, est une erreur d'urbanisme. Reste la route sous-lacustre avec ses ressurgences, par exemple à la hauteur du port. Encore une fois, c'est dire à la ville : mais débrouillez-vous avec votre trafic local !

Le choix de l'Etat était donc difficile à prendre. M. Grosjean en vient au concours de 1966 dont les quatre premiers prix ont été minutieusement retenus. Leurs coûts n'étaient pas élevés ; ce qui était l'inconnue posée, d'une part par la nature géologique du terrain, et de l'autre, par l'infrastructure urbaine qu'il fallait penser. Ainsi, pour ne citer que celui-ci, le premier projet se chiffrait à 30 millions de francs mais entraînait une dépense d'urbanisme de près de 110 millions de francs. Cela revenait donc à dire : pendant que l'Etat et la Confédération font exécuter les travaux de la RN 5, le Conseil communal doit faire reciseler la ville. Franchement,

## En quatre ans que de chemin parcouru !

Neuchâtel ne sera pas séparé de son lac par la traversée de la route nationale 5, telle est la bonne nouvelle qui résume en quelques mots la conférence de presse donnée hier par M. Carlos Grosjean. Tous les amis de notre ville s'en réjouiront et particulièrement notre journal qui, dès le début, aux côtés du mouvement populaire lancé par quelques citoyens, a lutté pour épargner à notre ville une solution désastreuse.

Avant la conférence, nous avions relu le rapport du Conseil communal du 9 juillet 1963 et ceux de la majorité et de la minorité de la commission de politique routière nommée par le Conseil communal.

Que de chemin parcouru depuis lors ! En effet, le rapport de la majorité de l'autorité communale d'alors également, concluait que la solution de la « tangente sud » était la seule qui tienne compte des problèmes posés par la circulation et les impératifs techniques. Nous ne reviendrons pas sur toutes les péripéties de la campagne qui s'engagea dès ce moment. La même conception de la majorité inspira le programme éditorial du concours ouvert parmi les ingénieurs et les architectes. Ce concours eut au moins le mérite de faire apparaître les extrêmes difficultés de la solution de la tangente sud et son coût exorbitant. Le jury prit soin de dire qu'aucune solution totale et définitive n'avait été présentée.

Tout cela fut survolé avec clarté et aisance par M. Grosjean. Et avec courage aussi, car il justifica au passage les pressions et sollicitations d'intérêts personnels et immédiats qui se sont fait jour dans cette affaire.

Certes, il y a eu des critiques et des polémiques. Mais où en serions-nous aujourd'hui si le mouvement d'opposition ne s'était pas manifesté fermement et va-

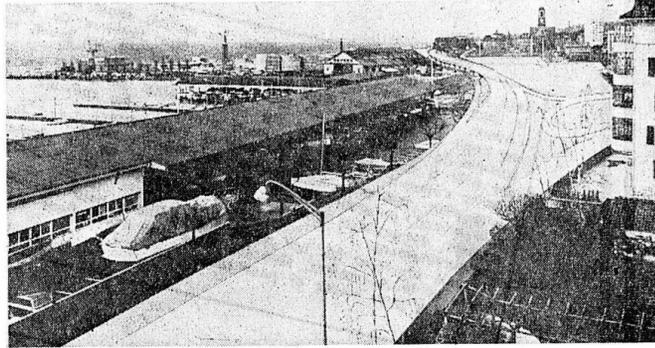
pidement ? Par le biais de la procédure sommaire du rapport d'information, l'affaire pouvait être réglée en deux temps et trois mouvements. Heureusement, ce mauvais coup a été déjoué et on ne peut que s'en féliciter aujourd'hui.

En effet, M. Grosjean a enterré — sous beaucoup de fleurs — les projets sortis au concours. Il a démontré la contradiction initiale d'après laquelle la route nationale 5 devait servir à la fois à la traversée, à la pénétration et à la jonction, sans parler de la solution de problèmes locaux.

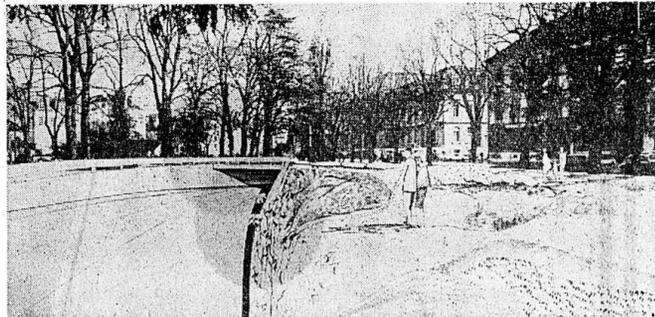
Bref, il y eut une erreur au départ, et cette erreur nous l'avions dénoncée aussitôt, parce que l'avenir même de la ville était menacé. Nous ne nous doutions pas que nous allions attirer contre nous les intérêts auxquels M. Grosjean a fait allusion. Il est frappant de constater que la motion relative au journal officiel a été déposée peu après notre prise de position contre l'autoroute au bord du lac, et notamment la publication in extenso du rapport de la minorité. L'argument du motionnaire que nous tronquons et déformons les comptes rendus du Conseil général n'a jamais reçu la moindre justification, même après que nous mimes au pied du mur M. Kœhli qui l'avait repris en mineur.

La preuve est ainsi faite que c'est à notre indépendance que l'on en voulait, à cette indépendance qui nous a permis de dénoncer comme absurde et dangereux le projet de route express au bord du lac. Nous avons ainsi contribué à éviter à la ville une erreur de taille ; même si notre seule récompense est de voir la ville créer une feuille parasitaire, nous sommes décidés à maintenir notre position, c'est-à-dire d'adopter comme seul critère de nos appréciations l'intérêt général et le bien public.

M. W.



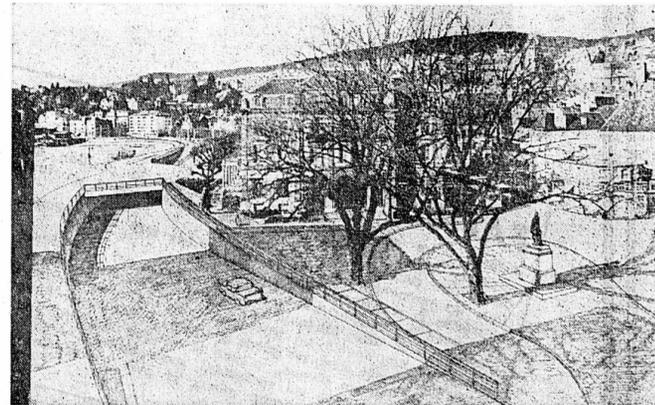
Le début du raccordement, côté Falaises. Au fond, on aperçoit le viaduc.



Près de l'Université, l'entrée du souterrain qui aboutit au quai Robert-Comtesse.

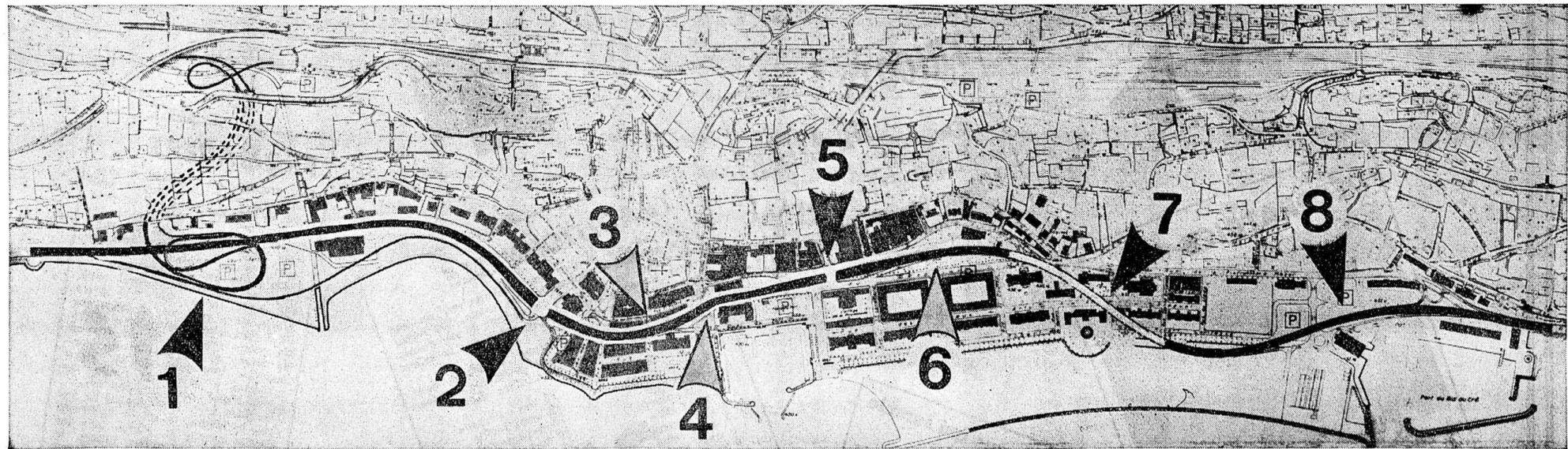


Le casse-tête chinois de la place Numa-Droz est supprimé. Un centre commercial souterrain est prévu sous la route.



Dès la place Pury, la route redescend en fossé, puis se dirige vers l'échangeur de circulation.

(Avipress - Ballod)



**LE TRACÉ.** — Comment traversera-t-on Neuchâtel en venant de Saint-Blaise et en se dirigeant vers Serrières ? La nouvelle route, après avoir desservi le Nid-du-Crô, la zone semi-industrielle et l'est de la ville par la rue de Pierre-à-Mazel, quitte les Falaises en empruntant un viaduc de six mètres de haut (8) hauteur prise à son point culminant, c'est-à-dire à hauteur de la station d'épuration des eaux usées.

Le viaduc se termine et la route revient de niveau à la hauteur du stade de Cantonal. A partir de là, la route passe en souterrain au sud de l'église catholique et du gymnase (7), passe sous l'avenue du 1er-Mars pour ressortir de terre dans le jardin anglais, à la hauteur de la Rotonde (6). La solution choisie laisse ainsi à la ville la libre disposition de l'avenue du 1er-Mars.

A la sortie du tunnel, la route suit la ligne du jardin anglais. Il faudra trouver une autre place au monument de la République ! A partir du collège de la Promenade et empiétant sur toute la surface de la place A.-M. Piaget, la RN 5 descend dans le sol pour remonter à la hauteur de la poste et de l'hôtel City.

Ce « fossé » sera surmonté d'un carrefour urbain (5) d'une intersection qui franchira en passage supérieur la future RN 5. Dès le City, la route emprunte le tracé actuel qui sera élargi et partiellement dénivelé.

Le rond-point de la place Numa-Droz (4), ce casse-tête chinois, est bouché. Par contre, un passage souterrain, un vrai avec centre commercial et vitrines abondamment éclairées, permettra aux piétons de passer du centre de la ville au port et au quai Osterwald. La RN 5 continue jusqu'à la Place-d'Armes. Comme tout à l'heure à la hauteur du rond-point, un autre passage souterrain desservira les côtés sud et nord de la rue du Bassin. A la Place-d'Armes (3), il faudra tailler dans le vif, c'est-à-dire abattre une rangée d'immeubles, ceux qui sont le plus au sud du pâté de maisons compris entre la Place-d'Armes, les rues du Bassin et des Epancheurs et la place Pury.

On arrive ainsi sur la place Pury qui est partiellement bouchée, seule une piste quitte la RN 5 à cet endroit pour assurer la jonction avec le centre de la ville pour les usagers venant de Saint-Blaise.

A la hauteur de la Banque cantonale, la route descend pour remonter peu après. Cet autre « fossé » sera coiffé d'un nœud routier urbain (2) qui sera situé à l'actuel débouché de la rue sans nom qui vient de la place des Halles et de la Promenade-Noire.

Pour gagner de la place, la balle de l'Evoles sera partiellement remblayée. Cela doit également permettre d'aménager une boucle-terminus pour le tramway de Boudry, et une piste d'accès pour les trolleybus venant ou gagnant le hangar de TN. Un autre remblayage est prévu, plus important cette fois qui reculera les rives du quai Louis-Perrier. Sur la surface gagnée sera construit un vaste échangeur de circulation (1) qui donnera notamment accès au tunnel qui, de la hauteur de la station Mobil à Champ-Coco desservira la Côte neuchâteloise et l'accès aux Montagnes par la route des Gorges du Seyon. Des lieux de stationnement sont également prévus sur ces derniers terrains gagnés sur le lac.

A noter qu'une nouvelle rue devra être ouverte, face au Jardin anglais à proximité de la rue de l'Orangerie.

# Pour vous Madame, nous avons ouvert

Tout au long du mois de décembre, les enfants sages ont, chaque matin, la permission d'ouvrir une des vingt-quatre fenêtres du calendrier de l'Avent. Ils découvrent ainsi une fleur, un animal, un jouet, une bougie, un ange ou une scène de la Nativité. Noël est à la porte. Le sapin lorsque la dernière fenêtre est enlevée, Noël est à la porte. Le sapin est prêt à être allumé, les vœux distribués, les cadeaux échangés. Lors que la dernière fenêtre est enlevée, Noël est à la porte. Le sapin est prêt à être allumé, les vœux distribués, les cadeaux échangés. Lors que la dernière fenêtre est enlevée, Noël est à la porte. Le sapin est prêt à être allumé, les vœux distribués, les cadeaux échangés.

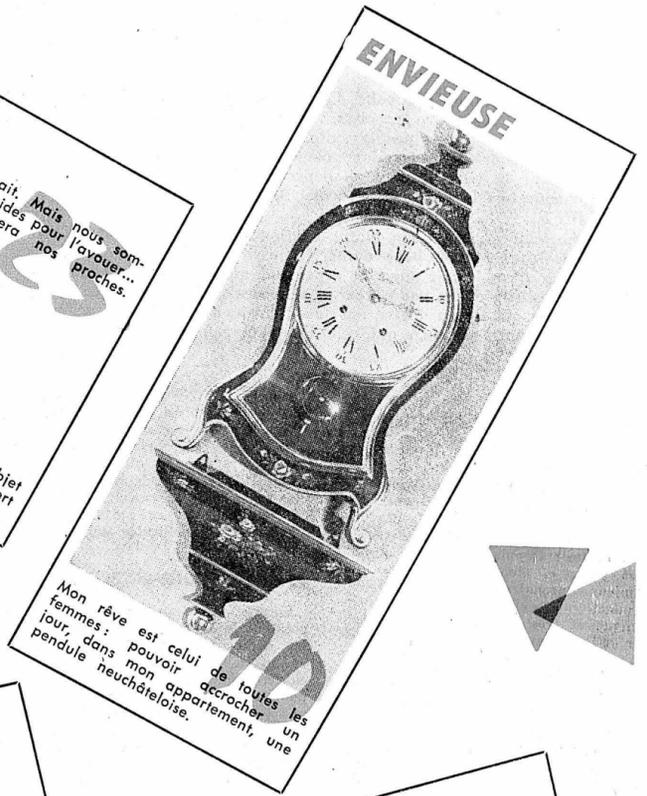
Pour vous, madame, nous avons préparé un calendrier d'un genre un peu spécial, puisqu'il dévoile déjà le contenu de ses vingt-quatre cases : conseils, suggestions, projets, recettes vous sont offerts simplement, mais chaleureusement. Et nous ajoutons, ici, nos vœux les meilleurs pour chacune de nos lectrices et leurs familles. Que les fêtes que nous allons vivre soient merveilles pour toutes et pour tous.

Ruth Widmer-Sydler

**RUSÉE**

Nous avons toutes un souhait. Mais nous sommes toutes également trop timides pour l'avouer... Cette case blanche renseignera nos proches.

Nous dessinerons ou écrirons le nom de l'objet convoité, puis nous laisserons le journal ouvert sur la table. Bonne chance...



Le cadeau digne des plus scintillants...  
... un parfum  
Kindler vous conseillera.

**FUMEUSE**

Si votre haleine sent le tabac, rincez-vous la bouche matin et soir avec une eau dentifrice à la menthe et sucez quelques cachous pendant la journée. Vos doigts et vos ongles sont jaunés par la nicotine : nettoyez-les chaque soir avec du jus de citron ou de l'eau oxygénée. Les principes de votre cigarette, le dernier tiers de votre vent dans une chambre, allumez une bougie qui « mange » la fumée, utilisez des vaporisateurs purifiant l'air... et ouvrez les fenêtres très souvent. Si vous n'êtes pas fumeuse, absentez-vous de critiquer les femmes qui allument une cigarette. Tous les goûts et tous les défauts sont dans la nature.

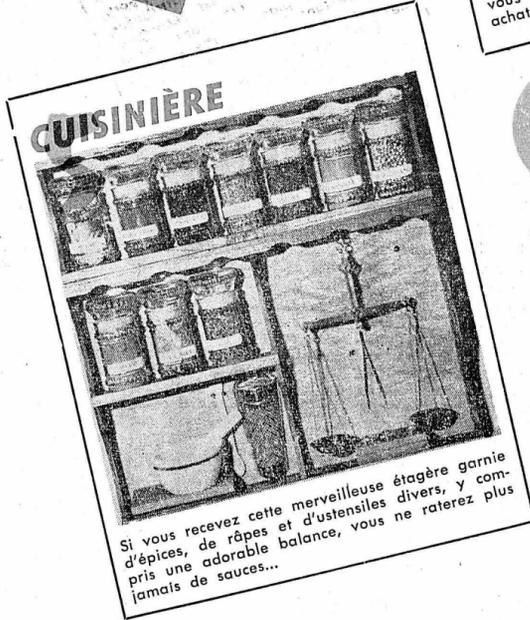
**BATIKS**

sur soie naturelle  
Carrés - Echarpes  
Coupes pour robes

Créations Jacqueline SANDOZ  
CHÉZARD - Tél. (038) 7 08 74

**ÉCONOME**

Cette fois, c'est décidé, nous allons penser dès maintenant à Noël 1968, en imitant la fourmi. Nous renoncrons aux petites tirelles que l'on ouvre pour un oui ou pour un non. Reste le truc de la bouteille ou du litre dans lesquels on glisse les pièces de cinquante centimes. Choisissons un flacon dont le goulot laisse passer difficilement les pièces. Il faut les pousser un peu mais... impossible de les ressortir sans casser le verre, ce que l'on hésite toujours à faire. A titre indicatif, un litre rempli de cinquante centimes représente une valeur supérieure à mille francs. Choisissez une tirelire romantique ? Couvrez l'ouverture d'une grosse chaussette de laine en ne laissant qu'une ouverture d'un centimètre. Suspendez cette chaussette dans votre armoire et glissez tous les jours, mais ou deux piécettes de deux, quatre ou dix sous. Cela n'a l'air de rien, mais vous serez étonnée de découvrir votre « fortun » grâce à laquelle les achats imprévus ne grèveront pas trop les budgets de fin d'année.



**IMAGINATIVE**

Votre appartement est décoré, le sapin est installé. Avez-vous pensé à transformer quelques fenêtres en vitraux représentant des scènes de Noël ?

Découpez des feuilles de cellophane de couleurs différentes à la dimension des vitres. Cela constituera le fond des décors. Les bandes sont retenues avec des serres adhésives. Les décorations seront taillées dans du papier gommé de teintes diverses. Le pin sera naturellement vert, les étoiles dorées, les anges bleu clair avec une tache rose pour le visage, la cape du Père Noël rouge, la crèche brune. Dessinez les scènes avant de découper au cutter. Chaque vitre comportera un sujet : paysage hivernal, Nativité, cortège du Père Noël, églises, corbeille de fruits, etc. Facile à réaliser, cette décoration peut être faite par des enfants.

**FATIGUÉE**

Arrêtez votre lecture, madame, et regardez la position que vous avez adoptée. Assise sur une chaise dure ? Blottie dans un fauteuil ? Debout dans votre cuisine ? Tous les moments de détente, ne serait-ce que cinq minutes, doivent être appréciés à leur juste valeur. Chosissez le meilleur siège, posez vos pieds sur une chaise ou même sur une table : un arrêt est toujours bénéfique lorsque les jambes sont surélevées. Une amie m'a révélé un truc formidable : elle se couche à même le sol, place un coussin sous ses pieds et reste immobile en fumant une cigarette ou en écoutant un disque, seulement, mais efficace. Le travail se fera beaucoup mieux et plus rapidement après une pause de quelques instants.

**TRICOTS DE LUXE**

Costumes, robes, manteaux  
Modèles exclusifs  
60 coloris. Tailles 36 à 52 -  
PRÊT-À-PORTER OU SUR MESURE  
Liliane Wuest, Villiers  
Tél. (038) 7 20 64



**Une femme qui semble tout avoir...**

... n'a souvent pas le précieux « ALLIGATOR », poudrier bijou d'ESTÉE LAUDER, une exclusivité de la parfumerie - boutique Schenké Neuchâtel  
Concert 6

**TRADITIONNELLE**

Pour ne pas oublier les anniversaires, un bon truc consiste à entourer d'un cercle, au début du mois, les jours se rapportant à un événement. Un coup d'œil chaque matin sur le calendrier et le tour d'œil chaque matin sur le calendrier. Les anniversaires de mariage se fêtent dans l'intimité, tout au moins les premières années. Voici les noms donnés à certaines dates :

1 an : coton	13 ans : dentelle
2 ans : papier	14 ans : ivoire
3 ans : cuir	15 ans : cristal
4 ans : fleurs	20 ans : porcelaine
5 ans : bois	25 ans : argent
6 ans : sucre	30 ans : perles
7 ans : laine	40 ans : or
8 ans : soie	50 ans : rubis
9 ans : caoutchouc	60 ans : fer
10 ans : sruie	65 ans : platine
11 ans : étain	75 ans : diamant
12 ans : acier	

**FROMAGÈRE**

Pour grignoter en regardant la télévision ou pour accompagner une tasse de thé, confectionnez un pain au fromage, qui fera aussi les délices des compagnons de votre mari pour le prochain jass ou ceux des camarades de vos enfants venus étudier chez vous. Préparez 150 g d'emmental râpé, 100 g de sbrinz râpé, 250 g de farine, deux cuillères à thé rases de levure, quatre œufs, un demi-dl de crème aigre ou un demi-dl de yogourt - une prise de sel, deux cuillères à soupe de cumin, un jaune d'œuf pour badigeonner. Travaillez bien le fromage, la farine, la levure, le sel et le cumin. Ajoutez ensuite la crème, puis les œufs battus, travaillez encore le tout et donnez à la pâte la forme d'un pain long. Dorez au four d'œuf et mettez cuire au four moyen pendant une heure à une heure et quart. Ce pain au fromage se sert chaud ou froid. On peut, selon les goûts, augmenter ou diminuer la dose de cumin.



# CHRONIQUE RÉGIONALE

## « Pour une radio suisse romande neutre »

Réaction de M. J.-P. Meroz, directeur de la R. S. R. et réponse de notre collaborateur Eddy Bauer

Lausanne, le 8 décembre 1967  
Monsieur le rédacteur en chef,  
Après lecture de l'article intitulé « Pour une radio suisse romande neutre », publié par votre journal sous la plume de M. Eddy Bauer, en date du 18 novembre 1967, je vous prie de bien vouloir faire paraître la rectification suivante.  
Laisant de côté ce qui concerne d'autres moyens d'expression que le nôtre (journaux, télévision, théâtre), je me borne à rétablir la vérité sur quelques points :

1) M. Bauer écrit que les collaborateurs de la Radio suisse romande « se recrutent par cooptation dans un milieu très fermé de gauche, pour ne pas dire d'extrême gauche ». Il parle ensuite de « nouveaux engagés de M. Paul Vallotton ». Il faut choisir entre la cooptation et l'engagement. Je m'inscris en faux quant à la qualité d'hommes de gauche ou d'extrême gauche attribuée à nos collaborateurs et j'affirme que les engagements sont faits à la suite de concours et d'offres de service.

2) Les titres dont peut s'exciter M. Jacques Matthieu-Doret pour se voir confier le micro du « Miroir du monde » sont les suivants : stagiaire de l'« Express » de Neuchâtel, rédacteur à l'hebdomadaire « Construire », secrétaire de rédaction à la revue « Méditations », Paris, rédacteur au département des actualités internationales de la Radio suisse romande, remplaçant de M. Henri Stierlin, rédacteur en chef de « Radio-TV Je vois tout », chroniqueur régulier de politique étrangère à la « Feuille d'avis de Lausanne », qualifié au service « Presse et Radio » de notre armée.

M. Jacques Matthieu-Doret est bachelier ès-lettres classiques de Fribourg, maturité fédérale type A, le tout avec mention « très bien » ; il a obtenu le certificat de langue française, d'histoire de la littérature française, le certificat d'histoire, de philosophie générale, d'histoire de la philosophie, le diplôme d'études supérieures de lettres, avec l'appréciation « très honorable » ; il est candidat au doctorat ès-lettres à Neuchâtel, a été élève du troisième cycle en Sorbonne. Vie section « sociologie » et auditeur au Collège de France.

Pour ce qui, de 1956 à 1958, M. Matthieu-Doret a été chargé des relations internationales de l'Union nationale des Etudiants de Suisse, Zurich.

3) Les citations que M. Bauer fait des commentaires de M. Matthieu-Doret dans le « Miroir du monde » du 29 mai prennent un tout autre sens quand elles sont replacées dans leur contexte. Si M. Matthieu-Doret a parlé d'« audace », d'« initiative », de « dynamique », nassériennes, il l'a fait pour dire qu'elles poussaient Israël « à bout », c'est-à-dire à la guerre. Cette conclusion, M. Bauer ne l'a pas relevée.

4) En ce qui concerne la pièce de M. Gérard Valbert, qui a obtenu le prix de l'Exposition nationale, nous prions M. Bauer de se référer à la critique parue dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » sous la plume de M. Rodolphe Mahrt. Quant à l'émission littéraire de la Radio suisse romande, elle existe depuis plus d'un quart de siècle et n'a pas été créée par M. Valbert, qui l'an dernier a en effet participé à une mission au Sahara en qualité d'auteur d'un scénario de film.

5) M. Bauer semble mal informé au sujet des intentions et des réactions du gouvernement valaisain. Peut-être pourriez-vous lui conseiller à cet égard de prendre contact avec M. le président du Conseil d'Etat du canton du Valais.

6) M. Bauer écrit : « Le 24 mai, nous

entendions dire à l'un de ses rédacteurs que le pape Paul VI avait déclaré à un groupe de pèlerins vietnamiens : Il faut que cessent les bombardements sur le territoire du nord », et nous nous étions étonnés de ce que cette prise de position avait d'unilatérale, quand nous découvrièmes dans le « Figaro » du lendemain, que le pontife avait ajouté : « ...et il faut en même temps que cessent les infiltrations d'armes et de matériel de guerre dans le sud ».

Or, il se trouve que le texte prononcé au micro est très exactement celui-ci : « Cependant, au Vatican, le pape Paul VI, revenant un pèlerinage de Vietnamiens au retour de Fatima, leur a déclaré : « Il faut que cessent les bombardements sur le territoire du nord et il faut en même temps que cessent les infiltrations d'armes et de matériel de guerre dans le sud ».

Nous tenons à la disposition de M. Bauer témoins, texte et enregistrement. Nous laissons à vos lecteurs le soin d'apprécier.

7) Quant au cas du « jeune intellectuel français » Régis Debray, la Radio suisse romande n'a pas mené campagne, elle a informé comme il convenait ses auditeurs.

8) M. Bauer déclare à propos de deux magazines de M. Jean-Pierre Goretta : « 1966 : il se rend en Hongrie et ne consulte pas les Hongrois réagissant sur notre sol. Cela est faux. M. Goretta a consacré une émission d'une demi-heure aux réfugiés hongrois en Suisse. M. Bauer ignore ensuite délibérément les reportages réalisés par nos envoyés spéciaux en Grèce : n'a-t-il pas entendu MM. Metaxas, Mossé et Gerson ? Plus loin, M. Bauer écrit : « en revanche, le 23 octobre 1966 il (M. Goretta) plaide les circonstances très atténuantes, voire la provocation, en faveur de la criminelle intervention soviétique en Hongrie ». Cela est faux : l'historique présenté de la révolution rapportait uniquement des faits, établis à l'aide du livre du professeur Molnar, réfugié hongrois habitant Genève.

Je vous remercie, M. le rédacteur en chef, de votre intervention et d'une publication rapide dans vos colonnes.

« Veuillez croire, monsieur le rédacteur en chef, à l'expression de mes sentiments très distingués. »

Radio suisse romande  
Le directeur : J.-P. MEROZ

### La réponse de notre collaborateur

Comme le veut l'usage, nous avons soumis la lettre de M. J.-P. Meroz à notre collaborateur Eddy Bauer. Voici sa réponse :

1) Je ne conserve aucun souvenir d'une mise au concours d'un poste de collaborateur de la Radio romande.

Quant aux opinions que professent les collaborateurs du « Miroir du monde », nous lecteurs qui les ont entendus s'exprimer sur le Viet-nam, sur la guérilla en Bolivie, sur les émeutes raciales aux Etats-Unis, sur l'Afrique, tomberont d'accord avec nous qu'elles sont fortement « engagées » comme on dit aujourd'hui.

2) Nous avions perdu de vue que M. Jacques Matthieu-Doret, diplômé d'études supérieures de lettres, s'était inscrit au doctorat, mais c'était en 1960. Quant à sa collaboration à la revue « Méditations », osons rappeler que, faute de lecteurs — et pour cause — ce périodique n'a pas survécu à son sixième ou septième numéro.

3) Nous maintenons notre interprétation du commentaire de M. Jacques Matthieu-Doret sur la dernière crise du Moyen-Orient.

Remarquons, au surplus, que le contre-coup d'Etat manqué du roi Constantin vient de démentir ses affirmations du moment impliquant la dynastie hellénique dans le « putsch » des colonels.

4) Nous renvoyons M. J.-P. Meroz au débat auquel donna lieu ladite pièce devant le Grand conseil vaudois : si nos souvenirs sont exacts, elle ne trouva pas d'autre défenseur que M. André Muret. Admettant que la rubrique la « Semaine littéraire » n'a pas été créée par M. Gérard Valbert, je m'étonne, toutefois, qu'elle ait été confiée à l'auteur du four le plus noir qu'ait connu de mémoire d'homme le théâtre en Suisse romande.

5) Nous suivrons le conseil que nous donne M. J.-P. Meroz.

6) Nous donnons acte au directeur de la Radio romande, et sans pouvoir l'expliquer, nous nous excusons auprès du lecteur de cette inadvertance.

7) Tel est l'avis de M. J.-P. Meroz qui nous permettra bien de ne pas le partager.

8) Nous avouons que l'émission de M. Jean-Pierre Goretta relative aux réfugiés hongrois nous a étonné. Il n'empêche que, trouvant des circonstances atténuantes à l'agression soviétique en Hongrie, il aurait dû faire preuve de la même compréhension vis-à-vis de celle de la C.I.A. que lui dénonçaient ses interlocuteurs helléniques. Nous n'avons pas entendu le reportage de M. Claude Mossé sur la Grèce. Mais s'il était animé du même esprit que celui qui lui inspirerait l'autre jour les inondations portugaises, nous n'eussions pas manqué d'en faire usage dans l'article qu'insermine le directeur de Radio suisse romande.

Eddy BAUER

### La vie de nos sociétés

#### Société de chant « L'Orphéon »

Lors de son assemblée générale annuelle, la société de chant « L'Orphéon » de Neuchâtel a procédé aux nominations statutaires. Le nouveau comité est constitué comme suit : président, Louis Jaquet ; 1er vice-président, Jean-Paul Vaucher ; 2me vice-président, Frédéric Veillon ; secrétaire-correspondant, Arthur Rossettel ; secrétaire des procès-verbaux, Jean-Claude Gysin ; secrétaire-contrôleur, Louis Senn ; caissier, Alain Vaucher ; caissier-adjoint, René Borel ; archiviste, François Jacotet ; archiviste-adjoint, David Vacheron ; porte-bannière, Willy Audergon ; assesseur, Paul Sauvage ; administrateur de « L'Orphéoniste », Paul Gicoc ; rédacteur de « L'Orphéoniste », Pierre Verran. « L'Orphéon » a dû enregistrer au début de cette année la démission de son ancien directeur, M. Paul-André Gaillard, appelé à la tête de deux autres sociétés de Suisse romande. Les conséquences de ce départ inattendu, quelques semaines avant la Fête fédérale de chant, ont déjà été signalées dans ce journal ; nous n'y reviendrons pas.

« L'Orphéon », que dirige actuellement par intérim M. Henri Fasnach, professeur de musique, donnera un concert le 24 février 1968, à la Salle des conférences, concert au cours duquel seront présentées les œuvres de quelques compositeurs romands.

Le comité de « L'Orphéon » lance un appel à tous ceux que l'art choral intéresse et les invite à devenir membres de la société. Tous les chanteurs trouveront à « L'Orphéon » l'occasion d'exécuter des œuvres chorales variées dans une atmosphère de saine et franche camaraderie.

## Le Conseil général de Cernier accepte le budget 1968

De notre correspondant :  
Présidé par M. J.-P. Bonjour (rad.), le Conseil général de Cernier a tenu sa séance de fin d'année le 19 décembre, à l'Hôtel de ville. Trente conseillers généraux étaient présents, ainsi que les cinq conseillers communaux et l'administrateur communal.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté.  
**Budget 1968.** — Le budget laisse apparaître un déficit présumé de 1207 fr. 50 en lieu et place de 4942 francs en 1967. Il se présente en résumé comme suit : recettes totales, 794,366 fr., et les dépenses totales, 795,573 fr. 50. Excédent de dépenses, 1207 fr. 50. Amortissement des services industriels, 63,43 fr. 50. Plus-value, 5336 fr. A la lecture des différents chapitres, l'on relève que le produit des forêts a été porté au budget pour 38,500 fr. (85,500 fr. en 1967), différence due à la mévente des bois. Tou-

tefois, le service cantonal des forêts a autorisé la commune, pour remédier en partie à cette situation, à porter au budget la somme de 36,000 fr. à prélever du fonds des excédents forestiers qui, à ce jour, est de 221,029 fr. Après le rapport de la commission financière concluant à l'adoption du budget, celui-ci est adopté par 29 voix, après que quelques demandes de renseignements furent satisfaites.

**Règlement général d'un centre scolaire.** — Le rapport du Conseil communal rappelle que le Conseil général a adopté un arrêté approuvant le règlement général du Syndicat relatif à l'institution d'un centre scolaire au Val-de-Ruz. A cette occasion, diverses demandes avaient été formulées concernant la rédaction de certains articles. De plus, diverses modifications sont également intervenues de la part du contrôle des communes et des délégués des communes intéressées. La

clé adoptée pour la répartition des charges de l'école intercommunale a été revue et remplacée par une nouvelle. Selon cette dernière, la commune paiera environ 3000 fr. de moins par année que par rapport à la situation actuelle en se référant aux comptes 1966. Dès lors, un nouveau règlement général répondant maintenant aux désirs de chacun et de toutes les communes intéressées est soumis à l'approbation du Conseil général afin qu'il devienne exécutoire après l'adoption par le Conseil d'Etat. La lecture du nouveau règlement général ne soulève aucune objection et, sans discussion, il est adopté définitivement par 29 voix.

**Vente de terrain.** — Le Conseil communal informe le Conseil général que lors de la dernière séance de la commission d'étude pour le Centre scolaire secondaire, pour le Val-de-Ruz, la question du terrain destiné au futur centre multilatéral a été discutée. Jusqu'à ce jour, il avait été admis que le futur syndicat pouvait compter sur le terrain acheté par la commune au lieu dit le « Bas-du-Mont » pour y installer le collège secondaire intercommunal et le collège primaire communal. Il y a lieu maintenant, pour la commune, de prendre position sur la question du principe de vendre une partie de ce terrain d'environ 25,000 m<sup>2</sup> et à quel prix. Si l'offre de la commune est retenue, il y aura lieu d'adopter un arrêté relatif à la vente de cette parcelle de terrain. Une discussion est ouverte à laquelle prennent part plusieurs conseillers généraux et les membres du Conseil communal. Finalement, une proposition de 12 fr. le mètre carré est faite par ce dernier et c'est par 29 voix que cette proposition est approuvée. Elle sera transmise au Syndicat intercommunal du centre scolaire du Val-de-Ruz, spécifiant qu'il s'agit bien de 25,000 m<sup>2</sup> environ.

**Place de jeu.** — M. Gaston Cuche, au nom de la commission d'urbanisme, rapporte sur le travail effectué ces derniers temps pour rechercher une place qui conviendrait le mieux à l'aménagement d'une place de jeu à la rue G.-de-Vergy. La commission, comme première étape, a choisi un emplacement situé entre la rue G.-de-Vergy et la rue des Pommerets qu'il y a lieu d'aménager. Après discussion, la commission est chargée de poursuivre son étude et d'établir un devis définitif qui sera soumis au Conseil communal, puis au Conseil général.

**Subvention d'écologie.** — Le Conseil communal, craignant des abus dans l'octroi de la subvention versée par la commune aux parents dont les enfants étudient en dehors du Val-de-Ruz, sollicite l'adjonction d'un article 3bis libellé comme suit : « Le Conseil communal a toutefois la possibilité d'accorder toute ou partie de la subvention dans les cas où la nécessité se ferait sentir. » Le Conseil général, après une discussion nourrie, adopte cette modification de l'arrêté à l'unanimité.

**Divers.** — Plusieurs questions d'ordre administratif sont posées concernant les signaux de circulation dans certaines rues, sur le parking des autos, l'utilisation des rues pour les Luges, etc., questions auxquelles répond le Conseil communal. Puis, après les vœux pour l'an nouveau adressés par le président du Conseil communal, M. Jean Thiébaud, et ceux du président du Conseil général, la séance est levée.

## Bôle pour garder son caractère demande un changement à son règlement de construction

De notre correspondant :  
Le Conseil général de Bôle a tenu la dernière assemblée de l'année 1967 sous la présidence de M. Bernard Ledermann. Elle a adopté le budget 1968 qui se présente

**Revenus communaux :** Intérêts actifs 14,008 fr. 40 ; immeubles productifs charge 70 fr. ; chapitres des forêts 2300 fr. ; impôt 279,000 fr. ; taxes 23,150 fr. ; recettes diverses 8500 fr. ; eau 23,000 fr. ; électricité 45,800 francs.

**Charges communales :** Intérêts passifs 27,697 fr. 50 ; frais d'administration 65,980 francs ; immeubles 7000 fr. ; instruction publique 160,626 fr. ; culte 1390 fr. ; travaux publics 41,600 fr. ; police 6940 fr. ; œuvres sociales 38,060 fr. ; dépenses diverses 6430 francs ; amortissement 45,000 francs.

Le compte de pertes et profits boucle par un déficit présumé de 3673 fr. 10.

Les dépenses augmentent toujours, et spécialement cette année, on trouve une augmentation considérable au chapitre de l'instruction publique. L'écolage secondaire augmente de 45,000 fr. en 1966 à 60,000 fr. L'augmentation du revenu des impôts est absorbée par l'instruction publique. Au chapitre des forêts, à la suite de la baisse de la vente des bois, du peu de bois de feu que nous vendons, on a décidé de supprimer les coupes de bois l'année prochaine. Seuls les châblis seront exploités. Concernant le chapitre de l'eau, Bôle a souscrit pour 1968 un abonnement à la ville de Neuchâtel de 100 litres-minute. La nappe d'eau captée est encore actuellement à l'équilibre et on peut être satisfait de son débit qui a été fort pendant la période la plus sèche de l'année. A l'unanimité le Conseil général a accepté le budget 1968.

Une extension du plan de zonage est envisagée à Pierre-à-Sisier. Cette extension avait été déjà acceptée en principe en 1962 par le Conseil général. Mais la zone est prévue en construction basse sur 60 mètres en bordure de la route cantonale, et en zone haute à l'ouest, c'est-à-dire jusqu'à la limite de la forêt. Il va sans dire qu'une bande de 30 mètres en considérée zone de non-construction en bordure de la forêt, à la suite du décret du Conseil d'Etat.

Un crédit supplémentaire de 14,000 fr. est accordé pour la pose de la conduite d'eau du réservoir aux Longschamps. Ce

supplément provient de la pose de 35 mètres de conduite qui ont été posés en plus de ce qui avait été prévu, ainsi que les frais de fouille qui ont été majorés à la suite du rocher qui a été exploité en plus de ce qui avait été prévu au budget.

Une motion est déposée par plusieurs membres du Conseil général, qui considèrent qu'en raison du développement des transports, on constate un étalement des centres urbains qui débordent de plus en plus sur les communes périphériques ; qu'il en résulte une expansion anarchique de la construction, qui altère le caractère de nos villages et modifie profondément l'aspect typique du paysage qui en constitue l'attrait ; qu'il est toujours plus indispensable de conserver des zones de verdure, tranquilles et reposantes. Il convient de mettre un terme à l'enlaidissement de notre village, en délimitant non seulement des périmètres à construire pour l'habitat densifié (maisons locatives) mais surtout pour l'habitat familial. Ce plan est à établir avant qu'il ne soit trop tard. En conséquence, constatant que le règlement sur les constructions de la commune de Bôle ne permet pas d'atteindre ce but, les promoteurs de cette motion proposent de compléter l'article 34 du règlement précité par les dispositions suivantes : lettre « C » ordre dispersé bas, alinéa 6 nouveau « cette zone est réservée à des maisons familiales de deux appartements au plus ! » Le Conseil communal est chargé de l'étude de la motion déposée.

La séance est levée, par M. Bernard Ledermann, qui souhaite aux membres du législatif de bons vœux pour l'an nouveau. Une collation traditionnelle a été servie à l'assemblée.

### SAPINS DE NOEL

(c) Les autorités communales de Bôle ont à nouveau cette année fait poser un sapin illuminé sur la place du village. Geste très apprécié par la population. Il convient de relever la vente des sapins de Noël qui sont vendus à la population. Ce ne sont pas moins de 125 arbres qui ont été commandés à Romont, mais la qualité de ceux-ci ne donnant pas satisfaction aux personnes inscrites, une certaine quantité reste invendu.

**Krauter Butter**  
**waldhus**  
Beurre aux fines herbes

**Une délicatesse très bien accueillie par la ménagère**

Beurre aux fines herbes Waldhus — du pur Floralp de première qualité avec des herbes aromatiques et des épices. Un beurre aux fines herbes comme si on le faisait soi-même ! Il enrichit de nombreux mets — de l'entrecôte aux pommes de terre en robe des champs.

**Le beurre aux fines herbes «Waldhus»**  
pour tous ceux qui aiment cuire — et manger encore mieux.

**La portion commune de 20g - .45**

pour les soupes et les légumes, les canapés, les pommes de terre en robe des champs, la viande, les plats au fromage, etc.

**MIGROS**

**Costumes-jupes-manteaux**  
transformés selon votre goût

R. POFFET, tailleur, Ecluse 10,  
2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17

**Petits Transports dans toute la Suisse**  
J.-C. Fehlbaum  
Tél. 6 75 55  
2024 SAINT-AUBIN (NE)

**Skiez sur VALAISKI**

Skis testés et certifiés «toutes neiges» par des moniteurs valaisans

**Comparez ces prix :**

- Enfants à partir de Fr. 29.50 en carton cadeaux
- Juniors à partir de Fr. 40.—
- Seniors à partir de Fr. 75.—
- Métal à partir de Fr. 270.—
- Fibre de verre à partir de Fr. 380.—

Luges Davos  
cannes de hockey  
ski-bobs, etc.  
Toutes fixations

\* 20 ans d'expérience VALAISKI SAXON VS

**Rochat caravan**  
SAINT-BLAISE

**AU CEP D'OR**  
W. GASCHEN  
Spécialiste en vins et liqueurs  
Moullins 11 Tél. 5 32 52

Exclusivité  
Hôtel du Lion-d'Or, Boudry, 30 sortes de bières étrangères.

**ANTON FILM** CINEMA ET PHOTO

Chavannes 16 Neuchâtel

Le plus ancien DISCOUNT de Neuchâtel vend avec rabais de 15 à 35% depuis 8 ans avec succès, toujours à l'avant-garde, les prix les plus bas, avec les garanties des maisons suisses.

**PHOTO-CINÉMA-RADIO-ENREGISTREUR**

**Nouveau : TÉLÉVISION - DISCOUNT**

Pour la Suisse, à partir de Fr. 500.—  
Suisse - France à partir de Fr. 950.—  
Couleurs à partir de Fr. 2800.—

**Chaines HI-FI** à partir de Fr. 530.—

Pas de démonstration.  
Pas d'appareils en magasin. Livraison directe par fournisseur. Installation d'antenne par spécialiste.

Venez vous renseigner au magasin d'après catalogue (par téléphone, exclu).

Vente au comptant seulement. Garantie d'usine, service après-vente.

Chez ANTON-FILM, vous gagnez de l'argent.

**FORTIS**

Pour Noël offrez un cadeau de choix et de qualité.

**Une montre FORTIS**  
sera assurément très appréciée.

**Pendules neuchâtoises**  
à partir de 120.—

**Bracelets or, plaqué or, métal ou cuir.**

**Alliances classiques et fantaisie**  
Réparations rapides et soignées.

**W. STEINER & FILS**  
Seyon 5a (immeuble boucherie Margot)  
Agence officielle FORTIS  
On réserve pour les fêtes

**VISON**  
4 luxueux MANTEAUX pleines peaux, comme peaux, coupe classique. Avec « griffes » originales de maîtres fourreurs des U.S.A.  
La pièce à partir de 3500 fr.  
Paiement échelonné volontiers accepté.  
Tél. (022) 24 55 71 (heures de bureau).

**PRÊTS**  
• Sans caution  
• Formalités simplifiées  
• Discretion absolue

**BANQUE COURVOISIER & CIE**  
2001 NEUCHÂTEL / 038 512 07

MACULATURE à l'imprimerie de ce journal

**BOUCHERIES-CHARCUTERIE**  
TEL. 5.14.56 5.66.21  
SEYON 5 - PARCS 82

**Margot**

Pour les fêtes

- Jambon fumé
- Noix de jambon fumées
- Palètes fumées
- Salami
- Jambon cuit
- Jambon de campagne
- Charcuterie assortie
- Pâtés froids et apicis
- Roastbeef cuit
- Terrine de foie
- Langues de bœuf fraîches, salées ou fumées
- Langues de veau
- Quenelles de veau
- Cuisseau de veau
- Rognonnade de veau
- Porc roulé sans os
- Côtelettes d'agneau
- Gigot d'agneau
- Rôti de porc
- Roastbeef
- Filet de bœuf
- Rumpsteak
- Poulets, lapins
- et dindes premier choix

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 1968

**BÉTONFRAIS S. A. MARIN**

**FERMATURE ANNUELLE.**

du 22 décembre 1967, à 12 heures  
au 8 janvier 1968, à 7 heures

**RESTAURANT**  
**LA PRAIRIE**  
Grand-Rue 8 NEUCHÂTEL

*Ouvert tous les jours pendant les fêtes*

Nos deux menus des fêtes de Noël

Menu complet Fr. 12.—	Menu complet Fr. 22.—
Consommé clair	Hors-d'œuvre varié ou terrines du chef
Hors-d'œuvre varié ou terrines du chef	Consommé tortue
Dinde aux marrons Bouquetière de légumes	Moules farcies ou cocktail de crevettes
Mandarines glacées	Dinde aux marrons ou Tournedos aux morilles Bouquetière de légumes
Menu sans premier Fr. 10.—	Plateau de fromages
Plat du jour Fr. 8.—	Mandarines glacées ou glace
	Sans premier Fr. 20.— Plat du jour Fr. 10.—

... ou encore notre carte bien assortie  
Nous réservons : tél. 5 57 57



**Hostellerie J.-J. Rousseau**  
LA NEUVEVILLE  
Tél. (038) 7 94 55

**Menu de fête à Noël**

Saint-Sylvestre : dîner de gala, danse avec Carlo et ses Boys, cotillons et tombola surprise.  
1er et 2 janvier : grande ambiance de fête, danse et cotillons.

**Hôtel-Restaurant DES PLATANES**  
2025 Chez-le-Bart  
Tél. (038) 6 79 96

**Spécialités :**  
Poissons du lac  
Fondue bourguignonne

**Choix...**

**MEUBLES**  
*J. Skrabal S.A.*  
PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33  
NEUCHÂTEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

**LA POUPONNIÈRE**  
**NEUCHÂTELOISE**  
2416 les Brenets

située à 900 m, zone toujours ensoleillée, reçoit des enfants dès la naissance à 3 ans.

Séjour continu ou à la semaine.  
Prix 10 fr. par jour, vêtements compris.

\*\*\*\*\*

Biscômes - Desserts fins  
**Sujets de Noël**  
en masspain et chocolat

Bonbons au chocolat maison -  
Bouchées à la reine - Petits  
pâtés - Ramequins - Bûches  
de Noël - Tourtes - Glaces, etc.

**Weber**  
VALANGIN

Tél. 6 91 48

\*\*\*\*\*

**Besoin d'argent ?**

Couvrez vos besoins d'argent auprès d'une banque connue :

**ZENTRUM BANK**  
Talstrasse 82, 8001 Zurich  
Exprès: 051-27 43 35

Veuillez adresser, sous pli discret, les documents concernant les crédits en espèces à :

Nom: \_\_\_\_\_ 48  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

**LUTZ-BERGER S.A.**  
Fabrique de timbres

L. des Beaux-Arts 17  
Tél. (038) 5 16 45  
2001 Neuchâtel

**Hôtel - Restaurant**  
**Beaux-Arts**  
RUE POURTALES

vous présente ses vœux de Noël et vous informe que l'établissement sera FERMÉ les 24, 25 et 26 décembre (congé du personnel)

**OUVERTURE**  
permanente  
Toutes les installations fonctionnent

Abonnements variés — Timbres CSV acceptés  
**PISTES AMÉLIORÉES**  
**CHARMEY** Soleil Ambiance

Renseignements : Tél. (029) 3 26 98  
Restaurant : Tél. (029) 3 26 84  
Office du tourisme : Tél. (029) 3 25 98

**125,000 cartes de vœux...**

... une année entière ne suffirait pas pour les écrire toutes ! Et pourtant, c'est ce que fait une seule annonce de la

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

paraissant dans nos pages spéciales de fin d'année : 125,000 lecteurs de notre journal en prennent connaissance. Pour un montant plus que modeste, vous touchez — sans en oublier aucun — tous vos clients et, du même coup, vos amis et connaissances.

**Format de la case**  
57 x 30 mm  
Prix: 10 francs

Transmettez votre ordre jusqu'au vendredi 22 décembre au service des annonces de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, rue Saint-Maurice 4

**Un vol**

d'oiseaux est rapidement repéré grâce à la lecture du livre de R. Peterson : « Guide des oiseaux d'Europe », obtenable au prix de 28 fr. à la librairie Raymond, 5, rue Saint-Honoré, Neuchâtel

le menu idéal pour les fêtes

**Jambon à l'os rôti à la Thomy**

Recette à disposition

**max Hofmann**  
T. 51050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE  
Rue Fleury 20 — NEUCHÂTEL

**Arrivage de moules fraîches**

**Huitres vivantes Portugaises - Impériales**

au magasin  
**LEHNHERR frères**  
Place du Marché Tél. 5 30 92

**Un article électrique fait toujours plaisir**

**CLAUDE DUCOMMUN**  
Électricité ☎ 5 28 00 Orangerie 4

lors de l'achat d'une nouvelle paire bois ou métal dans les marques :

**Fischer Head**  
**Kneissl**  
**Schwendener**  
**Authier**

Souliers à boucles RAICHLÉ, anoraks, bonnets, pullovers, gants, etc.

Au magasin spécialisé: SCHMUTZ-Sports Grand-Rue 27 Fleurier Tél. 9 19 44.

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

**A vendre**

**MANTEAU DAME**, taille 44, col fourrure, cédé à 50 fr. Tél. (038) 4 09 60.

**PATINS DE HOCKEY** No 36, 15 fr. Tél. 5 33 82, heures des repas.

**MONTRE** d'homme Marvin, neuve, chromée, 100 fr. Tél. 5 33 82, heures des repas.

**SKIS** 190 cm, 50 fr.; souliers de ski No 41, 30 fr. Tél. 8 12 20.

**SOULIERS DE SKI** Nos 36, 38-39, 41, double laçage, machine à tricoter Busch; lit d'enfant 70 x 140, complet, éventuellement avec draps, le tout en parfait état. Tél. 4 02 23.

**MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE**, sècheuse, tireuse, cuve, etc. 60 fr.; théâtre guignol avec 2 décors et jeux de lumière, 35 fr.; 300 mêmes articles de ménage pour revendeurs, 120 fr. Tél. 8 29 65.

**ANTIQUITÉS**, vaisselier, armoires, commode, bahuts, tables de jeu, etc. Colombier, rue Basse 8. Tél. 6 39 91.

**CHAINES A NEIGE** 165 x 380. Vermot, Moulins 31.

**SOULIERS DE SKI** Henke double laçage, 9 1/2 (44), parfait état. Tél. (038) 6 91 17.

**VIeux VIOLON** avec inscription. Téléphone 8 40 21.

**SOULIERS DE SKI** No 38, 20 fr.; patins de hockey Graf-Star, No 38, bon état, 30 fr. Tél. 5 49 04, heures des repas.

**PERSAN CHINCHILLA**, mâle 6 mois, issu de champion international, très affectueux, propre. Tél. (038) 6 46 91.

**SOULIERS DE SKI** No 35, en parfait état. Tél. 5 72 38.

**SKIS SOHLER** 180 cm, semelles, fixations Kandahar, 40 fr. Tél. 6 49 39.

**MANTEAU TWEED** pour dame, taille 46, bas prix; fer à coiffer Solis. Tél. 6 22 37.

**SOULIERS DE SKI** No 36, 20 fr., en bon état. Tél. 5 55 42.

**MANTEAU REPORTER** pour 10 ans; fer à repasser. Tél. 6 39 54.

**PIANO NOIR** Schmidt-Flohr, cadre en fer, cordes croisées, magnifique occasion. Téléphone (038) 9 11 63.

**MANTEAU DAME**, marron, en daim, taille 44, état de neuf. Offres sous chiffres P 4937 N à Publicitas S.A. 2001 Neuchâtel.

**SOULIERS DE SKI** No 44; plafonnier de style. Tél. (038) 3 34 54.

**POLAROID CAMERA** Swinger, modèle 20. Prix très avantageux. Tél. (038) 6 37 13.

**SOULIERS DE SKI**, peinture 10 1/2 à l'état de neuf. Prix à convenir. Adresser offres écrites à BM 2760 au bureau du journal.

**COFFRES-FORTS** - cassettes incombustibles (trésor); abonnements combinés. Tél. 8 20 90.

**BAHUT BERNOIS PEINT**, de 1842, 250 fr.; grand bahut sapin et marqueterie, de 1700, 650 fr.; 5 défenses d'éléphants, 150 fr. la pièce; une centaine d'anciens rabots, moulures diverses, 400 fr. fauteuil Louis-Philippe, noyer, canné, 100 fr.; grande balance romaine, poids laiton, 120 fr. Tél. (038) 7 04 74.

**CANICHES NAINS**, blancs et abricot avec excellent pedigree. Tél. 5 19 63.

**CAMERA EUMIG**, pour cause de double emploi. Tél. 4 33 78.

**SPLENDEUR BUFFET** en palissandre, moderne, 700 fr. Tél. 8 55 60.

**GUITARE ELECTRIQUE BASSE** Höfner, état de neuf, 300 fr. Tél. 4 11 73, aux heures des repas.

**Offres d'emplois**

**AIDE DE CUISINE** pour début janvier, dans petit restaurant. Bons gains assurés, chambre selon désir. Tél. 5 12 95.

**SOMMELIÈRE** serait engagée immédiatement ou à convenir. Deux jours de congé. Bons gains assurés. Tél. (038) 9 63 16.

**A louer**

**APPARTEMENT** de 3 pièces, mi-confort en ville, 155 fr., pour le 24 janvier. Adresser offres écrites à DO 2762 au bureau du journal.

**MAGNIFIQUE STUDIO**, tout confort, à Montmolin, pour le 24 février. Tél. (038) 8 14 31.

**PESEUX, CHAMBRE MEUBLÉE**, part à la cuisine, mi-confort, pour 1 ou 2 personnes; libre immédiatement. Tél. 8 30 25.

**APPARTEMENT MEUBLÉ** de 2 pièces, grande terrasse. Tél. 4 04 71.

**CHAMBRE MEUBLÉE** part à la salle de bains. Tél. 8 35 92.

**APPARTEMENT** de 3 pièces, région Vauxeyon, 300 fr. + charges; libre le 24 février, éventuellement avec garage. Adresser offres écrites à AJ 2744 au bureau du journal.

**BELLE CHAMBRE** meublée à jeune fille sérieuse; chauffage central, bains. Avenue 1er-Mars 6, 4me étage à droite.

**Demandes à louer**

**ON DEMANDE STUDIO** meublé, au centre, pour deux demoiselles, pour début janvier. Tél. 5 25 78.

**STUDIO**, ou chambre indépendante, au centre. Case postale 316, 2001 Neuchâtel.

**DEMOISELLE** handicapée (en marchant) cherche chambre ou pension à proximité du quartier des Beaux-Arts. Offres à M. Mohrle, Triemlistrasse 92, 8047 Zurich. Tél. (051) 52 44 83.

**CHAMBRE INDÉPENDANTE** en ville, pour demoiselle, pour début janvier. Mlle Furrer, c/o Mme Robert, av. du Mail 8, Neuchâtel.

**LOCAL** au centre de Neuchâtel de 20 m2 au minimum (ancien magasin, etc.). Tél. 5 91 30, heures de bureau.

**Demandes d'emplois**

**SOMMELIÈRE** travaillerait le samedi et le dimanche comme extra. Tél. 4 19 73.

**Demandes à acheter**

**UNE AUTO D'ENFANT**, une poussette de poupée, souliers de ski Nos 38 et 42. Téléphone (038) 7 05 37.

**SKIS BOIS**, 210 cm, fixations de sécurité, bâtons, chaussures No 44. Tél. 4 33 42.

**TRICYCLE** pour enfant de 5 ans. Téléphone 8 38 92.

**ÉQUIPEMENT** de ski pour fillette de 10 à 11 ans. Tél. 6 22 37.

**CHEMINÉE DESARNAUD** ou prussienne. Adresser offres écrites à BK 2745 au bureau du journal.

**2 PAIRES DE SKIS** d'occasion, 180 ou 185 cm, et 170 ou 175 cm. Tél. 7 21 62.

**UNE TIMBREUSE** (compteur de temps) pour entreprise. Téléphoner au (038) 7 12 13.

**CONTEMPORAINS**

Pour assurer la réussite de votre course

**Jubilé**

consultez dès maintenant le spécialiste des voyages de sociétés pour tous pays

Devis gratuits

4, TERREAUX LAUSANNE  
VOYAGES LIDO s.a.n.l.  
☎(021) 23 72 72

**La TONNELLE**  
Montmolin

**MENU 13 fr.**

Prière de réserver pour les fêtes de l'An

Tél. 8 16 85

**La S.P.A.**

conseille aux propriétaires de chiens et de chats de faire vacciner leurs animaux contre la rage.

**PRÊTS et ESCOMPTES**

LAUSANNE

Rue Haldimand 14

Sans caution

Fr. 500.— à 3000.— modes de remboursement variés

Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

**Liquidation**

Pour cause de changement des normes réceptifs plastique dur 50% de rabais

40x30x31 cm Fr. 6.— à partir de 20 pièces

50x34x25 cm Fr. 10.— Téléphone 051/44 46 47

**LUTZ-BERGER S.A.**  
Fabrique de timbres

L. des Beaux-Arts 17  
Tél. (038) 5 16 45  
2001 Neuchâtel

**PRÊTS**  
Fr. 1000 à 10 000  
Discrettement!  
Promptement!  
Simplement!  
Avantageusement!

**BANQUE ABRI BERNE**  
Mandjousstr. 29  
Tél. 031-25 74 33

spécialisé dans les

**PANIERES GARNIS**

**JENNY-CLOTTU**

Place Pury — Tél. 5 31 07  
NEUCHÂTEL

A vendre

**une caisse bois en excellent état**

Grandeur : 153 x 120 x 117 cm.  
Prix : Fr. 50.—  
Prière de téléphoner au 5 65 01 (int. 253).

**Fromages de saison :**

Vacherin Mont-d'Or  
Vacherin fribourgeois à fondue

Tête de Moine  
Bagnes pour raclette  
Fromage d'Appenzell  
Tomme au marc de raisin  
Fromage de M. Fromage

et notre fameux mélange maison pour la fondue

**Laiterie de la Treille**  
W. BILL  
NEUCHÂTEL

**PRÊTS** Rapides Discrets Sans caution

**EXEL BANQUE EXEL**

Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

Ouvert le samedi matin

**Plus de 10,000 disques**

Choix sensationnel  
Grandes marques mondiales

CLASSIQUE - OPÉRA - MUSIQUE LÉGÈRE  
Musique populaire - Jazz, etc.

Fr. -.50, 1.-, 2.-, etc.

Tous les derniers succès mono et stéréo

**JEANNERET-MUSIQUE - Neuchâtel - Seyon 28**

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Pour les ordures: sacs Pavag c'est plus sûr!

PAVAG SA, 6244 Nobikon  
Tél. 082 9 52 71

**TAXI 422 22 CAB**

les + rapides  
les - chers

**REPRISE DE VOS VIEUX SKIS**

lors de l'achat d'une nouvelle paire bois ou métal dans les marques :

**Fischer Head**  
**Kneissl**  
**Schwendener**  
**Authier**

Souliers à boucles RAICHLÉ, anoraks, bonnets, pullovers, gants, etc.

Au magasin spécialisé: SCHMUTZ-Sports Grand-Rue 27 Fleurier Tél. 9 19 44.

**Gratuitement**

le fameux ski métallique

**Fischer-compact (205 cm)**

à l'essai pendant un jour.

Inscriptions chez: SCHMUTZ-Sports, Fleurier Tél. 9 19 44.

Tout nouvel abonné reçoit le journal **GRATUITEMENT** jusqu'à fin 1967 dès réception de la commande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne à

★ la Feuille d'avis de Neuchâtel  
★ L'Express

pour une période de

\* 3 mois à Fr. 13.50 (du 1er janvier au 31 mars 1968)  
\* 6 mois à Fr. 26.50 (du 1er janvier au 30 juin 1968)  
\* 12 mois à Fr. 52.— (du 1er janvier au 31 décembre 1968)

(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ No postal \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Prière de retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

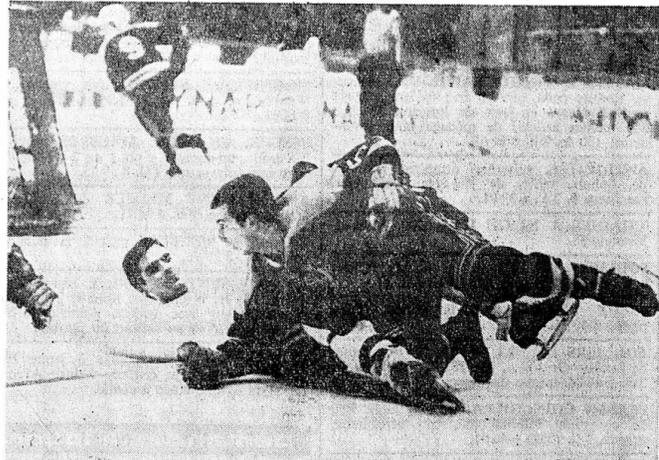
HOCKEY SUR GLACE Alors que La Chaux-de-Fonds devrait battre Grasshoppers aux Mèlèzes

Genève Servette entreprend un périlleux déplacement

Les Genevois ont eu leur revanche! Ils avaient mal digéré le 10-2 des Mèlèzes. La défaite des Neuchâtois est cependant tout à fait honorable. 4-2, certaines équipes s'en sont retournées des Vernets bien plus ridicules que ça. Comme Kloten a été tenu en échec, chez lui, par Viège, on reste convaincu, après avoir vu évoluer les deux premiers du classement, que le championnat va se résumer à un duel entre ces deux équipes. Elles sont bel et bien

les meilleures de Suisse à l'heure actuelle. Laquelle finira par s'imposer, laquelle lâchera prise la première, difficile à dire au vu du match au sommet de mercredi soir. Genève Servette a très bien joué, pour la première fois de la saison serait-on tenté d'ajouter.

DEPLACEMENT DIFFICILE Est-ce le début d'une période faste pour les hommes de Hajny, ou bien uniquement



TERRASSÉ. — A l'origine de son club, le Chaux-de-Fonmier Turler, en blanc, est terrassé par le Genevois Briffod. (Photopress)

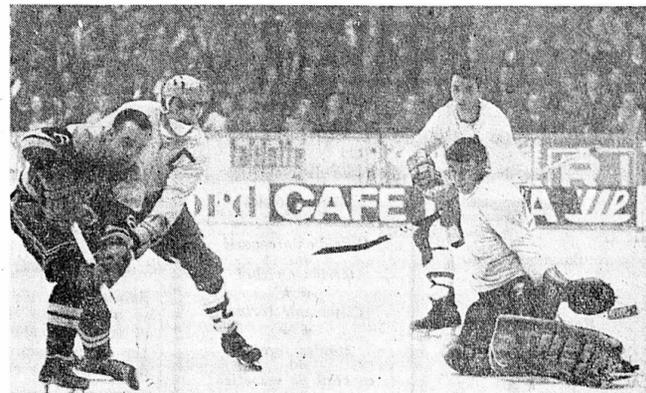
une sublimation occasionnelle? On aura une première réponse demain soir puisque les Genevois s'en vont en Valais affronter Viège en ses terres, ce qui de tout temps n'a jamais très bien convenu aux gens du bout du lac. Et le match nul réalisé par les Viégois face au Luthi ne doit pas rassurer les supporters genevois. Pourtant, sur la base de leur match des Vernets, on les voit mal trébucher, même à l'extérieur. Clerc a joué un match exceptionnel, la défense s'est retrouvée et les trois lignes d'attaque se sont montrées dangereuses, ce qui est loin d'être le cas pour les poulnins de Nikla. Un facteur peut néanmoins jouer un rôle en faveur des maîtres de céans: les efforts de mercredi pèseront lourd dans la balance et Viège, dont la volonté n'est plus à louer, peut en profiter. Une défaite du «coleader» serait tout de même surprenante.

PLUS AISÉES La tâche qui attend La Chaux-de-Fonds est singulièrement plus aisée car Grasshoppers a fait les frais du réveil davosien qu'à force d'espérer on ne croyait plus possible. Menant largement à l'issue du premier tiers, les Zuricois se sont ensuite effondrés, concédant six buts sans en rendre un seul. Tout excès de confiance serait certes fâcheux, mais il semble que les «Meuqueux» pourront se reprendre sans trop de mal; leur sortie genevoise fut

d'ailleurs loin d'être mauvaise et ne saurait être taxée de contre-performance en tout cas.

PETITE CHANCE Dans le dernier affrontement de demain soir — le dernier match entre Zurich et Davos, match des «desperados» ayant lieu mardi soir au Hallenstadion — Kloten, qui a peut-être abdiqué mercredi tout espoir de conserver son titre, accueillera Langnau, autre équipe après Viège dont la qualité maîtresse est la volonté et la combativité. On sera fixé demain. Ou bien les hommes de Kobera gagnent et conservent une toute petite chance au cas où le duo de tête flancherait subitement, ou bien les Zuricois perdent un ou deux nouveaux points et c'en est définitivement fait de leurs chances. On aura ainsi atteint le milieu du championnat, les joueurs ayant effectué 14 rencontres, il leur en restera autant avant de gagner un repos bien mérité.

Daniel Teysseire



SEUL CONTRE TROIS. — Tel est Fritz Naef (à gauche), encadré par les Chaux-de-Fonmiers Huguenin, Squaldo et Rigolet. Mais cette fois, ce ne sera pas but... (Photo ASL)

Le championnat prend un tour passionnant en ligue B Thoune à Sion et Lausanne à Monruz ne peuvent se permettre de perdre

Il est dommage qu'en ligue B, la rencontre Lausanne - Sierre n'ait pu se dérouler. On aurait, en effet, à cette occasion, pu constater si les progrès lausannois étaient bien réels ou dus à un sur-saut passager. La question est importante, car demain soir, ce même Lausanne, tombeur méritoire de Thoune en son jief, est l'hôte de Young Sprinters. Et comme, de son côté, Sion reçoit Thoune, on constate que le duel entre les deux clubs du milieu du classement ne perd rien de son intensité, bien au contraire.

REJOINTS? Surtout qu'à présent, un fait nouveau intervient. En effet, tant Thoune que Lausanne, puisque son match contre Sierre a rejoué n'est pas gagné d'avance risquent d'être rejoints, voire dépassés dans le cas de Lausanne, par Young Sprinters et Sion, ce qui remettrait tout en question quant à cette fameuse cinquième place.

Loïn de nous l'idée de faire des pronostics mais il est tentant de soupeser les chances des clubs. Sion n'est jamais à l'aise chez lui; Young Sprinters et Fribourg en ont dernièrement apporté la preuve. D'autre part, les Oberlandais sont gens volontaires et pas de valeur négligeable. Ils sont bien plus forts que Fribourg, et dans des conditions normales, plus forts que Young Sprinters. En toute logique, on pourrait donc leur accorder un léger avantage qu'un Sion, bien inspiré et soutenu par un Heldner au mieux de sa forme, pourrait largement compenser. A dire vrai, un point satisfaitrait certainement les deux parties.

INCERTITUDE Il n'en va pas de même à Neuchâtel où Young Sprinters doit gagner à tout prix, pour ne pas avoir à reculer l'échec. Le malheureux de l'histoire, pour les Neuchâtois s'entend, c'est que Lausanne aura l'avantage de ne pas avoir joué cette semaine, à la différence de Young Sprinters, bien sûr. Encore que la compétition ne cause, à première vue tout au moins, nul tort aux hommes de Kwong qui se bonifient au fil de la compétition. Dans cette rencontre aussi, l'incertitude est grande. Si la défense de Young Sprinters se regroupe rapidement, les Neuchâtois peuvent espérer en une victoire.

Mais la tâche sera loin d'être aisée, car Lausanne ne manque pas d'individua-lités de talent; ce qui, paradoxalement, peut être parfois sa faiblesse.

Que dire de la rencontre Moutier - Martigny? Rien de bien passionnant à vrai dire. Si Moutier l'emporte, cela lui permettra d'espérer en sa survie, ce raisonnement étant d'ailleurs également valable pour Martigny. Sierre - Fribourg, en revanche, est plus intéressant. Au vu du résultat du match, on saura si Sierre a fini sa «crise»; Fribourg est capable de mener la vie dure aux Valaisans, car, bien dirigé par Michel Wehrli, il progresse sensiblement.

LES CHANCES DE BERNE

A l'est, Langenthal, Berne et Coire ont respectivement battu Lucerne, Kusnacht et Saint-Moritz. Rien là que de très normal. Il faudra attendre le résultat d'Ambri Piotta - Lugano pour voir plus clair. Si Lugano perd, alors Berne aurait une chance supplémentaire de rejouer son retard. Surtout que demain soir, les Bernois se rendent à Lugano. Une sorte de quitta ou double! La rencontre Kusnacht - Langenthal également, pour autant que les deux antagonistes n'aient pas le mauvais goût de faire match nul, ce qui pourrait ouvrir une nouvelle porte aux Bernois. Mais pour cela, il faut déjà gagner à Lugano.

D. E.

LA SITUATION

LIGUE A

Table with 4 columns: Rank, Club, Points, Goals For, Goals Against. Clubs include Chx-de-Fds, Genève Serv., Kloten, Viège, Langnau, Grasshopp., Davos, Zurich.

LIGUE B

Table with 4 columns: Rank, Club, Points, Goals For, Goals Against. Clubs include Sierre, Thoune, Lausanne, Y. Sprinters, Sion, Fribourg, Martigny, Moutier, Ambri Piotta, Coire, Kusnacht, Langenthal, Lugano, Saint-Moritz, Berne, Lucerne.

TENNIS DE TABLE Championnat suisse des petites ligues Le favori Bienne I tenu en échec

Avec l'approche des fêtes de fin d'année, le premier tour du championnat suisse arrive également à son terme et les derniers matches qui se sont joués cette semaine ont vu les résultats suivants:

PREMIÈRE LIGUE Un seul match dans cette ligue, mais dont le résultat ne manquera pas d'étonner, car un des favoris, Bienne I, a été tenu en échec 5 à 4 par Côte Pe-seux II qui, jusqu'à présent, n'avait pas brillé. C'est une bonne affaire pour Le Locle I et Bôle I.

DEUXIÈME LIGUE Sapin confirme ses prétentions en infligeant un 6 à 0 à Côte Pe-seux III, tandis que de son côté, Bôle II se réveille et mettais 4 points à son actif en battant Tavannes II par 6 à 2 et Sapin II par 6 à 4.

TROISIÈME LIGUE Dans le groupe I, Neuchâtel II fêta sa première victoire en triomphant de Métaux Précieux II par 6 à 4, mais par contre, subissait la loi de Brunette I sur le résultat de 6 à 1. Métaux Précieux II, après avoir battu Côte Pe-seux IV par 6 à 4, était contraint au

match nul 5 à 5 face à Côte Pe-seux V. Dans le groupe II, Oméga II bat Porren-truy III 6 à 2 et voit sa première équipe triompher de Bienne III sur le même résultat de 6 à 2. Mais Bienne III ne l'entend pas ainsi et bat à son tour Oméga II par 6 à 0 qui perd également face à Porren-truy II 6 à 0.

QUATRIÈME LIGUE Trois matches dans le groupe I: Club Sportif Commune II écrase Mi-gros II 6 à 0. Teled I en fait de même avec Bôle IV gagnant 6 à 0, alors que Bôle III remettais Teled I en face de la réalité en triomphant par 6 à 4. Dans le groupe II un seul match, qui a vu la victoire d'Oméga III sur Mé-taux Précieux III par 6 à 4.

VÉTÉRANS Bôle I, bien emmené par Dreyer, est sacré champion du premier tour; en effet, après avoir battu Côte Pe-seux I par 3 à 1 et Bienne II sur le même résultat de 3 à 1, il battit, à la surprise générale, Bienne I par 3 à 2. Nous donnerons dans une prochaine édition les classements finals du premier tour de ce championnat suisse qui se révèle très serré cette saison.

CYCLISME Le parcours du Tour de l'Avenir est connu La Chaux-de-Fonds tête d'étape

Le parcours du Tour de l'Avenir, qui aura lieu du 7 au 16 juin 1968, est maintenant connu. Les organisateurs, le «Parisien libéré» et l'«Equipe» ont communiqué les dix étapes de leur épreuve, qui, pour son huitième anniversaire, fera halte en Suisse (la Chaux-de-Fonds) et en Belgique et fera des incursions au Luxembourg et en Allemagne. Il est possible qu'une course contre la montre par équipes soit mise sur pied, au soir de la deuxième étape, à la Chaux-de-Fonds. Voici le parcours:

jeudi: 8me étape, Verdun - ville belge à désigner. Samedi 15: 9me étape, X-Forbach (sous réserve de l'accord du conseil municipal). Dimanche 16: 10me étape, Forbach - Champigneulle et Champigneulle - Nancy (contre la montre).

Vendredi 7 juin: 1re étape, Thonon-les-Bains - Thonon-les-Bains. Samedi 8: 2me étape, Thonon-les-Bains - La Chaux-de-Fonds. Dimanche 9: 3me étape, La Chaux-de-Fonds - Mulhouse. Lundi 10: 4me étape, Mulhouse - Vesoul. Mardi 11: 5me étape, Vesoul - Gérardmer. Mercredi 12: 6me étape, Gérardmer - Epinal (contre la montre). Jeudi 13: 7me étape, Epinal - Verdun. Vendredi 14

11 étapes pour le Tour de Suisse

Le président du Comité d'organisation du Tour de Suisse, M. Josef Vegeli, a annoncé que la grande épreuve suisse, qui aura lieu du 10 au 22 juin, se déroulera sur onze étapes. En effet, à deux reprises, les coureurs effectueront deux demi-étapes le même jour. Le Tour de Suisse se déroulera sur une distance totale d'environ 1500 km. En principe, Brunnen et Buerglen seront des villes étapes. Au départ de Buerglen sera sans doute courue une étape contre la montre au Klausen. Enfin, comme cette année, le Tour se terminera par une demi-étape contre la montre. Il sera ouvert à dix équipes de huit coureurs.

BASKET Classements après le premier tour Tuntundjian meilleur marqueur de ligue A

A l'issue du premier tour, les classements du championnat suisse de Ligue nationale B sont les suivants: Groupe 1: 1. Nyon 9-18; 2. Berne et Martigny 9-16; 4. Rapid Fribourg et BC Neuchâtel 9-15; 6. Etoile Genève 9-13; 7. Ro-say Lausanne 9-12; 8. Domenica Genève 9-11; 9. Gland 9-10; 10. Vernier 9-9. Groupe 2: 1. Lémania Morges 8-15; 2. Cossonay 7-13; 3. Stade Fribourg et Lausanne Basket 8-13; 5. Chêne 8-12; 6. Ve-vey 8-12; 7. Sion et UC Neuchâtel 8-10; 9. Bienne 7-7; 10. Servette, équipe retirée. Quant au classement des meilleurs marqueurs, il est le suivant: Ligue nationale A: 1. Tuntundjian (Fribourg) 259 p.; 2. Deforet (UGS) 197; 3. Zakar (Stade Français) 183; 4. Nico-

SKI Les «alpins» allemands sans soucis matériels pour les J. O.

La commission des experts de la Fondation allemande pour l'aide aux sports, réunie à Francfort sous la présidence de Manfred Germar, et conseillée par Willi Bognér, a pris des mesures efficaces en faveur des spécialistes allemands de ski alpin, qui se trouvent actuellement en pleine période de préparation en vue des Jeux olympiques. Ils ont obtenu une aide alimentaire et de la compensation du manque à gagner — dans le cadre des règles de l'amateurisme — ont d'ores et déjà été accordées aux sportifs participant aux stages d'entraînement officiels. La Fondation veut ainsi débarrasser l'élite du ski des soucis matériels quotidiens pour lui permettre une préparation intensive. Les patineurs et les spécialistes de la luge et du bobsléigh ont également obtenu une aide sous la forme de bourses d'aide alimentaire et de dégrèvements pour frais de transports vers les lieux d'entraînement, ainsi que d'une compensation de manque à gagner.

Erika Schinegger reprend la compétition L'Autrichienne Erika Schinegger (19 ans), championne du monde de descente, a décidé de reprendre la compétition aussitôt que possible. C'est du moins ce qu'a déclaré la championne autrichienne à la radio de son pays à sa sortie de la clinique universitaire d'Innsbruck où elle a passé une quinzaine de jours. On croit savoir qu'elle y aurait subi une intervention chirurgicale qui permettrait de n'avoir plus de doute sur son sexe véritable. «Je suis en excellente condition physique et je vais m'entraîner pendant les fêtes sur les pistes de mon village, à Saint-Urban, en Carinthie», a encore dit Erika Schinegger.

DIVERS Le Comité national pour le sport a délivré 62 «cartes d'élite»

Le Comité national pour le sport d'élite vient de délivrer une première série de «cartes d'élite» pour les sports d'été. Ces cartes, valables pour 1968, ont été remises à 62 athlètes dont voici la liste: Escrime (5): Alexandre Bretholz, Denis Chamay, Daniel Giger, Peter Lœtscher et Christian Kauter. Gymnastique (8): Peter Alesch, Meinrad Berchtold, Max Bruchwiler, Hans Etlin, Roland Huezeler, Urs Illi, Paul Muller et Peter Rohner. Natation (3): Jacqueline Mock, Aris Capéronis et Pano Capéronis. Yachting (8): Finn: Alex Bally. — Star: Rolf Amrein et Edwin Bernet. — Dragon: Robert Blattmann, Fritz Hech-ner et Hans Wöhllich. — 505: Claude et Pierre Fehlmann. — Trampoline (1): Kurt Hehener. Ski nautique (6): Eliane Bortler, Eric Bonnet, Daniel Borel, Pierre Clerc, Michel Finsterwald et Jean-Jacques Zbinden. Tir (1): Vincenzo Lucchini.

AUTO Une voiture à turbine américaine à près de trois cents km dans l'heure

Le nouveau prototype à turbine, construit par la fabrique américaine d'alliages métalliques «Howmet», a effectué ses premiers essais sur la piste de Daytona Beach (Floride). Il a réalisé une vitesse moyenne de 293 km 274 sur trois tours. Ray Heppenstall, un pilote de 36 ans, habitué à l'expérimentation des nouveaux modèles, était au volant du bolide de 635 kg. Il a assuré que le nouvel engin aurait pu atteindre les 300 km/h si la température (25 degrés) avait été plus basse. «Par cette chaleur, la turbine, qui pèse 80 kg, développe 280 à 290 CV. Entre 0 et moins 10 degrés, on peut gagner environ 45 CV et donc aller plus vite», a expliqué le pilote, qui a rappelé qu'il avait dépassé de plus de 16 km la vitesse maximum de la STP d'Andy Granatelli qui, avec Parnelli Jones au volant, faillit remporter les derniers 500 miles d'Indianapolis. Deux «Howmet TX» à turbine prendront part, lors concours pour le trophée international des prototypes, aux 24 Heures de Daytona Beach, aux 12 Heures de Sebring et aux 24 Heures du Mans.

Le nouveau en formule 1 Création d'un Grand prix de France

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, M. Claude Bourillot, président de la Fédération française des sports automobiles, a annoncé la création d'un Grand prix de France de formule 1, en remplacement du Grand prix de l'A.C. de France.

Ce premier Grand prix de France de formule 1, comptant pour le championnat du monde des conducteurs, aura lieu le 7 juillet 1968, sur le circuit de Rouen-les-Essarts. Il sera organisé par la Fédération française des sports automobiles en collaboration avec l'Automobile-Club nor-mand.

Par ailleurs, à partir du 1er janvier prochain, la publicité sur les voitures de compétition de tous groupes ainsi que sur les vêtements des pilotes sera admise dans toutes les compétitions organisées par les associations sportives affiliées à la F.F.S.A., à condition qu'elle soit conforme aux dispositions légales en vigueur.

dernière SPORTS dernière

HOCKEY Pas d'arbitres pour Le Locle - Tramelan

Le Locle - Tramelan 7-1 (1-1, 3-0, 3-0). Marqueurs: Tramelan Reussille, Dubois, Huguenin (2), Pellaton, Boiteux, Bonjour, pour Le Locle et W. Vuilleumier pour Tramelan. Le Locle: Boiteux; Bonjour, Salvisberger; Montandon, Rosselet; Pellaton, Schœpfer, Huguenin; Mariotti, De la Reussille, Dubois; Boiteux, Rey, Pilloux; Cuenat. Entraîneur: Liechti.

Cette rencontre est décidément placée sous un mauvais sort. Renvoyée mardi dernier à cause de la neige, elle faillit une nouvelle fois ne pas avoir lieu. Et pourtant, les deux équipes étaient là au grand complet. Seuls, les arbitres ne donnaient pas signe de vie. Renseignements pris, ceux-ci n'avaient tout simplement pas été convoqués par le responsable de la ligue suisse. Fort heureusement, M. von Kaenel, de la Chaux-de-Fonds, qui était venu assister au match en spectateur, voulut bien se charger de diriger cette rencontre, assisté de deux juges de lignes. Les équipes ayant donné leur accord, cette partie s'est jouée officiellement et comptera donc pour le championnat.

Ceci dit, reconnaissions que les Loclois ont entièrement mérité leur succès. Ils furent cependant sérieusement accrochés au

45 minutes de pénalités

SAINT-IMIER - YVERDON 2-4 (2-2, 0-2, 0-0). MARQUEURS: R. Perret (2) pour Saint-Imier et Winterregg, Fahni, Guyot, Gerber pour Yverdon. FAHNI, SAINT-IMIER: Voisin; Hurni, Opliger; Linder, Rufenacht; Gaffner, R. Perret, P.-A. Perret; Gentil, Schindler, Wittmer; Diezi. YVERDON: Jaccoud; Guyot, Dener-vaud; Morand, Fahni; Gerber, Gilliéon, Mayor; Winterregg, Perrier, Haus-samann; Paccard, Bise, Munglestein. NOTES: patinoire de l'Erguel, 200 spectateurs. Glace rugueuse. Temps froid. Match émaillé de pénalités. 17 minutes contre Yverdon et 28 minutes contre Saint-Imier. Lors du premier tiers-temps, les deux équipes présentèrent un jeu acceptable, Saint-Imier parvenant à prendre l'avan-tage grâce à deux buts de Perret. Puis,

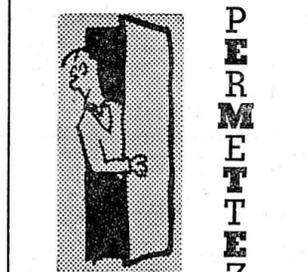
Aux 4 vents du sport

«Sportifs de l'année» en Allemagne Bendlin et Liesel Westermann premiers

Comme prévu, les détenteurs du record du monde Kurt Bendlin (8319 points au décathlon) et Liesel Westermann (61 m 26 au disque) se sont vu décerner le titre de «sportifs de l'année» par les journa-listes spécialisés d'Allemagne. Avec 4359 points, Kurt Bendlin a nettement devancé le joueur de tennis Wilhelm Bungert (2.819) et le lutteur Wilfried Dietrich (2.857). Chez les dames, Liesel Westermann a obtenu 1.546 points contre 835 à Ingrid Becker (athlétisme). Le titre par équipes est revenu à Bayern Munich (963 p.) pour sa victoire en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe de football devant VfL Gummertsbach (633 p.) pour son succès en Coupe d'Europe des clubs champions de handball.

SPORTS dernière

Yverdon eut à son actif un beau sur-saut qui lui permit de rejoindre les joueurs du lieu avant la fin de cette période. Malheureusement, le match dégénéra au cours du second tiers-temps et ce fut une pluie de coups et de rendus inutiles, sanctionnés par de nombreuses pénalités. Yverdon sut profiter du désarroi de Saint-Imier pour prendre le large et s'assurer une avance de deux buts. L'ultime période n'apporta aucun changement, chaque équipe gâchant de réelles occasions de buts. FAB



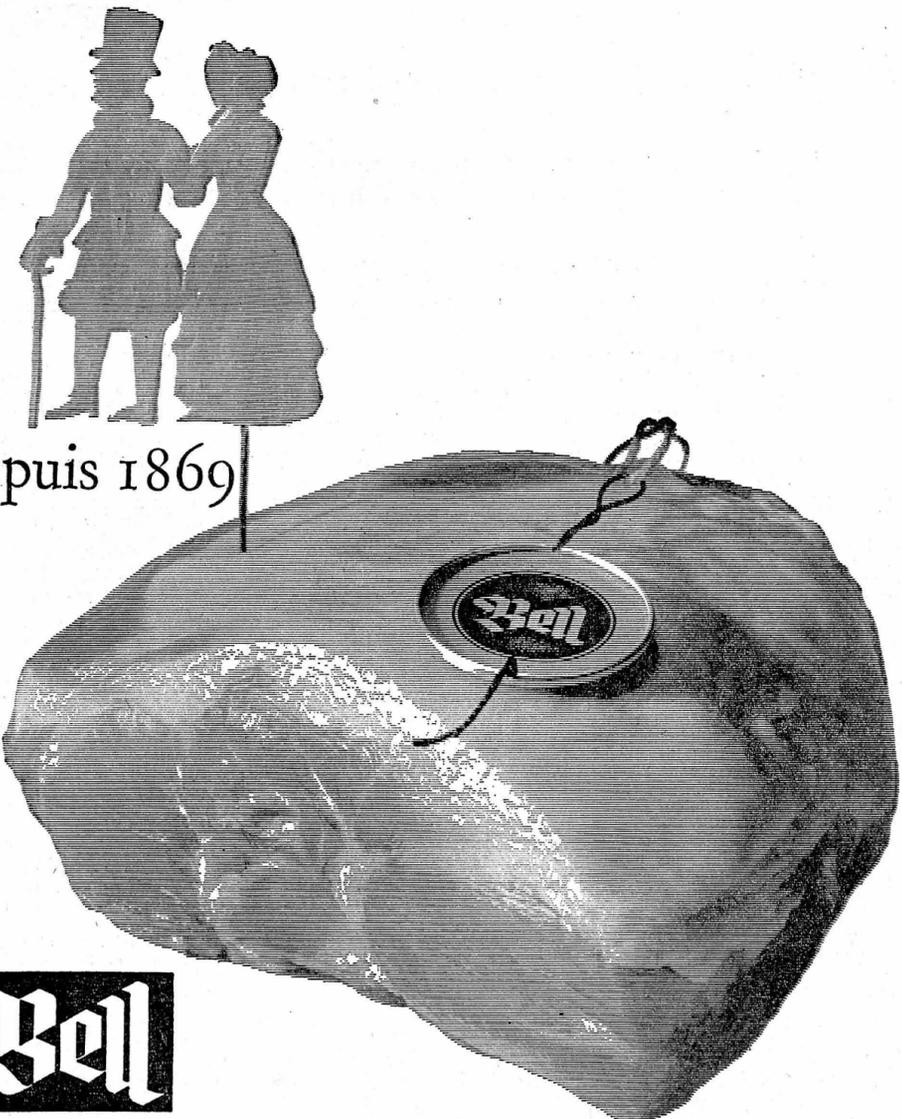
La conférence de presse, placée sous la haute présidence de M. Missoffe, le ministre français de la jeunesse et des sports, allait s'ache-ver. Tout ou presque avait été dit. Le ministre en guise de conclu-sion prodiguait force louanges au comité d'organisation, et par là même à l'Etat dont il souligna la part importante prise pour que ces Jeux soient une réussite. Dans le meilleur des mondes et dans la douce euphorie qu'insufflent les grands moments chacun s'appropriait à méditer ces doctes paroles quand soudain, un person-nage à l'allure imposante, inter-pella la salle, et plus particulièrement le ministre. «Cela n'est pas tout à fait exact s'éclama-t-il à la stupeur générale. «Le «perturbateur» entreprit ensuite de se présenter: Jean de Beaumont, président du Comité olympique français, clama-t-il la voix forte. «Ayant ainsi présenté ses lettres de créance, le président du COF avant d'en venir au fait, tint ce préambule: — Si je me trouve à cette confé-rence, ce n'est qu'un pur hasard, car je n'y ai bien sûr pas été invité. Et enfin... «Je tiens à souligner, précisait-il, qu'à la base des Jeux olympiques se trouve le mouve-ment olympique et qu'à la base de l'organisation des Jeux se trouve le COF. «Non seulement garant de l'esprit olympique, le comité que préside le comte de Beaumont y a été de ses deniers dans l'organisation des Jeux. Même si, sur ce plan, sa part est minime, le COF méritait de ne pas être traité en parent pauvre. Inutile de dire combien cette intervention du président du COF nous a semblé légitime. Il y a un esprit, une tradition à défendre. Qu'on le veuille ou non, la vraie grandeur des Jeux, c'est la valeur humaine qu'ils représentent. Au fil des ans seule doit demeurer la pureté spirituelle des Jeux olympiques. Tout le reste n'est qu'illus-ion, artifice. Certes, ce qu'a réalisé l'Etat français pour l'occasion est digne d'éloges. Mais il ne faut pas pour cela tuer «l'esprit». Les Jeux olympiques ne doivent pas être un moyen d'asseoir un certain prestige. C'était là tout le sens de l'interven-tion du comte Jean de Beaumont. Puisse-t-il avoir été com-pris!»

D. E.



*pour elle  
un cadeau  
raffiné*

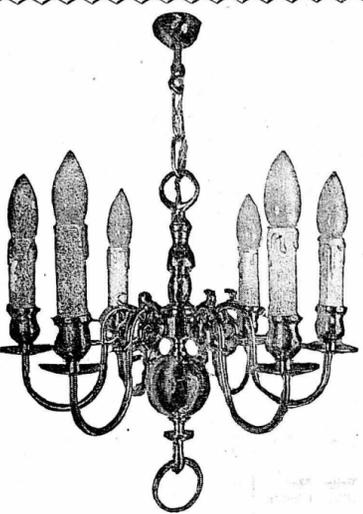
PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE  
**F. TRIPET**  
SEYON 8 - NEUCHÂTEL - TEL. 54544



Depuis 1869

**Bell**

meilleur par définition



Lustrerie de qualité  
AU MAGASIN

**Vuillomenet** & C<sup>es</sup>.A  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
Tél. 5 17 12 GRAND-RUE 4  
Colombier La Coudre



Saint-Blaise Tél. (038) 3 17 20

N'oubliez pas que

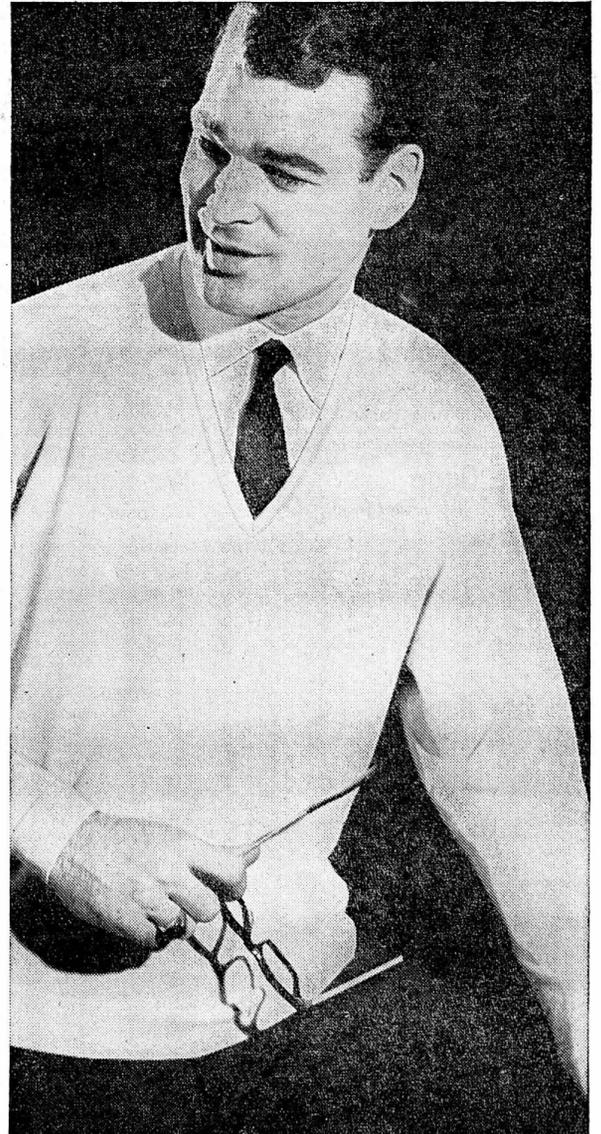
**LE CHEMIN  
LE PLUS SÛR**

pour acheter un téléviseur ou pour s'y abonner

TV à partir de Fr. 30.- par mois vous guide infailliblement chez

**JEANNERET & C<sup>o</sup>** Radio-Télévision  
Seyon 28-30 - Neuchâtel  
Tél. 5 45 24

**AVANTAGEUX**



Apprécié par sa qualité, voici pour vous, Monsieur, un très beau **PULLOVER** laine à manches raglan encolure V, coloris de saison

avec ristourne ou 5 % rabais

**22<sup>90</sup>**

**FLASH** électronique  
modèle 171 seulement Fr. **89.-**  
Grand choix d'autres modèles à prix très avantageux

**metz**

**mecablitz**  
MIEUX SERVI CHEZ LE SPÉCIALISTE

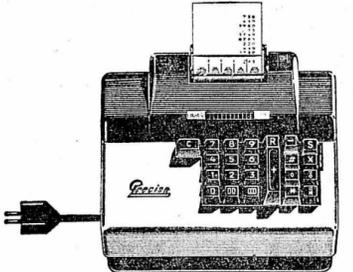
**PHOTO-CINÉ GLOOR**  
Rue des Epancheurs 4 - Tél. 5 14 01 NEUCHÂTEL

meubles Rossetti Boudry



**Rossetti** Agence Miller pour Neuchâtel et environs

**Precisa** 164 - Additionne, soustrait, multiplie automatiquement et instantanément. Un chef d'oeuvre de la technique!  
Une fabrication suisse. Fr. 1875,-



Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

**Reymond** Neuchâtel, faubourg du Lac 11 - Tél. (038) 54466  
Neuchâtel, Saint-Roch 5 - Tél. (038) 54466  
La Chaux-de-Fonds, Lebel 110 - (039) 28595

**VOTRE AVANTAGE :**

- qualité éprouvée
- grand choix tout genre
- certificat de garantie
- service après-vente
- vente aux particuliers

DIRECTEMENT au Comptoir de vente de la fabrique FLORIMONT S. A., Neuchâtel, d'où ÉCONOMIE d'au moins 35 % ! (MM. Schaldenbrand se feront un plaisir de vous conseiller.)

Faubourg du Lac 9, à côté du cinéma STUDIO, 2me étage (immeuble imprimerie Seiler)

cop - ol

**La Cité**

FOOTBALL Match capital en coupe d'Europe des nations à Cagliari

L'Italie part évidemment favorite mais la Suisse a des atouts à faire valoir

Il manque une pièce au dossier avant de dresser le bilan de l'année. Mais quelle pièce : Italie - Suisse à Cagliari, samedi, 23 décembre, à deux jours de Noël selon les plus récents calculs électroniques.



LE BON EXEMPLE. — Foni ne craint pas de montrer les mouvements à Fuhrer, Tacchella, Odermatt, Michaud, Amez-Droz et Kunzli (de gauche à droite).

AVIS AUX INCROYANTS

Les incroyants feront bien de se renseigner outre-Rhin, où l'Allema-

gne donnée gagnante certaine à Tirana, a vu fondre ses illusions dans un plat 0 à 0. Jouer d'abord,

compter après. Il n'en reste pas moins que la Suisse doit gagner, en Sardaigne. Curieux choix que Cagliari, où il n'y a place que pour vingt-cinq mille personnes.

POINT SOMBRE

N'était-ce la déprimante histoire Blatter on l'entendrait ronronner d'aise jusqu'à Vladivostok. Sa chance est de garder sa structure intacte.

Notre équipe s'est entraînée dans la campagne bâloise, avant de rallier hier sa base sarde.

Le dernier match de Berne, 2 à 2 au lieu de victoire suisse, est encore dans toutes les mémoires. Chacun s'est donc forgé sa petite idée, sur nos chances.

OCCASIONS REVÊE

Il rappellerait le bilan entre les deux nations : 37 parties, 19 victoires italiennes contre 6 suisses, 12 partages. Cette 38me établira un record, l'Italie étant l'adversaire que

nous avons rencontré le plus souvent. Horreur ! nous n'avons jamais gagné en Italie. L'occasion est rêvée de mettre un terme à cette funeste série. Est-ce possible ? Bien sûr, car la balle est ronde.

Contre le Luxembourg Sélection française

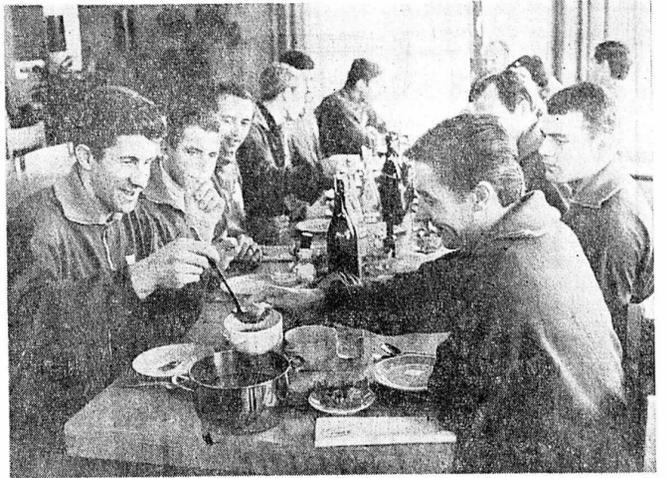
Pour rencontrer le Luxembourg demain en championnat d'Europe des nations, la France alignera l'équipe suivante :

Aubour (Nice) ; Djorkaeff (Marseille), Bosquier (Saint-Etienne), Quittet (Sochaux), Baezza (Monaco) ; Michel (Nantes), Krawczyk (Lens) ; Loubet (Nice), Coucou (Bordeaux), Szepaniak (Metz) et Bereta (Saint-Etienne).

Profitant de la pause d'hiver, le FC Lucerne fera du 22 janvier au 9 février un voyage en Asie dans le cadre duquel il jouera trois matches à Hong-kong et probablement deux à Bangkok.

Dans le cadre de la préparation de l'équipe suisse juniors, la commission des juniors de la Ligue suisse a prévu deux rencontres d'entraînement en fin d'année.

Le coupé des Alpes : Innsbruck - Cortina Rex 2-2 (0-0 0-0 2-2).



GROS APPÉTIT. — Souhaitons qu'à Cagliari, Durr serve aussi bien ses coéquipiers en ballons... qu'en potage. On reconnaît Mi-chaud à droite, puis Kunz.

BOXE Classements du Conseil mondial

Les Européens font piètre figure

Le Conseil mondial de la boxe s'est aligné sur le W.B.A. en ce qui concerne les poids lourds. En effet, dans ses classements du mois, il cesse de reconnaître Cassius Clay comme tenant du titre qu'il laisse vacant.

Poids lourds : titre vacant. 1. Joe Frazier (EU) ; 2. Jimmy Ellis (EU) ; 3. Jerry Quarry (EU) ; 4. Thad Spencer (EU) ; 5. Manuel Ramos (Mex.) ; 6. Karl Mildenerger (All).

Poids moyens, champion : Emile Grif-fith (EU). 1. Don Fullmer (EU) ; 2. Nino Benvenuti (It) ; 3. Luis Rodriguez (EU) ; 4. Luis Follo (Esp).

Poids superwelters, champion : Kim Si Soo (Co). 1. Sandro Mazzinghi (It) ; 2. Fred Little (EU) ; 3. Eddie Pace (EU) ; 4. Bo Hogberg (Da).

Poids welters, champion : Curtis Cookes (EU). 1. Gipsy Joe Harris (EU) ; 2. Ernie Lopez (EU) ; 3. Willie Ludick (As) ; 4. Carmelo Bossi (It) ; 5. Jean Josselin (Fr) ; 6. Conny Rudhof (All).

Poids légers, champion : Carlos Ortiz (Porto-Rico). 1. Carlos Cruz (Rép. dom.) ; 2. Frankie Narvaez (Porto-Rico) ; 3. Ismaël Lagina (Panama) ; 4. Pedro Carrasco (Esp) ; 5. Borge Krogh (Da).

Poids légers juniors, champion : Hiroshi Kobayashi (Jap). 1. Antonio Amaya (Panama) ; 2. Yoshio Numata (Jap) ; 3. Paul Rojas (Panama).

Poids plume, champion : titre vacant. 1. Howard Winstone (GB) ; 2. Mitsunori Seki (Jap) ; 3. José Legra (Esp).

Poids coq, champion : Fighting Harada (Jap). 1. Jesus Pimentel (Mex) ; 2. Chucho Castillo (Mex) ; 3. Takao Sakuari (Jap) ; 4. Alan Rudkin (GB).

Poids mouche, champion : Horacio Acavallo (Arg). 1. Chatchai Chinoi (Thaïlande) ; 2. Efrén Torres (Mex) ; 3. Walter McGowan (GB).

TIR Championnat suisse décentralisé à l'arme de guerre

Les Romands obtiennent quatre médailles d'or

Si les romands n'ont pas encore complètement comblé le fossé qui les sépare de leurs frères d'armes allemands dans le tir à la carabine, ils ne le sont en tout cas guère inférieurs à l'arme de guerre, dont les adeptes chez nous sont d'excellente qualité.

On en aura une preuve nouvelle à la lecture du palmarès du championnat suisse de la spécialité, qu'a établi le Lausannois Max Perroud responsable au sein du comité de la Société suisse des Matcheurs de ces compétitions toujours plus animées dans l'ensemble.

Cette année, disons-le en passant, le champion suisse à l'arme de guerre a vu diminuer ses effectifs. Les 305 concurrents de 1966 ne sont plus aujourd'hui que 290. Cette régression, légère encore, est due sans aucun doute à l'action entreprise par la Société suisse des Carabiniers aux fins de distribuer des carabines de match aux jeunes tireurs de talent.

La palme, dans ce domaine, est revenue tout justement au champion suisse de la discipline, le Soleurois Hans Sinniger, dont les 533 points n'ont pas été égalés. Il s'en est fallu d'un rien si l'on songe que Willy Battaglia, de Berschis, pour la première fois en si bonne posture en pareille occasion, le soit à un point de même que l'international grüerion Alphonse Jaquet, premier des Romands, et Willy Tschopp, un matcheur largement chevronné.

A eux donc, les quatre plus belles médailles d'or du tournoi, mais il en reste treize offertes pour des résultats d'au moins 515 points — sans aucune bonification bien entendu. Le Jurassien Armand Seuret, de Perrefitte, toujours à la pointe du combat, le Lausannois Alfred Seitz et Guido Straub, de Vieux, classés les trois parmi les neuf premiers, en ont également reçu une de belle venue. A noter aussi que le jeune espoir Res Beyeler, de Worb, a été récompensé de même manière pour ses 516 points.

PROPORTION AVANTAGEUSE

Quatre Romands avec une médaille d'or donc, mais onze avec une médaille d'argent sur les 43 distribués. La proportion est tout à l'avantage de nos représentants où l'on trouve les Fribourgeois Fritz Meyer, de Morat, Hans Fasel, d'Alterswil et Alphonse Auderset, de Tavet, les Vaudois Gilbert Gauthier, de Vaulion, Eric Rochat, des Charbonnières, Michel Dessemontet, d'Yverdon, et Oscar Lédérrey, de Grandvaux, le Valaisan Walter Truffer, de Lalden, ainsi que les trois Jurassiens Camille Heizmann, de Moutier, Edmond Laurent, de Delémont, et Jean Challet, de Vendin-court.

Restent les lauréats romands d'une médaille de bronze au nombre de dix sur quarante-six. Il y

à là les Fribourgeois Hermann Rosier, d'Alterswil, Werner Egli, de Planfayon, Jakob Oesch, de Salvagny, et Joseph Jaeggi, de Guin, les Vaudois Marcel Dubuis, du Mont-sur-Lausanne, et Gilbert Piguet, de Lausanne, les Valaisans Narcisse Zufferey, de Sion, et son voisin Arthur Gaspoz, de Lutet, ainsi que les deux Jurassiens Willy Widmer, de Courrendlin, et Charles Buche, de Malleray.

A signaler aussi la médaille d'argent des jeunes espoirs Martin Truttmann, de Bonstetten, et Heinz Bolliger, de Nanikon, qui font un réel effort pour se familiariser avec le mousqueton.

A n'en pas douter, les Romands se sont vigoureusement défendus dans cette épreuve et l'on a tout lieu de croire qu'ils ne demeureront pas sur leurs positions l'an prochain, tant il est vrai que nos cantons possèdent encore des individualités de grand talent, à même de remporter l'une ou l'autre des distinctions en compétition. Des noms ? Ils seraient trop nombreux, en vérité ! L. N.



UN CADEAU DE NOËL ? — Ballabio (à gauche), Kunzli, Kunz, Pfirter, Citherlet, Durr et Grob accroupis ont déjà reçu leur cadeau de Noël. Les supporters suisses espèrent le leur.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Classements des championnats neuchâtelois

La pause hivernale permet la mise au point et la publication des classements des séries inférieures, ainsi que des juniors. Ces classements, qui sont ceux de l'Association cantonale neuchâteloise sont officiels.

Table with 3 columns: Ligue (I, II, III), Groupe, and matches/points. Lists various teams and their performance in different leagues.

Table with 2 columns: Groupe (5, 6) and matches/points. Lists various teams and their performance in different groups.

SKI Ambitueuse N. Greene

« Je veux une médaille d'or aux Jeux olympiques de Grenoble », a déclaré la championne canadienne Nancy Greene à Rossland, en Colombie britannique, où elle s'entraîne avec l'équipe nationale du Canada.

Advertisement for 'Maculature' featuring a woman's face and text: 'soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix'.

OLYMPISME Avant les J.O. de Grenoble

Les Américains comptent déjà leurs médailles

Les Etats-Unis doivent remporter plusieurs médailles aux Jeux olympiques de Grenoble, dont trois ou quatre d'or. Tel est le pronostic fait par plusieurs spécialistes américains, dont l'ancien champion du monde de patinage artistique Dick Button, également ex-double champion olympique, qui est « prêt à parier son dernier dollar » sur la victoire de Peggy Fleming.

formulé par le comité olympique des Etats-Unis dans son message de Noël et de Nouvel-An, adressé à tous les athlètes, entraîneurs et dirigeants américains.

DIVERS

Assemblée à Berne de la section des journalistes sportifs professionnels

La section des journalistes professionnels, membre de l'Association suisse des journalistes sportifs, a tenu son assemblée générale à la maison des Sports à Berne sous la présidence de M. Jean Regali (Genève).

CYCLISME

Nouvel exploit de Bracke

Dans le cadre des Six jours de Charleroi, le Belge Ferdinand Bracke, détenteur du record du monde de l'heure, a fait un essai contre le record du monde des 5 km, sur piste couverte. Il a réalisé 6'01"2, ce qui améliore de 4"4 son propre record.



Quand je vous disais que nous sommes en retard. En électronique, passe encore, mais en transferts, la chose est incroyable. Dans certaines régions africaines, le certain d'un footballeur n'est pas honoré, si j'ose dire, par des espèces sonnantes, sujettes à dévaluation, mais en bétail. Alors qu'ici nous sommes encore à passer les belles de pis à travers les sapins là-bas, c'est plus fortiche. Cet avant-centre contre ce veau, ça boum ? Et de passer la main sur la croupe de l'un et de tater le jarret de l'autre. Si vous faites le bœuf, je vous refille celui-ci contre un gardien et un arrière. Ça, c'est du boulot. Lorsqu'un joueur se verra traiter de vache, personne n'y verra matrice. Dans ces contrées bénies, le commerce des femmes vient encore à la rescousse. Vous m'en mettez six pour cet international. Que nous voilà loin de la formule : à travail égal salaire égal. Allez, Roméo, rentre tes gloussements, prends ta guitare, achète-toi des souliers de football. La Juliette se gagne à gros coups de pieds. Le crampon mène à tout. N'empêche que lorsque le joueur arrête, les pentes de soldes ne manquent pas d'intérêt. A moins que tout ce petit monde soit assez stylé pour assurer les vieux jours de la vedette locale. DEDEL

# BULLETIN D'ENNEIGEMENT DES ALPES FRIBOURGEOISES

Dans toutes les stations, abonnement général à coupons de l'Association suisse de téléskis et téléphériques

Appelez le tél. N° (037) 9 23 23

UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME

# CONCOURS

du plus beau Père Noël

## RÉSULTATS

### 1er GROUPE

1er prix : Pierre de Büren, Gare 27, Neuchâtel  
 2me prix : Claude-Antoine Renaud, Maujobia 10, Neuchâtel  
 3me prix : Jocelyne Mathez, Champ-Bougin 36, Neuchâtel

5 prix de consolation à :

Josianne Gramm, Petit-Chézard  
 Yvan Sjöstedt, la Ballaz 6, Auvernier  
 Marcel Neuenschwander, Champ-Bougin 36, Neuchâtel  
 Pierre-André Rebetex, Boine 2, Neuchâtel  
 Michel Jeanmaire, Pierre-de-Vinglé 12, Serrières

### 2me GROUPE

1er prix : Maya Loppacher, Pain-Blanc 21, Neuchâtel  
 2me prix : Eric Jurt, les Perrières 16, Saint-Blaise  
 3me prix : Suzanne Leppi, Monruz 30, Neuchâtel

5 prix de consolation à :

Claudia Farrer, Valangines 17, Neuchâtel  
 Floridia Rosario, rue J.-de-Grange 3, Serrières  
 Jean-Michel Renaud, Maujobia 10, Neuchâtel  
 Jean-Pierre Borgognon, Combes 1, Peaseux  
 Ruth Mouthon, rue du Môle 10, Neuchâtel

### 3me GROUPE

1er prix : Michel Masche, Orée 68, Neuchâtel  
 2me prix : Martine Juvet, Evole 23, Neuchâtel  
 3me prix : Marie-Claire Fornerod, Rocher 36, Neuchâtel

5 prix de consolation à :

Christian Blaser, Gare 8, Peaseux  
 Sabine Loosli, Maillefer 20, Neuchâtel  
 Paola Morelli, Bercles 3, Neuchâtel  
 Patricia Pythoud, Orée 32, Neuchâtel  
 Marie-Christine Maradan, rue de la Cure 11, Corcelles

## armourins

neuchâtel



### SKIS :

Authier - Attenhofer - Fischer  
 Kästle - Sohler  
 Elan (180 - 210 cm dès 85.-)

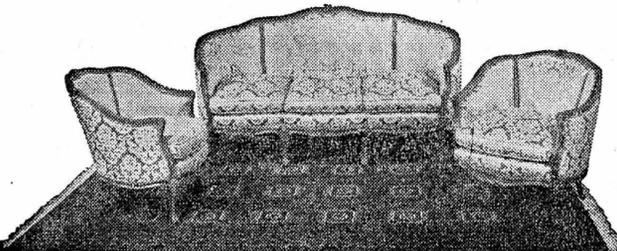
Fixation sécurité :  
 Allais - Flex - Kandahar -  
 Nevada - Marker - Tyrolia -  
 Geze - Ever New (à partir de  
 58.- montés)

Bâtons de ski à partir de 18.-  
 Couleures : Raichle - Henke  
 Heierling - Kastinger

GANTS, BONNETS, CHAUSSONS  
 FARTS, ETC.

Chavannes 7 et 15 Neuchâtel Tél. 5 44 52

### LE SALON DE VOS RÊVES



Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style LOUIS XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100 % crin, coussins plumes.  
**SEULEMENT Fr. 3000.-**  
 (tissus compris)

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de styles.

**GOBET**  
 MEUBLES DE STYLE  
 1630 BULLE

Rue du Vieux-Pant 1  
 Tél. (029) 2 90 25

**BON** pour une offre sans engagement

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_  
 Je m'intéresse à : \_\_\_\_\_

### Si, par hasard, vous avez besoin d'argent

...cela ne signifie pas encore que vous devez entamer vos économies, tant s'en faut!

**Un bon conseil:**  
 Votre réserve doit être préservée. Mais réalisez votre projet quand même. Le Prêt-Rohner est là pour cela. Ainsi vous pourrez profiter des bonnes occasions en temps opportun et votre fortune restera intacte. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

**Banque Rohner-Cie S.A.**  
 8021 Zurich, Strahlgasse 33, tél. 051 230330  
 9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_ 344

Pour l'achat et l'impression de vos

### CARTES DE VŒUX

à des prix avantageux,

une bonne adresse

### IMPRIMERIE CENTRALE

4, rue Saint-Maurice  
 NEUCHÂTEL

N'attendez pas 1968, venez sans tarder.

### PRETS

rapides et discrets

Renseignements contre envoi de ce bon

Nom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_

### COFINANCESA

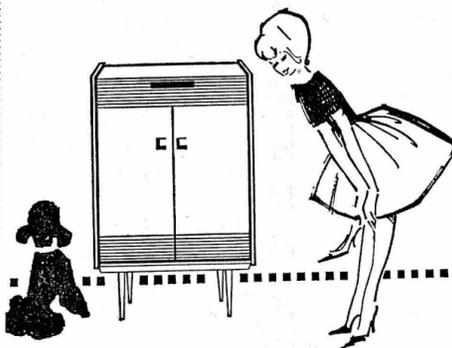
9, rue de Berne, 1211 Genève

TAPIS D'ORIENT VÉRITABLES  
 sélectionnés à l'origine  
 riche assortiment en tout genre,  
 prix avantageux

TAPIS ANCIENS ET RARES  
 avant de faire votre choix,  
 visitez notre salle d'exposition !

**D. SADEGHIAN**  
 Importation directe de tapis d'Orient  
 Bienne, téléphone (032) 2 68 38

Immeuble Union de Banques Suisses,  
 14, Pont-du-Moulin, 2me étage (lift).  
 Ouvert les dimanches 10 et 17 décembre



Une idée ?  
 un cadeau...  
 un petit meuble !

Vous trouverez dans nos magasins un choix de plusieurs centaines de petits meubles pour compléter votre intérieur moderne - classique - style...

meubles Neuchâtel

**MEYER**

Fbg de l'Hôpital

Tél. (038) 5 75 05



### BOUCHERIE DES FAHYS

M. Amstutz Tél. 5 59 71

Civet de chevreuil  
 1re qualité  
 Pâté de campagne maison  
 Ris de veau - Quenelles  
 et langues de veau

### 5 TAPIS

Superbes milieux  
 moquette 260 x  
 350 cm, fond rouge  
 ou beige, dessins  
 Chiraz.

Fr. 190.- pièce  
 (port compris)  
**G. KURTH**  
 1038 Bercher.  
 Tél. (021) 81 82 19.

### LIVRETS DE DÉPÔT

4 1/4%

BANQUE EXEL

Rousseau 5  
 Neuchâtel

Ouvert le samedi matin



## DE JOYEUSES FÊTES

AVEC

## LES SPÉCIALITÉS DE LA TREILLE

PÂTÉ DE FOIE DE PORC 180  
 à l'armagnac

MOUSSE DE FOIE DE PORC 175  
 « Hafnia » Danemark

PÂTÉ JENSSENS 220  
 foie de veau aux champignons, gibier,  
 truffé pur porc, oie truffée

FOIE GRAS TRUFFÉ DE STASBOURG

SALAMI ET GRISONI 650  
 emballage de fête, le carton

Cœurs et fonds d'artichauts — Cœurs de palmiers — Pointes de bambous — Germes de soya — Noix de lotus — Lychees — Cumquats — Mangues — Goldenberries, etc.

ORANGES AU GRAND-MARNIER 875

MARRONS GLACÉS 865  
 au whisky ou cognac

CERISES au MARASCHINO 340 545

4 EAUX-DE-VIE 2080  
 abricot, kirsch, prune, William,  
 emballage de fête

## GRAND CHOIX

DE

## VINS DOUX ET LIQUEURS

AVEC RISTOURNE



# La Treille

# TÉLÉSKIS BUGNENETS - SAVAGNIÈRES

Route SAINT-IMIER - NEUCHÂTEL

**Ouverture de saison :  
samedi 23 décembre**

Tous les téléskis fonctionnent

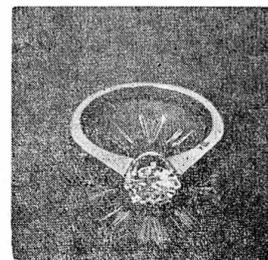
Hauteur de la neige : 40 cm  
Pistes très bonnes



**Hôtel des Platanes**  
Chez-le-Bart (NE)  
**Menu de Noël**  
(24 au soir et 25 à midi)  
Consommé au porto  
\*\*\*  
Truite au bleu, beurre noisette  
Pommes nature  
\*\*\*  
Dinde au four  
Apple sauce  
Pommes Dauphine  
Choux de Bruxelles  
aux marrons  
Salade d'endives  
\*\*\*  
Mandarine givrée  
Friedises  
**Fr. 18.—**  
Excellents menus de Saint-  
Sylvestre et de Neuvél-An

**Hôtel des Deux-Colombes**  
**Colombier**  
vous offre son grotto  
pour ses spécialités  
et son bar  
au 1er étage. Ouvert tous les soirs  
sauf le dimanche. Prolongation d'ou-  
verture autorisée le vendredi.  
**Jeux de quilles**  
automatiques  
Grande salle pour sociétés  
Se recommande : Famille Gillet

Pour un brillant



Fabrication spécialisée  
Haute qualité  
Prix avantageux  
**A.-J. Niestlé**  
Meuniers 2, Peseux

## Restaurant Vauseyon, Neuchâtel

**Sylvestre** **Jour de l'An, midi**

DINER AUX CHANDELLES  
dès 20 heures

Terrine du chef  
et ses garnitures  
Consommé au porto  
Feuilleté aux fruits de mer  
Pigeon sur canapé  
Pommes allumettes  
Salade mimosa  
Choix de fromages  
Mandarines givrées  
Mignardises

Crème de bolets  
Truite au bleu  
Beurre noisette  
Poularde du pays  
Pommes frites  
Petits pois à la française  
Salade  
Parfait glacé Moka

Menu à Fr. 13.50

Prière de réserver vos tables  
Tél. 5 14 72  
Famille Caprani-Amos  
Fermé le jour de Noël



NEUCHÂTEL

sera fermée les 25 et 26 décembre.  
Ouverte le lundi 1er janvier.  
A tous nos clients, amis et connaissances,  
nous souhaitons un heureux Noël et une  
bonne année.  
Pour le 31 décembre 1967 et le 1er jan-  
vier 1968, veuillez consulter nos menus  
de fêtes.

## Buffet du Tram, Colombier

Menu de Noël	Menu du 1 <sup>er</sup> janvier
Consommé au porto **	Consommé julienne **
Filets de perches Meunière **	Filets de perches Meunière ou Bouchée aux fruits de mer Médallions de cerf Grand Veneur ou Filets mignons de veau aux bolets Nouilles au beurre Salade **
Dinde rôtie aux marrons ou Tournedos grillés Rossini Pommes noisette Salade **	Parfait glacé au Grand-Marnier
Coupe de Noël	

Menu complet 13 fr. 50    Menu complet 14 fr.  
Sans premier 10 fr. 50    Sans premier 11 fr.

Se recommande : famille CASELLA  
Tél. (038) 6 33 89

Noël à midi

## Aux Halles

Un excellent menu.  
Il est prudent de réserver.  
Tél. 5 20 13.

## Restaurant Le Faubourg

vous adresse ses bons vœux de fin d'année  
et vous propose ses menus :

Sylvestre	1 <sup>er</sup> janvier
Saumon fumé Consommé au sherry Roastbeef à l'anglaise Jardinière de légumes Pommes croquantes Salade Vacherin glacé à l'ananas Menu Fr. 15.—	Foie gras Consommé Oxtail Gigot d'agneau Choux de Bruxelles Pommes rissolées Salade Parfait glacé moka Menu Fr. 13.50

Prière de réserver sa table au No (038) 4 39 52  
Se recommande, le tenancier : Robert Simonet

## HÔTEL DU CHEVAL-BLANC

Tél. 3 30 07    SAINT-BLAISE    Tél. 3 30 07

Diner dansant de la Saint-Sylvestre  
avec l'orchestre Henry ROBERT de Lausanne

### MENUS

SAINT-SYLVESTRE	NOUVEL-AN
Tout compris DANSE, COTILLONS, Fr. 26.— Consommé à la Royale Filets de brochet à la façon du meunier ou Filets de perches maison Pommes vapeur Noisette de chevreuil à la Romaine ou Tournedos Béarnaise Bouquet de légumes Pommes croquantes Salade Bombe Cyrano	Fr. 18.— Consommé moelle Palée du lac à la Neuchâteloise ou Filets de perches maison Pommes vapeur Canetons à la Lyonnaise ou Tournedos Béarnaise Bouquet de légumes Pommes Lorettes Salade Bombe Tortoni

Se recommande : Jean FETSCHERIN, chef de cuisine



Hôtel de l'Aigle,  
Couvet  
Jean Aeby vous invite  
à son traditionnel  
GALA  
DE SAINT-SYLVESTRE  
Demandez notre carte  
spéciale  
Tél. (038) 9 61 32

Confiez au spécialiste  
**la réparation  
de votre appareil  
NOVALTEC**  
est à votre service  
Parcs 54    Tél. 5 88 62

RADIO

**Café  
du Théâtre**  
Réveillon de Noël  
aux chandelles  
Dimanche 24  
décembre  
Fête de Noël  
aux chandelles  
Lundi 25 décembre  
Menus et cartes

## RESTAURANT

## DU CERCLE DES TRAVAILLEURS

Avenue de la Gare 3 (La Paix) Neuchâtel  
25 décembre, jour de Noël, ouvert

AU MENU DE MIDI

Hors-d'œuvre sur voiture

Tortue en tasse

Tournedos à la vigneronne

Déllice des bois

Légumes grande jardinière

Pommes croquantes

Salade de saison

PARFAIT MARIE-BRIZARD RICHE

Réservez vos tables s.v.p. Tél. 5 10 39

**J'ai trouvé**  
le moyen de faire  
exécuter mes photo-  
copies à la minute et  
sous mes yeux, chez  
Reymond, rue Saint-  
Honoré 5, à  
Neuchâtel.

## HÔTEL-RESTAURANT TAVERNE DU MARCHÉ

Place des Halles 4    NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 5 30 31

### VOTRE MENU DE FÊTE

La terrine maison ou pâté en croûte  
Les grillades aux trois sauces  
Le vacherin au cassis

Notre service à la carte et sur assiettes.

Bonne et heureuse année à notre aimable  
clientèle

Réservez votre table.    Famille H. MEIER

## SKIEURS

### L'Ecole de ski du Ski-Club de Neuchâtel

organise pour vous ses traditionnels cours de ski de débutants aux super-cracks, soit 6 degrés, tous les jeudis soir.

**Première leçon: jeudi soir 11 janvier 1967, à 20 h 30, skis aux pieds, aux Bugnens**

Cars Wittwer à votre disposition, départ à 19 h 30 devant le cinéma Palace, avec arrêts : Chamrière, Rosière, Vauseyon. Prix de la course encar : Fr. 4.50.

Le cours de 6 leçons : Fr. 18.— pour les membres, Fr. 30.— pour les non-membres.

**Apprendre à skier avec nous, c'est joie et succès assurés !**

C'est simple, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de payer le montant du cours au compte de chèques postaux « Ski-Club Neuchâtel » 20-2072. Votre quittance tiendra lieu d'abonnement.

Bulletin d'inscription à retourner, jusqu'au lundi 8 janvier 1968, à M. Edmond Quinche, Carrels 22, 2006 Neuchâtel, tél. 8 31 88.

Le soussigné,  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

\* Se déplace par ses propres moyens  
\* Prendra le car  
\* Biffer ce qui ne convient pas

Signature : \_\_\_\_\_

Nos supermarchés **COOP** SERRIÈRES FLEURIER

**RAYON BOUCHERIE**

Tout pour vos repas de fête

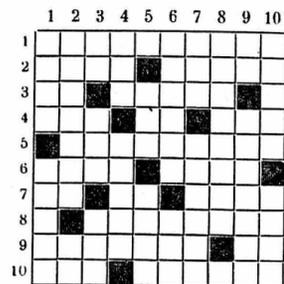
Grand choix de volailles  
Farce pour volaille  
Langue fraîche  
Gigot d'agneau  
Poitrine de veau farcie

**TOUS LES FUMÉS  
ET SALAMIS**

PRIX COOP - RISTOURNE

MOTS CROISÉS

Problème No 370



HORIZONTELEMENT

1. Prétend supprimer les colottes. 2. Esclave qui fut renvoyée. ...

VERTICALEMENT

1. Objet de demande. 2. Créateur de la géométrie descriptive. ...

Solution du No 369



HOROSCOPE

VENDREDI 22 DECEMBRE 1967

Matinée très favorable dans le domaine des affaires. L'après-midi sera moins bon et enclin à la nonchalance.

Naissances: Les enfants de ce jour seront sérieux, appliqués et organisateurs.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Ne laissez pas vos nerfs prendre le dessus. Amour: Apaisez les conflits de caractère.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Votre double menton est inesthétique. Amour: Elargissez le cercle de vos relations.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Ne vous exposez pas aux contagions. Amour: Vous donnez l'impression d'être versatile.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Ecarter les mets épicés. Amour: Cherchez à approfondir les sentiments.

LION (23/7-23/8)

Santé: Évitez les excès de toute sorte. Amour: Soyez sincère et généreux.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Décontractez-vous. Amour: Votre vie privée va être bouleversée.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Ménagez vos reins. Amour: Ne jugez pas trop vite. Affaires: Ne traitez pas les critiques à la légère.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Consommez des aliments surgelés. Amour: Ne dévoilez pas trop vite vos projets.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Faites un peu de marche. Amour: Expliquez-vous de vive voix. Affaires: Entourez-vous d'appuis sûrs.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Ne négligez aucun point faible. Amour: Faites part de vos ennuis à vos amis.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Vivez dans un endroit sec et chaud. Amour: Rencontrez très agréablement.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Ne laissez pas l'ennui vous envahir. Amour: Manceuvrez avec tact et discrétion.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for Zurich, including 3% Federal 1949, 2% Fed. 1954, etc.

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) for Zurich, including Swissair, Union Bques Suisses, Société Bque Suisse, etc.

Bourse de Neuchâtel

Actions - 20 déc. 21 déc.

Table of stock prices (Actions) for Neuchâtel, including Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchâtel, etc.

Obligations

Table of bond prices (Obligations) for Neuchâtel, including Etat Neuch. 2 1/2 1932, etc.

Cours des billets de banque

du 21 décembre 1967

Table of exchange rates (Cours des billets de banque) for various countries like France, Italie, Allemagne, etc.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices (Marché libre de l'or) for Swiss, French, and English pieces.

Indice suisse des actions

Table of Swiss stock index (Indice suisse des actions) showing group and total indices.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU VENDREDI 22 DECEMBRE

SUISSE ROMANDE

18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Le magazine. 19.20 Publicité. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, magazine international des jeunes. 17 h, lumière vivante.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash.

FRANCE 1ère CHAÎNE

12.30 Paris-club. 13.00 Actualités télévisées Télé-midi. 17.55 Magazine féminin.

FRANCE 2ème CHAÎNE

19.40 Kiri le clown. 19.45 24 heures d'actualités. 20.00 Trois petits tours.

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45, La Giostra. 17.45, magazine féminin. 18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Romanoff et Juliette (Suisse, 20 h 35). Un film de Peter Ustinov.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Musée d'ethnographie: 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.

Musée des beaux-arts: Exposition d'art naïf polonais.

Galerie des Amis des arts: Exposition Robert et Germaine Hainard.

Galerie Karine: Exposition collective 1967.

Galerie Pro Arte, Bevaix: Exposition Ecole de Barbizon.

CINÉMAS - Rex: 15 h, 20 h 30, Astérix: le Gaulois. 5-95 ans.

Studio: 20 h 30, Et pour quelques dollars de plus. 16 ans.

Bio: 18 h 40, L'Amour avec des si... 16 ans. 20 h 45, Un monde fou, fou, fou. 12 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Compartiments tueurs. 16 ans.

Palace: 20 h 30, Les Copains. 18 ans.

ArCADES: 20 h 30, Fantasia. 7 ans.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): H. Nagel, avenue du 1er-Mars. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA - Cinéma de la Côte, 20 h 30: Le Monocle rit jaune.

COLOMBIER

CINÉMA - Lux, 20 h 15: Le Vampire de Dusseldorf.

SAINT-BLAISE

CINÉMA - Royal, 20 h 30: Don Camillo en Russie.

LE LANDERON

CINÉMA - Cinéma du Château, 20 h 30: Un pitre au pensionnat.

Leçon inaugurale au centre d'études hydrogéologiques

Méthodes modernes du calcul des réserves et du débit des nappes souterraines

Le professeur Edouard Recordon, chargé de cours de géotechnique et d'hydrogéologie à l'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne a été présenté le 13 décembre par le professeur Burger, hydrologue cantonal.

Le professeur Bader, vice-doyen de la faculté des sciences, remplaçant le professeur Rosset, empêché par d'autres obligations, préside la séance d'installation du nouveau titulaire comme privat-docent.

M. Burger exprime le vœu que son nouveau collègue ait bientôt le statut de chargé de cours à Neuchâtel également. Il remercie la direction de l'EPFL de l'avoir autorisé à enseigner à Neuchâtel, permettant ainsi une collaboration très valable.

Les recherches hydrogéologiques

et grâce à certaines techniques, de « filmer » ce qui se passe, et même se qui se passera en profondeur; après reconnaissance du sous-sol à l'aide de forages et de prospections géoélectriques, un seul essai de pompage de longue durée (quelques jours) est nécessaire.

En conclusion, comme le problème théorique de l'écoulement souterrain vers un puits de captage est résolu, il n'est plus indispensable d'interpréter les essais de pompages à l'aide d'équations compliquées, malgré l'hétérogénéité des sols.

Ses remerciements s'adressent au Conseil d'Etat et aux autorités universitaires neuchâtelaises et sa reconnaissance à MM. les professeurs Schaer et Burger qui ont appuyé sa candidature. Ses remerciements vont également aux autorités universitaires vaudoises et au professeur Bonnard qui l'ont autorisé et encouragé à accepter cet enseignement.

et grâce à certaines techniques, de « filmer » ce qui se passe, et même se qui se passera en profondeur; après reconnaissance du sous-sol à l'aide de forages et de prospections géoélectriques, un seul essai de pompage de longue durée (quelques jours) est nécessaire.

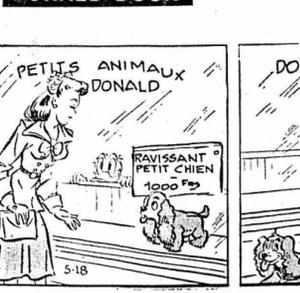
En conclusion, comme le problème théorique de l'écoulement souterrain vers un puits de captage est résolu, il n'est plus indispensable d'interpréter les essais de pompages à l'aide d'équations compliquées, malgré l'hétérogénéité des sols.

Ses remerciements s'adressent au Conseil d'Etat et aux autorités universitaires neuchâtelaises et sa reconnaissance à MM. les professeurs Schaer et Burger qui ont appuyé sa candidature. Ses remerciements vont également aux autorités universitaires vaudoises et au professeur Bonnard qui l'ont autorisé et encouragé à accepter cet enseignement.

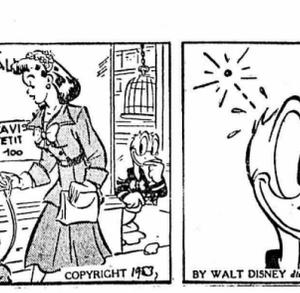
SUPERMAN



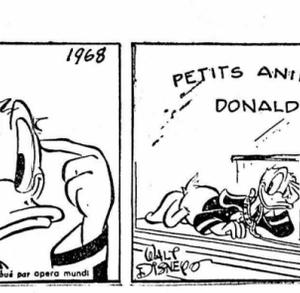
DONALD DUCK



1968



PETITS ANIMAUX DONALD



INCROYABLE MAIS VRAI!

Tous les fous ne sont pas enfermés

Une boutique de mode de New-York propose et vend... des perruques et des faux cils pour chiens.

Pour naturaliser vos trophées

Quand un pêcheur a capturé un très gros poisson, il a souvent envie de le naturaliser et d'en faire un trophée.

abondamment sur le poisson du poivre moulu, puis à le laisser sécher à l'ombre.

Le poivre écartera les mouches qui n'amèneront donc pas de putréfaction, et l'air desséchera le poisson qui deviendra dur comme du bois.

Une pouliche élevée par une chèvre

Au lieu dit la chaussée-Ferrée, sur le territoire de la commune de Mézeray (Sarthe), le jument poulinière de M. Georges Dubois venait de mourir, en donnant naissance à une merveilleuse petite pouliche.

FERDINAND





### CABOCHARD de Grès, Paris

Eau de toilette  
Parfum

Eaux de toilette à partir de Fr. 20.-

Parfums à partir de Fr. 18.-

Eaux de toilette Spray à partir de Fr. 25.-

Huile pour le bain Fr. 22.50. Talc Fr. 12.-. Savon Fr. 5.75

PARFUMERIE - COIFFURE - BEAUTÉ  
BOUTIQUE - POSTICHES



Vis-à-vis de la Poste

Tél. 5 40 47

Bien finir  
et commencer l'année  
en mangeant  
un bon repas à

*l'hôtel du Poisson*  
MARIN

MENUS  
à partir de Fr. 8.-  
Tél. (038) 3 30 31

### Boucherie- Charcuterie des Sablons

#### POUR LES FÊTES

Noix de jambon  
Palette  
Fumé roulé  
Côtelettes  
Gros veau  
Bœuf 1re qualité  
Fondue bourguignonne  
Quenelles de veau  
Ris de veau  
Langues fraîches ou fumées

Se recommande :  
Tél. 5 18 31 Ch. Storrer  
On porte à domicile.

### L'hôtel-restaurant des BATEAUX à CONCISE

souhaite à sa fidèle clientèle,  
à ses amis et connaissances,  
un heureux Noël et un joyeux  
réveillon.

FERMÉ LE JOUR DE NOËL  
SYLVESTRE, 1er et 2 JANVIER,  
menus de fête servis aux chan-  
delles.

Musique et cotillons  
Salle à manger  
entièrement rénovée  
Au piano : Mme Cochard  
Tél. (024) 4 51 03  
Mme et M. E. Oppliger

HOTEL DES DEUX-COLOMBES  
COLOMBIER  
FERMETURE ANNUELLE  
du 20 décembre au 14 janvier 1968.

### Restaurant des Vieux-Prés



#### Menu de Noël

Terrine de volaille  
Consommé aux cheveux d'anges  
La dinde de Noël aux marrons  
Choux de Bruxelles  
Pommes croquettes  
Salade de saison  
Bûche de Noël glacée

Fr. 15.-

Fermé les 24 et 25 décembre  
dès 17 heures

RESERVEZ VOS TABLES PAR TÉL. (038) 7 15 46

1er janvier : à la carte, mardi 2 : fermé

#### Menu de Saint-Sylvestre

Consommé au porto  
Croultes aux morilles  
Tournedos Rossini  
Endives flamandes  
Pommes fondantes  
Salade mimosa  
Fromage

La tourte Hawaii  
MUSIQUE ET COTILLONS

Fr. 18.-

### Café du Théâtre

Huitres, crevettes,  
langoustes.

Au Cercle  
des Travailleurs  
tous les vendredis  
et samedis,

### APÉRITIF SURPRISE

### Chez JOSEPH ZÉLIANI

### RESTAURANT DU PONT SERRIÈRES

#### Menu de Noël

Le cocktail de crevettes  
ou  
La sole « belle meunière »  
Les pommes nature  
ou  
La terrine maison et ses garnitures  
★  
Le consommé au porto  
★  
La pintade à la mode du chef  
ou  
L'entrecôte Joseph  
ou  
Le cœur de filet de bœuf à la crème  
Les pommes allumettes  
ou  
Les nouillettes chinoises  
La salade de doucette  
★  
La bûche de Noël  
★  
Le vacherin au cassis

MENU COMPLET Fr. 18.50  
SANS ENTRÉE Fr. 14.-

Réservez vos tables Tél. 4 12 34

Demandez nos menus de fin d'année



La marque des connaisseurs

Médaille d'or  
Exposition nationale suisse  
Lausanne 1964

Donvar S.A. Auvernier

# RAFFINÉ



Jeune, exclusif, à votre portée  
ravissant **DUSTER** nylon fantaisie  
matelassé, façon jeune et seyante

# 39.-

Avec ristourne ou 5 % rabais

COLO  
-01

# La Cité

### Qui pense horaire

achète

*Eclair*



### STATION- SERVICE PRÉBARREAU

Neuchâtel (038) 5 63 43

Normale 90-92 oct. —.56

Super 98-100 oct. —.61

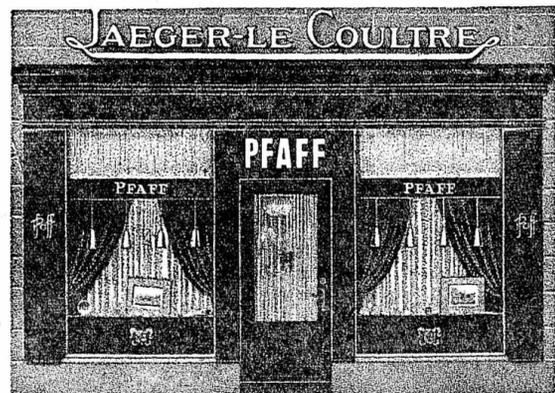
René NYDEGGER

Sous votre sapin...  
...vos enfants trouveront  
l'appareil qu'ils désirent  
livré par

*Radio*  
**MELODY**

L.POMEY-NEUCHÂTEL

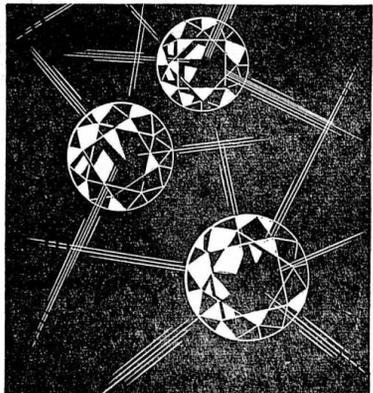
FLANDRES 2 - TEL. 5.27.22



## PFAFF

JOAILLIER-ORFÈVRE / HORLOGERIE DE LUXE  
7, PLACE PURY / NEUCHÂTEL

PIERRES PRÉCIEUSES - PERLES  
DE CULTURE - PARURES PRESTI-  
GIEUSES EXPOSÉES DANS NOS  
VITRINES.



FLANDRES 2 - TEL. 5.27.22

# Actualité suisse et romande

## Les problèmes du logement mettent un point final à cette session du Conseil national

De notre correspondant de Berne :  
En ce jour le plus court de l'année, le Conseil national aurait pu tenir aussi sa plus courte séance. Elle s'est toutefois prolongée au-delà de 9 heures, car le président avait mis à l'ordre du jour deux postulats concernant un problème dont on ne peut dire qu'il tende vers sa solution : celui du logement.  
L'additif constitutionnel qui permet à l'autorité d'exercer non plus un contrôle, mais un simple surveillance sur le marché des logements réputés anciens perd sa validité à fin 1969. Dès cette date, la liberté sera rétablie et, dans certaines régions, dans les agglomérations urbaines en particulier où la pénurie semble s'établir à demeure, on se demande s'il ne conviendrait pas de prévoir certaines mesures encore.

le maintenir au-delà du terme fixé par la volonté populaire. Toutefois, comme un précédent « postulat », pris en considération par le Conseil national et concernant certaines mesures destinées à protéger les locataires contre des résiliations de bail abusives est à l'étude, et dans ces limites seulement, le Conseil fédéral veut bien joindre aux dossiers les suggestions de MM. Dafflon et Schmid.  
UN FIASCO  
Mais M. Raissig, radical zuricois et secrétaire de l'Association suisse des propriétaires d'immeubles, combat le « postulat » Dafflon, faisant valoir que le régime restreint imposé depuis vingt ans ayant fait fiasco, il n'existe aucune raison de le prolonger. L'orateur, en revanche, ne s'oppose pas à l'examen que demande le « postulat » Schmid.  
Malgré l'appui socialiste, le « postulat » Dafflon est repoussé par 71 voix contre 50.

Il reste au président à faire lever cinq fois ses lunettes pour accepter définitivement cinq textes législatifs mis au point au cours de la présente session.  
Après quoi, le président rend hommage à un huissier « gardien », M. A. Cibolini, qui se retire après 27 ans de bons et loyaux services, ainsi qu'à un sténographe romand, M. Pierre Moegon, pour qui a sonné l'heure de la retraite. La salle applaudit, comme elle bat des mains au témoignage de satisfaction que M. Conzett lui décerne pour le travail accompli durant les trois semaines écoulées.  
Et tandis que les députés quittent le Palais fédéral, un vieux violoniste, debout au pied d'un sapin illuminé qui masque les trois Suisses, dans le vestibule monumental, joue des cantiques de Noël, en hommage aux « pères de la patrie », un peu à la façon du jongleur de Notre-Dame... Notre-Dame du babil !  
G. P.

## Cercle électoral jurassien, route Berne-Morat et toujours la « Litra »

Avant la fin de la séance, le président du Conseil national, M. Conzett, a donné, comme de coutume, la liste des « postulats », motions, interpellations déposés sur le bureau. Nous y relevons une motion de M. J.-Jean Wilhelm, chrétien social, de Porrentruy, qui demande au Conseil fédéral d'examiner la possibilité de créer un cercle électoral pour le Jura. Pour sa part, M. Martin, radical vaudois, invite le gouvernement, par un « postulat », à prendre les mesures qui doivent permettre d'avancer les travaux pour la construction de l'autoroute entre Berne et Morat ou, pour le moins, d'aménager ce tronçon de manière qu'il réponde aux exigences du trafic actuel. Le même député pose une « petite question » concernant les appréciations fort incongrues que se

L'INSTRUMENT JURIDIQUE  
De son côté, un député évangelique zuricois, M. Schmid, invite le gouvernement « à déterminer quel instrument juridique il importerait de créer afin de pouvoir prendre, en faveur des familles, des mesures permettant de combattre la pénurie de logements en cas de graves perturbations du marché ». Il propose notamment :  
1) « que la Confédération établisse, en période de pénurie de logements, des prescriptions de durée limitée concernant les loyers et les fermages non agricoles, ainsi que pour la protection des locataires ».  
2) que la Confédération autorise les cantons à édicter de telles prescriptions pour l'ensemble de leur territoire ou pour certaines communes.

LA RÉPONSE DE M. VON MOOS  
M. von Moos, chef du département de justice et police, commence par indiquer toutes les raisons qui devraient amener le Conseil fédéral à s'opposer à de tels « postulats ». Les quatre votes populaires qui ont été émis dès 1952 concernant le contrôle des loyers avaient tous pour but d'assouplir graduellement jusqu'à sa suppression, le régime « dirigiste » hérité de la guerre et des pleins-pouvoirs. Il serait malaisé de

## Le tabac a rapporté 38,4 millions à l'administration des douanes

BERNE (ATS). — En novembre 1967, les recettes de l'administration des douanes ont atteint 194,8 millions de francs. Dans ce montant figurent 38,4 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'AVS, ainsi que 39,1 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont 60 % est réparti entre les cantons, et 21 millions de taxe sur les carburants destinés à financer à titre complémentaire les routes nationales.  
Il reste, ce mois-ci, à la disposition de la Confédération 111 millions, soit 1,5 million de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente.  
Pour les 11 premiers mois de 1967, les montants restant à la disposition de la Confédération s'élevaient à 1,249,9 millions, ce qui, comparativement à la même période de l'année dernière, représente une augmentation de 54,7 millions. Au mois de novembre 1967, les recettes de l'administration des douanes se sont élevées à 194,8 millions de francs. Elles sont de 4,4 millions supérieures à celles du même mois de l'année précédente, ce qui représente la plus faible augmentation au cours des onze mois de l'année. Le produit des droits et de la surtaxe sur les carburants est inférieur à celui de novembre 1966.  
Au total, les recettes de l'administration

des douanes se sont élevées jusqu'à novembre à 2,250,2 millions, soit à 200,4 millions de plus que pendant la période comparative de 1966. Sur ces recettes, il revient à la Confédération 1,249,9 millions (1966 : 1,195,2 millions). Bien que des montants plus élevés qu'en 1966 aient été budgétés pour l'année courante, ils seront encore quelque peu dépassés par le résultat du compte.

## Production animale : la Suisse a un grand retard

BERNE (ATS). — Un message du Conseil fédéral sollicite des crédits de près de 10 millions de francs pour la recherche agricole : 3,5 millions pour une station d'essai du génie rural en Thurgovie, et 6 millions pour divers projets à exécuter de 1968 à 1971, dont un million et demi pour la station fédérale d'essais agricoles de Lausanne, qui va être en principe transférée à Chassagny, près de Nyon.  
On se demande parfois si la production agricole excédentaire ne justifierait pas une réduction de ces dépenses. Le Conseil fédéral relève à ce propos que les progrès de la recherche contribuent, à longue échéance, à améliorer la situation. De plus, nous devons, pour des motifs de concurrence, suivre l'évolution mondiale. Dans le domaine de la production animale, par exemple, la Suisse a un gros retard à rattraper.

## Le « simulateur » pour les pilotes de « Mirage » est arrivé

BERNE (UPI). — Les pilotes des « Mirage » de l'aviation militaire suisse pourront désormais s'entraîner encore mieux et de façon plus intense que jusqu'à présent : le « simulateur » pour l'entraînement au sol est maintenant complet. La deuxième partie de cet instrument vient d'arriver des Etats-Unis et, rattachée à la partie du « Mirage » formée par la cabine du pilote avec les instruments de bord, elle sera mise en service sous peu sur un des aéroports militaires. Il s'agit en fait de l'équipement armé du « simulateur ». Ce dernier, tout compris, revient à 10 millions de francs.

## FRANCE VOISINE

### Un couple genevois grièvement blessé

(sp) Voyageant près de Seyssel, en France voisine, à bord d'une petite voiture, un couple genevois, M. et Mme Alfred Cassani, a été victime d'une très grave collision.  
M. et Mme Cassani ont été retirés grièvement blessés de leur véhicule réduit à l'état de ferraille et transportés à l'hôpital cantonal de Genève dans un état grave.

## CHRONIQUE VITICOLE

1967 : une bonne année  
Le vignoble suisse s'est agrandi de 43 hectares  
FRAUENFELD (ATS). — La surface du vignoble s'est agrandie de 43 hectares en 1967. Elle atteint actuellement 11,945 hectares.

La récolte de 1967 a été bonne : elle se répartit comme suit :  
Raisin de table : Suisse orientale 67 quintaux, Tessin 11,565, Suisse romande 338.  
Vin blanc : Suisse orientale 14,906 hectolitres, Tessin 1560, Suisse romande 649,234.  
Vin rouge : Suisse orientale 62,558 hectolitres, Tessin 43,355, Suisse romande 144,821.  
Producteurs directs (jus de raisin essentiellement) : Suisse orientale 3283 hectolitres, Tessin 16,350, Suisse romande 24,847.

## Après l'incendie de l'usine de Saint-Léonard Les disjoncteurs hors de cause

(c) Voici le communiqué officiel publié hier par le Service d'exploitation des usines de la Liègne S.A. à la suite du grave incendie qui ravagea l'usine de Saint-Léonard, près de Sion :  
L'enquête dirigée par les responsables de l'exploitation des usines de la Liègne, assistés de spécialistes, a permis de reconstituer la succession des manœuvres ayant provoqué un court-circuit dans le poste 8 kv suivi d'un incendie dans l'usine, samedi 16 décembre.  
Cette enquête a établi avec certitude les causes du sinistre. Contrairement aux premières hypothèses publiées par la presse au lendemain de l'accident, les disjoncteurs n'ont pas explosé et leur fonctionnement correct a pu être vérifié.  
Les circuits de commande ont été rapidement mis hors d'état de fonctionner, ce qui explique que les alternateurs n'ont pas pu être déclenchés immédiatement. Il faut attendre le démontage et l'inspection des machines pour pouvoir évaluer l'étendue des dommages.  
Noël dans les rues  
SION (ATS). — Une intéressante initiative a été prise cette année à Sion, à l'occasion des fêtes de Noël. Les diverses paroisses de la capitale ont tenté de replacer le mystère de la nativité dans son véritable contexte en essayant de rappeler aux fidèles, au milieu du mercantilisme qui les gagne, le sens profond de la naissance du Christ.  
Pour cela, les mouvements paroissiaux ont enregistré sur bande magnétique de la musique religieuse, des textes à méditer, des pensées bibliques.  
Des haut-parleurs ont été dispersés dans la ville, principalement dans les secteurs les plus fréquentés, surprenant au passage tout un monde en fièvre.



## Haut-Valais : le voleur a été arrêté

(c) Nous avons relaté comment la coopérative d'Erschmatt dans le Haut-Valais avait été cambriolée en pleine nuit par un inconnu. La police valaisanne vient d'arrêter l'auteur du forfait, un certain S. G., habitant Viège. Le voleur a avoué être l'auteur de plusieurs cambriolages commis ces derniers temps dans la région.  
A Erschmatt, il avait réussi à emporter plus de 40,000 francs. Il avait cambriolé également le commerce de meubles Lœtscher à la Souste, la poste de Saas-Grund, la coopérative de Saas-Almagel et divers autres commerces.

## VAUD

### Happée par le « L.E.B. » à Prilly

(sp) Un accident s'est produit hier vers 10 h 45 à la halte de Prilly-Chasseur, sur la ligne du chemin de fer routier Lausanne-Echallens-Bercher. Mme Elena Zuccolotto, 45 ans, domiciliée à Prilly, cheminant sur le trottoir longeant la voie lorsque, pour une cause encore mal éclaircie, elle fut happée par l'avant d'un train roulant sur Echallens et renversée. Il fallut la transporter à l'hôpital cantonal souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral (une fracture du crâne n'est pas exclue), de contusions au front et de plaies diverses.

### Un escroc récidiviste condamné

(sp) Paul-Charles Gauch, 33 ans, Fribourgeois, est ce qu'on appelle un vieux cheval de retour. Plusieurs polices cantonales romandes ont eu affaire à lui, toujours pour le même motif : escroqueries, faux dans les titres, filouteries d'auberges, abus de confiance, etc. Paul-Charles Gauch, contre lequel 19 plaintes ont été déposées, a comparu devant le tribunal correctionnel de Nyon qui l'a condamné à deux ans de réclusion.

## LAUSANNE

### Enfant renversé

(sp) Le petit Siegfried Simili, 6 ans, dont les parents habitent Lausanne, a été renversé par une auto, hier à midi, au carrefour de la rue du Maupas et de celle du 24-Janvier. L'enfant a été transporté à l'hôpital cantonal avec des contusions au visage, une commotion et des douleurs lombaires.

### Un garage cambriolé

(sp) Durant la nuit de mercredi à jeudi, on est entré en brisant une vitre dans un garage de l'ouest de Lausanne, puis on a forcé un coffre-fort pour y prendre 150 francs.

### Un enfant grièvement blessé

(sp) Le petit Zoltan Szabo, 7 ans, domicilié à Massongex, a été renversé par un automobiliste. Il a fallu le transporter à l'hôpital cantonal, à Lausanne, car on craignait des lésions internes.

### Les nouveaux agents de police

(sp) La fin du cours des aspirants de police communale (pour tout le canton) a été marquée hier après-midi, au pavillon des sports de Lausanne, par une cérémonie de clôture suivie de démonstrations, en présence notamment de MM. René Huber, commandant de la police cantonale, Chevaz, syndic, et Daeppen, directeur de police de Lausanne, le commandant Bontems, chef de la police municipale de Lausanne, et de son état-major. Le cdt. Bontems présente l'école, de vingt-quatre élèves entrés le 6 février et qui ont terminé leur préparation ces jours derniers.

\* Le Conseil fédéral a chargé M. Egbert de Grafenried, ambassadeur de Suisse en Australie, de le représenter en qualité d'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale au service commémoratif pour le premier ministre d'Australie, M. Harold Holt, qui aura lieu aujourd'hui à Melbourne.

## GENEVE

### Au moment où l'on remplissait les citernes

## Une station-service soufflée par une explosion aux Acacias

### Un jeune homme grièvement blessé et brûlé

(sp) Un sinistre qui a bien failli tourner à la catastrophe s'est produit jeudi matin, peu après 9 h 15, dans le quartier des Acacias.  
Une station service implantée sur une esplanade devant les ateliers de la maison Citroën, a été complètement soufflée par une explosion.  
Par miracle, on ne déplore qu'un blessé, mais il est grièvement atteint et brûlé en de nombreux endroits.  
Cette explosion, qui a causé une émotion considérable dans ce quartier très peuplé, a été provoquée par un dégagement de gaz d'essence lui-même dû à un roulement pendant le remplissage des citernes, au sous-sol.

De la station il ne reste donc plus rien, pratiquement, sinon des gravats calcinés. De nombreuses voitures ont été endommagées — et plusieurs complètement pulvérisées — par l'explosion. Les dégâts ne peuvent encore être évalués. A coup sûr, ils sont énormes. Les vitres des ateliers Citroën ont été cassées sur une centaine de mètres.

### Cinq blessés

(sp) Le verglas sur les chaussées amène automatiquement une recrudescence du nombre des accidents. Cinq personnes en ont fait, à quelques heures d'intervalle, la pénible expérience.  
Un garçonnet de 14 ans, Roland Zimmermann, qui circulait à vélo, fut accroché par une auto et assez grièvement atteint. Il a été transporté à la clinique de pédiatrie.  
A l'issue d'une violente collision entre autos, M. Jean-Paul Simonet, étudiant, a été blessé à la tête et admis à la police clinique. Dans les mêmes circonstances, M. Alphonse Dussex, transporteur, a été touché à la tête également et fortement commotionné. Il a aussi fallu l'hospitaliser.  
Cas et destin identiques encore pour M. Adrien Holtz, professeur, blessé au crâne et aux jambes et qui fut conduit à la police clinique. Enfin, Mme Marguerite Jeanmonod a fait une chute sur une plaque de verglas et souffrit de violentes douleurs dorsales ainsi que d'une forte commotion cérébrale. Elle a été admise à l'hôpital.

### Deux passantes fauchées par des voitures

(sp) La série continue... Il ne se passe guère de jours, à Genève, sans que des piétons ne soient fauchés par des voitures. Souvent, il y a imprudence de leur part, mais dans d'autres cas les automobilistes sont fautifs. Ainsi M. Gérard Duclos, qui n'aperçut pas (car il circulait avec un pare-brise givré) Mme Marylène Thalmann, qui traversait la route de Frontenex dans un passage de sécurité, et qui la happa violemment. Une jambe brisée et blessée aux hanches, Mme Thalmann a été hospitalisée, tandis que les gendarmes séquestraient les permis de conduire de M. Duclos.  
C'est à sa seule désinvolture, par contre, qu'une passante, Mme Yello Marisa, dut être renversée par une voiture, à la rue Dancet. Elle s'était élançée sur la chaussée alors que la signalisation lumineuse donnait le feu vert au flot des véhicules. Relevée avec une jambe fracturée et des lésions et plaies multiples, Mme Marisa a été hospitalisée d'urgence.

## Hans Koella reconnu coupable du meurtre de la jeune Julia Rizzi

### Il sera interné 3 ans au moins

ZURICH (ATS - UPI). — Le jeune Hans Koella, 16 ans, a été reconnu coupable du meurtre de Julia Rizzi, qui sera interné dans une maison de redressement, pour 3 ans au moins et 10 ans au plus. C'est la peine la plus sévère qui puisse être prononcée contre un mineur. Le tribunal l'a encore reconnu coupable de vols réitérés pour une somme approximative de 700 francs, de vol d'usage d'un véhicule à moteur, de conduite répétée d'un véhicule à moteur sans permis, de vols répétés de cyclomoteurs, de port d'arme illicite et de conduite répétée d'un canot à moteur sans autorisation. Son défenseur a recouru contre ce jugement.  
Après la lecture du jugement, le président du tribunal a fait une brève déclaration. Il a dit qu'il avait vu de la totalité des indices, le tribunal des mineurs est parvenu à la conclusion, à l'issue des trois jours de délibérations, qu'au mois d'août 1966, Hans Koella qui n'avait alors pas encore 15 ans, avait bel et bien tué Julia Rizzi, âgée de 16 ans, puis noyé le cadavre dans le lac de Zurich. Les juges ont été d'avis que les conditions pour un verdict d'assassinat ont été remplies dans le cas de l'adolescent pour une « déclaration de culpabilité » — ont été remplies.

internement dépendra de l'évolution morale du jeune homme.  
Le traitement spécial ordonné au sens de l'article 92 du Code pénal a été dicté par le fait que Koella se trouve actuellement dans une clinique où il suit un traitement psychique.  
Avant de donner connaissance du jugement, le président de la cour avait rappelé la loi qui veut que les crimes d'adolescents soient jugés à huis clos et souligné que si la presse a été admise à la lecture du verdict, c'est parce que les parties ont donné expressément leur consentement, eu égard à l'intérêt justifié de l'opinion publique.  
Quant au défenseur du jeune Koella qui, aussitôt après la lecture du jugement, a annoncé qu'il recourra contre la condamnation de l'adolescent pour assassinat, il a déclaré le soir qu'à son avis, il ne s'est agi que d'un accident. Il a précisé que son jeune client avait fait plusieurs confessions.

## SUISSE ALÉMANIQUE

### Arrestation d'une bande de voleurs

SOLEURE (ATS). — A la suite de renseignements fournis par des particuliers du canton de Berne, la police cantonale solenoise a, le mois dernier, procédé à de nombreuses arrestations. Le commandement de la police a précisé qu'il s'agissait d'une bande de voleurs qui exerçait son activité depuis deux ans, bien qu'essentiellement dans la région d'Olten, mais aussi en Argovie, dans les cantons de Berne, Bâle-Campagne et Lucerne.  
Les faits portent sur une grosse quantité de déchets de cuivre, dérobés pour être ensuite revendus à des chiffonniers. Ils portent également sur des vols commis à l'intérieur de wagons-marchandises des CFF, sous forme de denrées alimentaires, vêtements, jouets, radios, et autres objets. Les vols portaient enfin sur des motocyclettes, qui, après usage, étaient démontées et jetées dans l'Aar. De nombreux vols devaient être commis plus tard dans des baraques de chantiers, des entrepôts et dans un kiosque. Au total, une centaine de délits sont retenus par la police, pour un montant de 35,000 francs.

### Une fabrique détruite par le feu à Lucerne

LUCERNE (ATS). — Le feu a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans la fabrique de compteurs à gaz et hydrauliques à Lucerne. La prompte arrivée des pompiers a permis de localiser l'incendie, puis de le circonscire. Les dégâts atteignent quelque 350,000 francs.

### AUX GRISONS

### Un skieur emporté par une avalanche

FLIMS (Grisons) (ATS). — Un skieur a été victime jeudi d'une avalanche de plaques de neige dans la région du Crap Ault, près de Flims. Une colonne de secours formée par tout le personnel des skilifts et des lignes de montages Grap-Sogn-Gion a réussi à retirer sans retard le skieur, M. Peter Wickl, 24 ans, pâtissier, de Lucerne, mais toutes les tentatives pour le ramener à la vie sont demeurées vaines. La victime s'était écartée de la piste nettement marquée.

## Nouvelles financières

### Brown Boweri aux Etats-Unis

BADEN (ATS). x « North American Rockwell Corporation », à El-Segundo, en Californie, et « Brown Boweri S.A. », à Baden, ont créé un groupe commun chargé d'étudier les possibilités d'édifier aux Etats-Unis un centre de production pour la construction d'équipements pour usines de force motrice, notamment de turbines à vapeur et de génératrices.

### Vol d'or dans une banque à Zurich

ZURICH (ATS). — La vitrine de la succursale du Crédit suisse de Zurich-Seefeld a été enfoncée à coups de marteau, jeudi à l'aube. Les voleurs ont emporté un lingot d'or d'un kilo, un autre lingot de 500 g, ainsi que des pièces d'or, dont un « napoléon » et une pièce de cent pesos.

### Vers la RÉGULATION des NAISSANCES dans TOUS les PAYS

Quelles méthodes employer ? Quel est leur degré d'efficacité et d'innocuité ? En avril 1967, quatre-vingt-sept pays se sont réunis pour faire le point. Vous trouverez dans *Sélection* de janvier les conclusions auxquelles ils sont arrivés. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* de janvier.

# Dernières dépêches de la nuit

## L'autopsie du corps de M. Washkansky a prouvé que le malade était bien mort d'une pneumonie

LE CAP (AP). — Une grave infection localisée dans les poumons a été responsable de l'affaiblissement et de la mort de M. Washkansky, a révélé l'autopsie pratiquée sur son cadavre.

D'après le médecin de l'hôpital «Groot Schuur» qui a fait l'annonce, les deux poumons auraient été atteints de traces de pneumonie en dépit de toutes les précautions prises pour garder le malade de tout germe virulent. L'infection s'était étendue légèrement en dessous de la poitrine mais, pour le reste, il était «net comme un sou neuf» a déclaré le médecin. «Pour le cœur, il n'y a rien d'anormal», a ajouté le praticien en faisant remarquer

qu'une pneumonie justifie le principe de la greffe du cœur.

Un examen microscopique plus approfondi doit être fait dans les jours qui viennent, mais les médecins paraissent se contenter de l'explication de la pneumonie, à laquelle ils attribuent le décès.

LUCIDE JUSQU'AU BOUT

Le Dr Ozinsky, l'anesthésiste qui a suivi le malade, a déclaré dans une interview que le cœur greffé avait parfaitement fonc-

tionné jusqu'au bout. Le patient est demeuré conscient pendant presque tout le temps et le pouls est resté fort jusqu'au moment de la mort.

L'anesthésiste a passé la nuit au chevet du moribond pour pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un compresseur à main et aussi d'un appareil.

Bien qu'il ne puisse parler, en raison des tubes passant par sa bouche, M. Washkansky fut en mesure de communiquer par signes jusqu'à la fin avec son entourage. Il était calme et dormait quelques instants durant la nuit et aux premières heures de la journée.

L'instant du décès a été indiqué par la lecture de l'électrocardiogramme.

### POUR VIVRE LONGTEMPS

Selon le professeur Barnard, la faculté de médecine du Cap a jugé posséder l'expérience et les facilités requises pour pratiquer la greffe, bien que certains établissements étrangers aient estimé ne pas se sentir prêts à faire une telle opération.

Le professeur Thomson a dit que si une pneumonie ne s'était pas déclarée, M. Washkansky aurait peut-être pu vivre encore un bon nombre d'années.

Dans les cas d'affections cardiaques, on observe des changements dans le foie, mais l'autopsie a montré que, dans le cas de M. Washkansky, le nouveau cœur avait ramené son foie à des proportions normales.

### UN SONDAGE

En Grande-Bretagne, le journal londonien «Evening Standard» publie les résultats d'un sondage d'opinion fait parmi des personnes âgées de plus de 21 ans qui avaient à répondre à la question suivante: «Seriez-vous disposé à autoriser qu'une partie de votre corps soit prélevée après que votre décès ait été certifié afin de contribuer à sauver la vie d'un autre individu?»

La proportion de «oui» a été de 80%, celle des «non» de 13% et 7% des per-

sonnes interrogées ont déclaré ne pas avoir d'opinion.

À la question: «Etes-vous partisan d'autoriser les médecins à prélever une partie du corps de toute personne décédée qui ne l'aurait pas interdite?» Il y a eu 57% de «oui» 35% de «non» et 8% de sans opinion.

Dans la législation britannique en vigueur pour prélever un organe sur un mort, il faut obtenir au préalable l'autorisation de la personne qui est «légalement en possession du cadavre», habituellement, un proche parent du défunt.



Si M. Washkansky est mort, ce gosse de 10 ans, soigné lui aussi à l'hôpital du Cap vit toujours. Et s'il vit, c'est encore grâce à Mlle Darvall, sur le corps de laquelle on a prélevé un rein qui a été greffé sur l'enfant.

(Telephoto AP)

## SUITE APRÈS DIX-HUIT JOURS

Peu après, il fut soumis à un traitement au cobalt destiné à affaiblir les défenses naturelles de son organisme qui auraient pu provoquer le rejet prématuré du greffon.

Après deux traitements de ce genre, il fut mis dans une chambre stérilisée pour éviter tout risque de contagion, son organisme n'étant plus en état de combattre la moindre infection.

Par la suite, il fut autorisé, le 13 décembre, à s'asseoir au bord de son lit, et, le 14, on le conduisit en fauteuil sur une petite terrasse, au soleil. A ce moment, M. Washkansky envisageait de passer les fêtes de Noël avec sa femme et son fils Michael, 14 ans, qui avaient été autorisés à lui rendre visite.

### HEURES GRISES

Malheureusement, dès ce jour, M. Washkansky commença à ressentir quelques maux. Une ombre sur le 16 décembre révélait une ombre sur l'image pulmonaire que l'on identifia d'abord comme un caillot. Mais, lorsque le malade se mit à expectorer, on diagnostiqua rapidement une double pneumonie, qui fut traitée selon les procédés classiques, à la pénicilline.

Le traitement ne produisit pas l'effet escompté et, dès le 19 décembre, les médecins pensaient déjà voir dans ces complications les signes du rejet du greffon qui se sont apparemment manifestés à l'inverse de ce qu'on attendait, c'est-à-dire que ce sont les propres tissus du malade qui ont été attaqués par les anticorps émis par le nouveau cœur.

Devant la chute rapide du nombre de ses globules blancs, le professeur Barnard, empêché de se rendre aux Etats-Unis à cause de l'état de son malade, décida deux transfusions de leucocytes qui apportèrent une légère amélioration.

Mercredi, le professeur Barnard constata l'amélioration de M. Washkansky au cours des dernières 24 heures, mais brutalement, l'hôpital du Cap annonça que l'état du malade s'était aggravé.

Au cours de la nuit, les bulletins de santé se firent de plus en plus alarmants. Dans la soirée de mercredi, les médecins présents avaient dû intervenir pour aider le malade à respirer et ils ne cachèrent pas qu'ils luttaient pour sa vie. Mme Washkansky, visiblement émue, avait été appelée à l'hôpital puis elle en était repartie pour aller chez des parents, pour ne pas être dérangée.

Les obsèques de M. Washkansky seront célébrées vendredi à 11 h au cimetière israélien de Pinelands dans la banlieue du Cap.

## Les B 52 attaqués pour la première fois par les fusées communistes

SAIGON (AP). — Les opérations au Vietnam ont été marquées au cours des dernières 48 heures par une première attaque par missiles S.A.M. des stratobombes «B-52» qui pilonnent les positions communistes dans la zone délimitarisée.

Trois missiles ont été tirés de bases installées à 15 km environ au nord de la zone délimitarisée, c'est-à-dire à portée des bombardiers participant aux raids dans ce secteur. L'armée de l'air a annoncé qu'aucun des «B-52» n'avait été endommagé. Théoriquement ces gros appareils sont vulnérables à de tels engins, mais ces deux dernières années les Etats-Unis ont mis au point de nouvelles tactiques et des contre-mesures radio-électriques pour neutraliser les S.A.M.

Les pilotes de «B-52» n'ont que 30 secondes devant eux pour accomplir une manœuvre leur permettant d'échapper à un tel missile une fois qu'ils l'ont repéré sur leur écran de radar.

Les pilotes de chasseurs quand ils les ont repéré à temps, peuvent les éviter grâce à un demi-tour rapide.

L'emplacement de ces nouvelles bases de lancement de S.A.M. a été attaqué à la bombe, à la roquette et au canon, et le secteur a été transformé en une mer de flammes.

### SUR TERRE

Le mauvais temps a réduit l'activité de l'aviation américaine au nord du 17me parallèle, mais sur terre les combats ont redoublé de violence.

A 25 km au nord-est de Saigon une base des forces thaïlandaises a été attaquée par une force d'environ 300 guérilleros après une forte préparation au mortier. Les rebelles ont été repoussés après une bataille de quatre heures, laissant 54 morts sur le terrain. Les pertes thaïlandaises ont été de quatre tués et huit blessés.

Dans le delta du Mékong, un P.C. régimentaire du Vietcong situé à 110 km de Saigon, a été attaqué à l'aube par un bataillon sud-vietnamien.

La garnison assurant la protection du poste a lâché pied après une heure de combat et a perdu 65 tués. Les Sud-Vietnamiens ont capturé trois femmes soldats, et se sont emparés de 72 armes diverses, ainsi que de six tonnes de munitions. Cette bataille a eu lieu à 40 km au sud des rizières où les Sud-Vietnamiens avaient déjà infligé une lourde défaite le

## Quatre intellectuels soviétiques condamnés pour trahison à Leningrad

MOSCOU (AP). — Quatre intellectuels soviétiques ont été reconnus coupables à Leningrad de conspiration pour renverser le régime et ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 15 ans, apprend-on de source bien informée.

Arrêtés en mars dernier par la police secrète qui a découvert des armes, ils avaient été inculpés de trahison, dit-on de même source. Ils auraient fait partie d'un réseau clandestin d'opposition dans trois régions de l'Union soviétique.

L'un des accusés, identifié de même source comme étant le professeur Oupratsov, spécialiste des études britanniques à l'Université de Leningrad, a été condamné à 15 ans de privation de liberté.

Le procès s'est achevé il y a trois ou quatre semaines à Leningrad.

### NOUVELLE ESCALADE?

Les pilotes américains auraient reçu l'autorisation de survoler librement la zone-tampon située au sud de la frontière chinoise. Cette mesure fait partie de l'escalade limitée et progressive des bombardements du Viet-nam du Nord.

On apprend également de source compétente, qu'un autre important «tabou» a été levé récemment par la Maison-Blanche. Les pilotes américains n'ont plus besoin de permission spéciale pour le survol du «cercle extérieur» entourant Hanoi.

Tant à la Maison-Blanche qu'aux départements d'Etat et de la défense, on observe un mutisme total au sujet de ces deux nouveaux pas sur la voie de l'intensification de la guerre du Viet-nam.

### D'accord

Le général Thieu, président du Vietnam du Sud, a rencontré à Canberra le président Johnson et a convenu, publiquement, que les dernières suggestions de celui-ci, concernant la paix au Vietnam, étaient «pleinement compatibles».

Au terme d'un dîner de travail, le président Johnson et le général Thieu ont publié une déclaration commune, s'efforçant de dissiper toute impression selon laquelle Washington et Saigon ne seraient pas d'accord au sujet de contacts officiels possibles avec des représentants du FNL.

## L'opposition à Choukeiry s'amplifie chez les terroristes palestiniens

LE CAIRE (AP). — «El Fatah» et d'autres organisations de guérilla palestiniennes ont annoncé leur intention de rejoindre les rangs de l'organisation de libération de la Palestine, lorsque M. Ahmed Choukeiry aura été évincé de la tête du mouvement.

D'après la presse du Caire, les groupes de guérilla, les éléments forts qui poussent M. Choukeiry à se démettre, ont en-

## Ce qui se passe à Rome et à Athènes semble préparer un retour du roi

ATHÈNES (AP). — La déclaration faite mercredi par le roi Constantin à Rome semble ouvrir la voie à un retour du souverain à Athènes, tandis que le général Patakos, vice-premier ministre, réaffirme le désir du gouvernement de tenir des élections.

«Le premier ministre Papadopoulos et tous les membres du gouvernement savent que nous ne nous dirigeons pas vers une dictature mais vers des élections. M. Kol-

lias (l'ancien premier ministre qui est parti avec le roi) connaît la date approximative de ces élections», a dit le vice-premier ministre. C'était la première réaction officielle du régime aux déclarations du roi.

Le vice-maréchal Potamianos, militaire à la retraite, proche de la famille royale, a déclaré qu'il comptait faire un nouveau voyage à Rome, pour voir encore le roi, ce qui montre que la situation n'est pas encore claire pour les principaux intéressés. Il s'agit peut-être de savoir si le souverain considère comme une garantie suffisante les promesses de la junte en ce qui concerne un retour à la démocratie. La question de la reine-mère Frederika constitue peut-être aussi un autre obstacle.

### «VIVE LE ROI»

De source proche du gouvernement, on déclare que les conditions posées par Constantin ont toujours eu l'agrément du régime. «Le roi n'a rien dit de nouveau. C'est à lui de décider», dit-on.

C'est en principe samedi que doit être publié le projet de nouvelle constitution. D'autre part, le régime a promis d'annoncer des dates pour un referendum sur la constitution et pour des élections générales.

Les trois principaux dirigeants d'Athènes, le premier ministre Papadopoulos, le vice-premier ministre Patakos, et le ministre de la coordination économique Makarezos, qui ont renoncé à l'état militaire, ont assisté à la prestation de serment d'une promotion de cadets à l'école des officiers. Pour la première fois depuis la tentative de contre-coup d'Etat, les cadets ont crié le «vive le roi» traditionnel.

### ÉVASION

D'autre part, Mme Hélène Vlachos, propriétaire de journaux de l'opposition grecque, est arrivée jeudi à Londres après s'être échappée d'Athènes où elle était en résidence surveillée, annonce la BBC sans donner de détails sur son évasion. Elle avait été arrêtée après le coup d'Etat militaire du 21 avril pour avoir refusé de faire paraître ses journaux sous le régime de la censure.

## Le Benelux boude la France lors d'une réunion de la CEE à Bruxelles

BRUXELLES (AP). — La Hollande et la Belgique, qui avaient, mais en vain tenté de faire ajourner la réunion du conseil des ministres des affaires sociales de la CEE en manière de protestation contre le veto opposé par la France à l'ouverture

de négociations avec la Grande-Bretagne, ont, à titre de représailles, refusé de donner à leurs représentants les pouvoirs nécessaires pour discuter de l'importance future du fonds social de la CEE et convoquer une conférence sur ces problèmes.

En conséquence, aucune décision n'a été prise. En outre, si cinq nations étaient représentées par des ministres, la Hollande ne l'était que par son ambassadeur permanent, M. Spierenburg, qui, dès l'ouverture de la séance a précisé que son gouvernement jugeait cette réunion «inopportune» après le conseil ministériel de mardi.

Un membre de la délégation belge a déclaré qu'il s'agissait d'un geste de mauvaise humeur à l'égard du veto français, mais s'est empressé d'ajouter que son gouvernement n'avait aucune intention de bloquer les activités du Marché commun.

### A L'AELE

Les chefs de délégation des pays membres de l'AELE ont eu, au siège de l'association, à Genève, un premier échange de vues sur la décision du conseil des ministres de la Communauté économique européenne (CEE) de ne pas engager de négociations avec la Grande-Bretagne en vue de son adhésion au Marché commun.

Les éventuelles répercussions de la décision prise à Bruxelles ont été, croit-on, savoir évoquées à cette occasion. Le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède et la Norvège ont fait connaître leur volonté de maintenir leurs candidatures.

## Chiasso : l'enquête se déplace à Milan

GHIASSO (ATS). — Jeudi après-midi, les polices suisse et italienne ont procédé à l'interrogatoire, à Milan, d'Aldo Bardelli, arrêté dans la capitale lombarde lundi soir, ainsi que de Giuseppe Bonetti et Giancarlo Colombi, qui s'étaient présentés à la police milanaise dans la soirée de mercredi.

Bardelli a déclaré que l'instigateur du coup est le nommé Gamboni, de Milan, directeur d'une maison de fourrures de Chiasso. Ce dernier, étant dans une mauvaise situation financière en novembre, fit avec Bardelli et Bonetti, un gros vol de peaux de vison dans la pelletterie.

Avant eu vent de l'affaire des 50 millions de lires, Giacomo Gamboni chargea Bonetti et Colombi de se présenter dans l'appartement du bijoutier Schnorf comme des commissionnaires chargés de consigner un «pantalone».

Il paraît, d'après des renseignements recueillis par la police, que Bonetti et Colombi, en constatant que la gouvernante était morte, ont pris la fuite sous l'effet de la peur.

## Nouvelle agression au Tessin La gérante d'une coopérative attaquée à Mendrisio

MENDRISIO (ATS). — Hier, entre 19 heures et 20 heures, la gérante de la coopérative de Mendrisio, Mme Matilde Bernatti, 60 ans, a été victime d'une agression à la porte de sa maison. Un individu masqué et armé d'un couteau a coupé la courroie de son sac à main en s'emparant de ce dernier qui contenait les recettes des trois derniers jours.

On ne connaît pas le chiffre exact du montant, mais il doit s'agir de plusieurs milliers de francs. Mme Bernatti, en se défendant, a été blessée assez grièvement à un bras, si bien qu'elle a dû être transportée à l'hôpital, mais elle a pu rentrer chez elle. De l'agresseur, aucune trace.

## Nouveaux combats au Kouang-tong

HONG-KONG (AP). — Des voyageurs arrivés de Chine ont déclaré à Hong-kong que de violents combats se sont déroulés dans la province de Kouang-tong entre pro et anti-maoïstes près la clôture de la foire de Canton et le départ de la 47me armée de libération populaire qui avait été envoyée sur place pour maintenir l'ordre durant cette foire.

Ces combats, selon les voyageurs, auraient fait de nombreux morts. L'autorité militaire de Canton avait demandé aux ouvriers, étudiants et Gardes rouges de rendre leurs armes avant le 25 décembre, mais les voyageurs estiment que peu le feront.

## Un jeune Soviétique : la Russie c'est fini

LA NOUVELLE-DELHI (ATS-APP). — Un membre d'une délégation de l'organisation de jeunesse «Komsomol» du parti communiste soviétique, M. Zade, s'est réfugié à l'ambassade américaine de la Nouvelle-Delhi, a annoncé un porte-parole de cette ambassade.

Le porte-parole a ajouté que bien que n'ayant pas demandé formellement l'asile politique, M. Zade, qui est âgé de 28 ans, avait exprimé le désir de rester pour le moment à l'ambassade.

## La femme du ministre était contrebandière

MANILLE (ATS-REUTER). — Le secrétaire d'Etat à la défense des Philippines, M. Syquio, a offert sa démission à la suite de rumeurs accusant sa femme de contrebande.

En effet, Mme Gloria Syquio est une des femmes qui ont été arrêtées lundi à leur retour de Hong-kong, pour contrebande de bijoux.

## Situation toujours troublée en Algérie

ALGER (ATS-APP). — Le Conseil des ministres algériens, qui s'est réuni de nouveau n'a apporté aucun éclaircissement sur les suites de la sédition militaire du 15 décembre.

Sur le plan militaire, la réunion des cadres de l'armée, que devait présider Boumediène, n'a pas encore eu lieu.

Cependant, l'épuration politique et militaire attendue s'est concrétisée par de nombreuses arrestations bien qu'aucune indication officielle n'ait été fournie.

La première région militaire, où s'est déroulée la tentative de sédition du colonel Tahar Zbiri est toujours pratiquement bouclée et les observateurs déclarent que les recherches se poursuivent pour capturer les chefs du «coup d'Etat» d'Al Froufrou.

Enfin, le personnel des missions diplomatiques et consulaires accréditées à Alger a été invité par le ministère algérien des affaires étrangères à ne plus se déplacer désormais en dehors de l'agglomération du grand Alger sans autorisation préalable.

## Sept enfants meurent de gastro-entérite

LONDRES (ATS-APP). — Sept enfants âgés de moins d'un an qui étaient soignés dans trois hôpitaux de Middlesbrough et de Stockton (Yorkshire), sont morts des suites d'une gastro-entérite infantile, a déclaré un porte-parole de l'hôpital général de Middlesbrough.

## Purge à Cuba

LA HAVANE (AP). — Une quarantaine de communistes pro-soviétiques, y compris un membre du comité central du P. C. cubain, ont été arrêtés en raison de leur opposition à la ligne du parti, indique-t-on de sources informées.

## Sur la piste du requin qui a tué M. Harold Holt?

MELBOURNE (AP). — La police, qui recherche le corps de M. Holt, premier ministre australien, a demandé aux pêcheurs d'essayer de retrouver un requin mort, repéré en mer, à une quinzaine de kilomètres de Portsea.

Si le squelette est retrouvé, il sera ramené à la côte et ouvert.

L'inspecteur de police Newell, qui coordonne les opérations de recherches à Portsea, à 100 km au sud de Melbourne, a déclaré qu'il était possible que le requin ait attaqué M. Holt, lors de sa partie de pêche sous-marine du 17 décembre.

Une mauvaise visibilité et une mer forte ont entravé les recherches entreprises pour retrouver le requin. Elles reprendront aujourd'hui.

Le squelette a été tué par un pêcheur mercredi et abandonné par 4 m 50 de fond.

## Enquête de Garrison : nouvelle arrestation

LA NOUVELLE-ORLÉANS (ATS-REUTER). — M. Jim Garrison, gouverneur de la Louisiane, a ordonné l'arrestation d'Edgar Bradley, qu'il croit impliqué dans le complot qui a entraîné l'assassinat du président Kennedy. Aucun détail n'a été donné au sujet de ce mandat d'arrêt.

Quant au procès de Clay Shaw, l'accusé principal aux yeux de Garrison, il est prévu pour la mi-février.

## Prêt à la France de la Banque d'investissement

BRUXELLES (ATS). — La Banque européenne d'investissement a conclu le 21 décembre 1967 un contrat de prêt d'une contrepartie de 40 millions de francs (8,1 millions d'unités de compte) et d'une durée de 18 ans au taux annuel de 7%, pour un ensemble d'investissements destinés à renforcer l'équipement téléphonique du sud-ouest de la France (régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes) en vue essentiellement d'améliorer les conditions d'écoulement du trafic à longue et moyenne distance.

## UN FAIT PAR JOUR Relâche à l'ONU

Le théâtre onusien ferme ses portes. Il s'agit d'un relâche, pas encore d'une faille. Ce fut une saison dont on se souviendra, riche en tragédies, en mélodrames avec, par-ci, par-là, quelques comédies.

Cependant les auteurs, quels qu'ils soient n'ont jamais pu parachever leur œuvre. Ce n'est pas que l'inspiration leur manquait : ils avaient simplement peur de conclure. D'ailleurs, bien souvent, on leur en fut sûr.

Il y a eu, comme à l'ordinaire, des gens qui se sont dit qu'ils ne pouvaient pas, mais qui n'oublirent jamais de se retrouver ensuite autour d'une tasse de thé. On entendit des mots qui, à d'autres époques, auraient plongé le monde dans un conflit armé. Ceux-là eurent moins de résonance historique. Ils trouvèrent une fin hésitante dans des motions dont nul ne sait encore très bien ce qu'elles pouvaient bien vouloir dire.

On la fait-épopee, on a frôlé la gloire. A chaque fois, cependant, elle a fini par tourner le dos.

Qu'a fait l'ONU au sujet du Vietnam? Mais il est juste de dire que la folle de Manhattan a, sur ce sujet, des circonstances atténuantes. Dans ce débat pour grandes personnes, on a eu la sagesse de ne rien lui demander.

Qu'a fait l'ONU au sujet du Moyen-Orient? Elle fut un moment bien près de torche à la fois. L'histoire et aussi à la paix. Le monde retint son souffle, quand les plus grands en vinrent à dire qu'à New-York, décidément, il allait vraiment se passer quelque chose, car demain ne ressemblerait pas à hier.

Et puis, comme on ne pouvait pas toujours accuser, toujours maudire, toujours menacer et comme personne au fond ne voulait se battre, ce qui est pour ou contre Nasser, pour ou contre Israël, chacun s'en retourna chez lui, tout heureux que le «show» donné pendant des semaines sur le grand théâtre du monde, se soit terminé d'aussi plaisante façon.

Et puis, il y a eu la Chine, il y a eu Chypre et la non-dissémination des armes nucléaires. Il y a eu tous ces problèmes, toutes ces crises qui font de la paix une maladie dont, à la fin des fins, on en vient à redouter que son mal ne soit incurable. Est-il besoin de les énumérer? Est-il besoin de sortir de l'armoire aux mauvais souvenirs tous ces incidents, ces drames patinés par le temps, ces abécés qui prospèrent, et ces conflits qui n'osent pas encore dire leur nom.

Est-il besoin de rappeler que sur toutes ces choses, et pour toutes ces choses, l'ONU, après avoir beaucoup discouru, et noirci beaucoup de papier n'a pu faire autre chose que de laisser couler, bouchant les oreilles quand la victime criait trop fort, ou quand le vainqueur du jour se montrait par trop triomphant.

Il faut dire que les grands se sont inventés depuis belle lurette à ce que l'ONU ne soit plus qu'un immense salon où l'on fait la causette. La souveraineté imposée du Conseil de sécurité et le jeu, si combien subtil, du droit de veto, ne font plus de l'assemblée générale qu'une académie de plus ou moins beaux langages.

On ferme, on ferme. Pendant quelques mois, on va astiquer les dorures, essayer de refaire une beauté à cette jeune femme qui a déjà beaucoup trop vécu.

Et puis, le printemps venu, époque des promesses et des illusions, on recommencera à faire... des bêtises.

C'est-à-dire à faire croire au monde, à qui on a déjà tant menti, que la paix et la guerre dépendent de l'ONU.

L. GRANGER

## Recherché depuis deux ans «Le fantôme» de Hambourg arrêté

HAMBOURG (AFP). — «Roy Clark» alias «le fantôme», auteur de plusieurs attentats sur les installations des Chemins de fer fédéraux allemands, a été appréhendé jeudi par la police de Stade (Basse-Saxe).

L'homme, qui était recherché depuis près de deux ans, a avoué, a précisé la police de cette localité située près de Hambourg.